

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme CATHERINE CHAUVIN, présidente
 M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire
 Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire

**PROJET DE POLITIQUE DU PATRIMOINE
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 31 janvier 2005, 19 h
Office de consultation de Montréal
1550, Metcalfe, 14 ième étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 31 JANVIER 2005	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
LA PRÉSIDENTE:	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
PAUL VOIZARD	2
L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DU VIEUX-MONTRÉAL OUEST VINCENT DI CANDIDO.....	14
SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE CANADIENNE-FRANÇAISE MARCEL FOURNIER, HÉLÈNE LAMARCHE	27
COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL DIANE DE COURCY, YVON CREVIER	40
FONDATION DES AMIS DU PATRIMOINE SCOLAIRE ROBERT ASCAH, YVON CREVIER.....	54
HÉRITAGE MONTRÉAL DINU BUMBARU, MARIE LESSARD	65
ICOMOS DINU BUMBARU.....	85

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Mesdames et messieurs, bonsoir! Je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée de consultation publique qui est la première série d'une séance au cours desquelles nous entendrons vos commentaires et opinions sur le projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal.

10 Mon nom est Catherine Chauvin, je suis commissaire à temps plein à l'Office de consultation publique de Montréal et le président de l'Office m'a confié la présidence de cette commission. Je suis accompagnée de madame Jocelyne Beaudet et de monsieur Yves Archambault, tous deux commissaires additionnels à l'Office.

15 L'équipe de la commission comprend également trois analystes: madame Michèle Bertrand, analyste principale, et messieurs Rémi Manesse et Sylvain Provost, qui sont également responsables de l'accueil et du registre des intervenants lors des séances publiques. Monsieur Luc Doray, ainsi qu'un peu plus tard monsieur Alain Cardinal, respectivement directeur administratif et secrétaire général de l'Office, sont aussi avec nous ce soir.

20 La première partie de la consultation publique au cours de laquelle les citoyens peuvent s'informer du projet de politique a été tenue au cours du mois de décembre dernier. La deuxième partie de la consultation qui débute ce soir a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion, d'émettre leurs commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des modifications au projet de politique.

25 Les représentants de la Ville et des arrondissements n'ont aucun rôle particulier à jouer au cours de cette deuxième partie de la consultation. Ils sont invités, s'ils le souhaitent, à assister à la présentation des mémoires et à prendre connaissance des points de vue exprimés sur le projet.

30 Je vous signale que l'assemblée d'aujourd'hui est enregistrée. C'est madame Maisonneuve qui est la sténotypiste et monsieur Bergeron s'occupe de la sonorisation. L'enregistrement et sa transcription écrite seront mis à la disposition du public sur le site Internet de l'Office.

35 La séance se déroulera tout simplement de la façon suivante. J'appellerai d'abord les participants qui ont fait part à l'avance de leur intention de présenter un mémoire. Les personnes qui souhaitent donner leur opinion mais qui ne sont pas déjà inscrites peuvent le faire auprès de monsieur Manesse ou de monsieur Provost à l'entrée de la salle. La commission vous recevra à la fin de la séance.

40 Nous avons sept intervenants qui se sont déjà inscrits pour la séance de ce soir. Chaque intervenant dispose de cinq à dix minutes pour présenter son mémoire. Après chacune des présentations, la commission prendra le temps d'échanger avec les participants afin de préciser certains aspects ou développer davantage des éléments contenus dans le mémoire.

45

Pour s'assurer d'un exercice démocratique, il importe de maintenir un climat de respect mutuel et de courtoisie et d'éviter les propos inutilement blessants. Exprimer son opinion implique d'accepter que d'autres puissent exprimer une opinion différente. Pour cette raison, je ne permettrai à aucun moment aucune forme de manifestation, de remarque désobligeante, de propos diffamatoire ou d'attitude méprisante.

50

Alors, la parole est maintenant à vous. Nous allons recevoir les personnes qui se sont déjà inscrites. Et n'oubliez pas, si vous souhaitez présenter un commentaire mais que vous ne vous êtes pas inscrit, vous pouvez le faire auprès de monsieur Provost qui est à l'extérieur de la

55

salle.
J'invite maintenant monsieur Paul Voizard à nous présenter son mémoire. Bonsoir, monsieur Voizard!

60

M. PAUL VOIZARD :

Bonsoir, madame. Bonsoir!

65

LA PRÉSIDENTE :

Comme je l'ai dit, on a reçu déjà votre mémoire ainsi que ses annexes. Alors, je vous inviterais à essayer de nous faire un résumé de votre proposition.

70

M. PAUL VOIZARD :

J'ai même apporté encore ce soir des ajouts. Madame la présidente, les commissaires, si je suis devant vous ce soir, c'est parce que par le passé et encore dans le présent, j'ai intervenu souvent soit à l'ex-Ville de LaSalle et à l'arrondissement pour faire protéger l'environnement et les lieux historiques. Et je commence.

75

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE).

Début de la phrase à la page 1: «Un mémoire concernant (...)

Fin de la phrase à la page 1: (...) génétique héréditaire.

80

Je parle l'île de Montréal. Vous avez reçu une carte topographique de l'île de Montréal de 1542 à 1642, qui montre les lacs, les rivières, les marais, les grands ruisseaux du temps. Il n'en reste pas beaucoup.

85

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE).

90 Je vais vous donner quelques exemples où les espaces verts disparaissent. En 1999, à Ville LaSalle, sur l'île Baxter, on avait un parc de verdure entretenu par les gens de 100 pieds par 80. Il aboutit dans l'office du maire de la ville. Ils ont construit des duplex. Il y a eu aussi deux tentatives en 2001 de vendre le parc de verdure au centre d'accueil, deux fois. La deuxième fois, on avait inclus la rive des Rapides de Lachine. On a fait avorter ça encore.

95 L'année passée, dans un parc Lefebvre à LaSalle, la ville était prête, l'arrondissement était prêt à vendre une partie de ce parc-là pour la construction d'une tour de communication. À 50 mètres de là, il y avait un site industriel, puis il y avait du terrain adéquat pour ça.

L'automne passé, malheureusement, ça a été fait à la cachette, à la sauvette, la ville a cédé 1 662 mètres carrés pour la construction d'un centre sportif, sans consultation, sans changement de zonage.

100 Il y a eu aussi en 2001, on a le site historique où est l'Hôtel de Ville, c'est l'ancienne terre du cavalier de LaSalle et il l'avait vendu à un nommé LeBer et ce site, c'est là où est l'Hôtel de Ville, c'est un site historique. Tout alentour, il y a des parcs de verdure. Et déjà la Ville de Lachine avait tenté de s'en accaparer dans son arrondissement, il y a quelques années, pour construire des duplex.

105 Et, nous autres, à Ville LaSalle, on a fait mieux que ça en 2001. On a construit un terrain de soccer sur le terrain historique pour adultes. On n'a pas d'équipe adulte. Et on a construit ça avant que le règlement soit fait et, depuis ce temps-là, il y a eu une partie de soccer qui a été jouée. Alors, je vous dis qu'il faut faire quelque chose.

110 Aussi, on a ici, vous avez probablement reçu ça aujourd'hui ou à la dernière minute, le moulin Flemming qui a été construit il y a 200 ans par - il s'appelait Flemming, son nom, la ville voulait faire une petite salle de concert en plein air. Mais ce n'était pas nécessaire, tout près, il y avait déjà une plate-forme qui avait été là, puis il y avait un terrain de stationnement qui n'est presque pas utilisé. Ça, ça avait été fait ça en cachette et c'est moi qui l'a dénoncé. Puis ils ont reculé.

LA PRÉSIDENTE :

120 Monsieur Voizard?

M. PAUL VOIZARD :

Oui?

125 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vais vous remercier de votre présentation. On a pris connaissance de la plupart des annexes, sauf celle que vous avez déposée en arrivant. Puis je pense que dans le contexte que

130 vous nous présentez, on est prêts à échanger avec vous pour mieux comprendre votre point de vue, si ça vous va.

On sent très bien chez vous l'amour du patrimoine sous toutes ses formes. Vous n'en avez pas parlé ce soir mais, dans vos annexes, vous parlez quand même du parc des Rapides.
135 Mes collègues et moi avons noté dans vos annexes, et dans tout ce que vous nous avez déposé, une préoccupation dominante pour le patrimoine écologique, le maintien des espaces verts et la qualité de l'environnement urbain. Vous parlez notamment d'une entreprise d'enfouissement de sols contaminés sur le territoire de Ville LaSalle et vous avez déposé une abondante documentation.

140

M. PAUL VOIZARD :

Oui. Plutôt entreposage.

145

LA PRÉSIDENTE :

D'entreposage, vous avez bien raison.

150

M. PAUL VOIZARD :

De terres toxiques.

155

LA PRÉSIDENTE :

Alors, dans le contexte du projet de Politique du patrimoine de Montréal, je me demandais si vous aviez pris connaissance, puisque ça en fait partie, de la Politique de protection et de mise en valeur des espaces naturels de Montréal dans laquelle on inclut le parc des Rapides dans l'écoterritoire de la grande zone du secteur des Rapides de Lachine. J'aimerais peut-être vous entendre sur... parce que l'histoire du parc des Rapides n'est pas d'hier. Ça fait longtemps que le parc existe, que les citoyens de Ville LaSalle en surveillent l'utilisation, qui font des pressions auprès de à la fois de la CUM et de l'ancienne Ville LaSalle pour assurer une meilleure protection. J'aimerais vous entendre sur...
160

165

M. PAUL VOIZARD :

Le parc des Rapides? Avant, j'ai seulement un commentaire à faire sur le dépotoir de terres toxiques. N'oubliez pas que maintenant l'ex-Ville LaSalle avait un droit de veto sur ce dépotoir. Et ce droit de veto a été transféré au ministère de l'Environnement et c'est vous autres maintenant... excusez, pas vous autres, c'est la Ville de Montréal qui a le problème.

170

En parlant du parc des Rapides, écoutez, en l'an 2000, la ville voulait faire un parc d'amusement. C'était un récréoparc. C'était dans le rapport final du comité de coordination sur les Rapides de Lachine. Vous avez des références dans vos documents.

175 Et si vous lisez le document, d'une page à l'autre, on se contredit. On disait qu'on voulait
protéger l'intégrité du territoire, puis dans une autre page ailleurs, on disait qu'on voulait donner
l'accessibilité dans les îles des rapides, même à l'Île aux Hérons amener les touristes. On voulait
construire dans le petit et le grand bassin, on voulait construire une ronde aquatique avec des
180 motomarines, traversier, des glissoires, des pédalos, des hydrojets qui existent dans le moment,
n'est-ce pas? Un traversier qui partait de Côte-Sainte-Catherine...

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Voizard?

185

M. PAUL VOIZARD :

Oui?

190

LA PRÉSIDENTE :

Mais ce plan-là, il a été mis en partie en action. Est-ce qu'il a été reconduit? Il me semble
avoir entendu de la part de monsieur Patrick Arche que le parc des Rapides maintenant était
considéré comme un des parcs qui étaient gérés par la ville centrale. C'est sur ces aspects-là
195 donc, la gestion du patrimoine écologique, parce que vous en faites grandement mention dans
votre mémoire, je ne sais pas si vous avez des commentaires particuliers concernant ce territoire-
là, puis sa gestion récente avec la nouvelle ville et aussi la Politique du patrimoine dont la mise en
oeuvre comprend celle de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels.

200

M. PAUL VOIZARD :

Voici. Maintenant, il y a un nouveau projet, n'est-ce pas, de transformer le petit bassin.
C'est dans les projets. Il y a un projet de 9 M\$ qui est dans le budget de la ville, de
l'arrondissement LaSalle. Vous avez ça dans vos papiers. Je pense que je viens de vous le
205 donner aujourd'hui. Il y a un investissement de 9 M\$. Est-ce qu'il y a eu une consultation? Est-ce
qu'il y a eu une étude d'impact? Il n'y a jamais eu d'étude d'impact sur ce projet depuis 96. Jamais
d'étude d'impact sur l'environnement et sur la vie sociale des gens qui vivent dans cet
environnement-là.

210

Vous savez, on est rendus qu'on fait un feu d'artifice, avez-vous déjà vu ça, vous, un feu
d'artifice, faire un feu d'artifice dans une réserve faunique? C'est unique au Canada. On fait ça à
Ville LaSalle. Une beuverie de deux jours, près de la saulaie, une zone sensible de nidification,
faite par la Brasserie Labatt, que j'essaie de faire cesser depuis deux ans. On fait ça là. On a
amplement d'endroits et de parcs.

215 Nous avons à LaSalle un immense parc sportif. Probablement que c'est unique à part
peut-être de l'île de Montréal, le parc Riverside. Le parc Riverside.

LA PRÉSIDENTE :

220 Allez-y.

M. PAUL VOIZARD :

225 Quand ils ont voulu faire en 2000, faire ce développement, la Ville de LaSalle n'avait
aucune autorisation. Je pense que je vous ai donné des copies à soir. Il y a eu un aménagement
qui a été fait sur la jetée. En 2003, le gouvernement de l'environnement du Québec m'a envoyé
une lettre en disant qu'aucune autorisation n'avait été donnée pour faire cet aménagement.

230 On faisait ça en catimini, en cachette. On profitait de la fusion, n'est-ce pas, pour faire ça
en cachette de tous les gouvernements. Il n'y a aucune autorité responsable, soit du
gouvernement fédéral, soit de Parcs Canada ou de l'Environnement. En tout cas, il n'y a
personne qui assume. Il n'y a aucune autorité qui veut regrouper, qui veut assumer la protection
de ce parc-là. Il n'y en a pas. Aucune.

235 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais monsieur Voizard, vous nous avez déposé un communiqué de presse qui a été émis
en 2002 alors que Hydro-Québec a cédé à Conservation de la nature Québec la digue.

240 **M. PAUL VOIZARD :**

Non, non, pas la digue.

LA PRÉSIDENTE :

245 J'essaie de retrouver exactement.

M. PAUL VOIZARD :

250 Non, non. Écoutez, je vais vous le dire. Hydro-Québec, j'avais écrit au ministère de
l'Environnement du Canada, Hydro-Québec a cédé deux îles dans les rapides et à Nature
Québec, n'est-ce pas?

LA PRÉSIDENTE :

255 Conservation de la nature.

M. PAUL VOIZARD :

260 Oui. On n'a rien entendu depuis ce temps-là. Moi, j'ai appris ça du gouvernement fédéral.
En tout cas. Rien a été fait depuis ce temps-là.

LA PRÉSIDENTE :

265 Ni dans le bon sens ni dans le mauvais sens?

M. PAUL VOIZARD :

270 Non. Rien. On ne le sait pas qui c'est... bien, on le sait, si vous allez sur Internet, vous
allez le savoir. Il n'y a rien qui a été fait. Il n'y a personne qui veut regrouper cet ensemble-là. Il
n'y a personne. Il n'y a pas aucun agent de protection d'environnement, de faire respecter les lois
de l'environnement. Il n'y a personne. Il n'y a aucune autorité. Il n'y a personne qui veut regrouper
tout cet ensemble-là. Il faut aussi agrandir cet ensemble-là, le bassin de La Prairie. Il faut arrêter.

275 Dans le projet initial, on voulait construire une usine d'épuration dans le parc des Rapides
sur les berges, un centre d'interprétation. On a déjà le centre riverain, madame, où Canot Kayak
Sans Frontière est là, puis ils pataugent dans le bassin, dans un parc d'habitat faunique. C'est
unique au Canada.

280 Nous avons aussi, il y a aussi une résidence là sur le bord de l'eau qui pourrait servir de
centre d'interprétation. La résidence qui appartenait autrefois au directeur du barrage, ça
appartient ça à Hydro-Québec. C'est loué aux Chevaliers de Colomb. On pourrait faire un beau
centre d'interprétation.

285 Il ne faudrait plus toucher aux berges, ne plus construire. Certes, amener des touristes
avec des sites d'observation discrets, etc.

290 On est rendus, madame, qu'on entend – vous allez voir ça dans le dossier – qu'une
dame entend sur les berges sur le boulevard LaSalle, sur la rue Sénécal chez elle, elle entend les
hydrojets. Les hydrojets circulent alentour de l'Île aux hérons. Hey! Dans ce rapport-là, ils disent
qu'il n'y a aucune circulation de bateau à 100 mètres. Ils sont collés dessus. Les canots kayaks,
les hydrojets, les bateaux motorisés. Il y a des squatters dans ces îles-là, oubliez pas. Il y a des
squatters. Qu'est-ce qu'ils font là?

295 Il y a une dégénérescence de l'habitat des hérons. Il y a eu un article qui a passé dans *La
Presse* il y a deux ans. Il va falloir... où vont-ils aller dans le futur ces hérons-là? Parce que ça se
dégrade. Vous savez, les nids, ça se dégrade. En tout cas, qui va s'occuper?

300 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Je pense que votre point de vue est clair au niveau du parc des Rapides. Je vais laisser la parole à mon collègue, monsieur Archambault.

305 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :**

En fait, ma question paraît peut-être bien naïve, parce que vous nous présentez un dossier très volumineux sur toute une série de...

310 **M. PAUL VOIZARD :**

Il y en avait plus que ça.

315 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :**

Oui, évidemment. Est-ce que, d'après vous, il y a des solutions réalistes, faciles, qui devraient être adoptées et qui pourraient faire partie donc d'un cadre d'élaboration d'une politique? Je vous rappelle entre parenthèses, comme ma collègue disait, la Politique du patrimoine fait partie d'un ensemble d'outils que la Ville de Montréal est en train de se bâtir. Il y a eu la Politique sur les milieux naturels.

320 Je pense que votre intervention est peut-être davantage axée sur la Politique sur les milieux naturels, mais dans la Politique du patrimoine, ils proposent de faire le pont, parce que le patrimoine naturel est considéré comme un élément de patrimoine comme vous l'avez si bien mentionné. Alors, à votre avis, à ce niveau-là, est-ce qu'il y a des gestes simples qui pourraient être intégrés, qui nous permettraient d'assurer cette protection-là?

325 **M. PAUL VOIZARD :**

330 Vous savez, tout à l'heure, j'ai dit, il n'y a personne qui veut... c'est un patrimoine historique, n'oubliez pas. N'oubliez pas que sur les rives, en 1670 à peu près, aller jusqu'au canal de Lachine, je vous ai envoyé quelque chose sur le patrimoine, c'était cultivé. Il y avait les terres cultivées. C'était le chemin ça pour aller... c'était le premier obstacle vers la découverte de Lachine, qu'on appelait le pays du «Caté», n'est-ce pas? Et c'est un site historique. À La Prairie, 335 il y a déjà eu des missions, ils appelaient ça un fort, il y a des missions concernant les Amérindiens qui sont rendus à Caughnawaga. Là, il y a un site historique aussi.

340 Moi, je dis, je ne peux pas comprendre que Parcs Canada, c'est pas dans leur projet. Moi, j'ai essayé, j'ai écrit tout partout, à tous les ministres, Martin, Chrétien, Environnement, etc., de le faire déclarer comme site historique. Ça l'est. Ça l'est un site historique. Le Sault autrefois s'appelait Sault-Saint-Louis. C'est un des... je ne peux pas me rappeler quand c'est arrivé, mais il s'était noyé dans les rapides. Alors, autrefois, les canots, les Indiens, les canots descendaient ces rapides-là.

345 Ville LaSalle, c'est l'ancien Lachine. C'est là qu'était Lachine, Ville LaSalle. Le nom a
changé, c'est parce qu'après la conquête, c'est que les marchands anglais qui s'occupaient de la
fourrure se sont installés à Ville LaSalle. Il y a une petite anse juste au début de Lachine. Alors,
ils se sont emparés des petits commerces de la fourrure, n'est-ce pas? Et même j'avais dans ma
famille un qui a été coureur des bois.

350

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

Je ne veux pas qu'on s'éternise sur le dossier, je pense qu'on a amplement compris
l'importance, mais moi, ce qui m'intéresserait de savoir, c'est si dans votre boule de cristal, il y
aurait des gestes simples à poser qui pourraient...

355

M. PAUL VOIZARD :

Qui va s'en occuper? Créer une commission? Créer... j'aime pas trop ça la consultation.
Créer une commission ou un genre de... comme il se passe au bureau du BAPE. Une
commission qui va s'intéresser. Ça va prendre quelqu'un qui fasse une coordination. C'est ça que
ça prend. Ça va prendre un comité. Il n'y en a pas dans le moment. Il n'y en a pas. Les lois de
l'environnement, les lois ne sont pas appliquées. Il n'y a aucune loi appliquée là. Il n'y a personne
qui s'en occupe. Il y a rien que moi qui s'en occupe.

365

LA PRÉSIDENTE :

Madame Beudet?

370

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

Quand vous parlez d'une commission dans votre mémoire, vous venez de parler du
BAPE, alors ça m'interpelle quelque peu parce que je pensais que vous proposiez une
commission d'un caractère permanent qui serait là pour protéger contre des activités qui sont plus
ou moins désirables ou contre des promoteurs qui veulent essayer de construire des choses dans
des endroits que vous considérez, vous, à être protégés.

375

Mais là, si je comprends bien, c'est que vous voudriez qu'il y ait un organisme qui soit mis
sur place et qui revoie en consultation avec les gens qu'est-ce qu'on devrait faire de cette partie-là
de l'île de Montréal. Est-ce qu'on a bien compris?

380

M. PAUL VOIZARD :

Oui, de l'environnement.

385

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

390 Qui serait à la fois environnemental, qui serait aussi social par rapport aux activités que les gens veulent voir sur ce territoire-là et de faire des recommandations pour protéger cette partie-là selon certains points que la population considère importants.

M. PAUL VOIZARD :

395 Voyez-vous, c'est immense. Vous avez le bassin de La Prairie, au parc des Rapides, vous avez le bassin de La Prairie, vous avez Caughnawaga, vous avez une partie de Lachine. Vous savez, ça, c'est tout une aire, ça devrait être tout protégé probablement jusqu'à Montréal.

400 Quand je parle de commission, je parle de commission de patrimoine de l'ensemble. Quand je parle du parc des Rapides, il faudrait absolument qu'il y ait un comité qui fasse une coordination.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

405 D'accord.

M. PAUL VOIZARD :

410 Qui est-ce qui va organiser ça? Donnez-moi le, je vais vous l'organiser, moi. Je vais en faire un comité. Vous allez voir que les lois vont être sévères.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

415 Alors, c'est un comité qui serait quand même permanent pour faire le suivi de ce qui a été recommandé. Est-ce qu'on comprend bien?

M. PAUL VOIZARD :

420 Oui. Oui, oui.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

D'accord.

M. PAUL VOIZARD :

425 C'est ça que ça prend. Dans l'ensemble de l'île de Montréal, écoutez, si vous faites un inventaire, puis on laisse ça à n'importe qui. Vous savez, un changement de zonage, ça se fait vite ça. Puis les gens sont démunis. Vous savez, quand ils font un changement de zonage, les gens sont démunis. Et souvent, c'est fait en catimini, en cachette, n'est-ce pas?

430

Écoutez, l'an passé, dans mon arrondissement, on a eu trois assemblées secrètes, madame. Trois assemblées secrètes où les gens n'ont pas été invités, en dehors des assemblées normales. On a tenu une assemblée le 23 décembre à 9 h le matin. Au mois de décembre l'an passé. On n'est pas de taille. Vous savez, moi, je dis dans l'ensemble, la Ville de

435

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

Qui serait protecteur. Un peu comme un ombudsman.

440

M. PAUL VOIZARD :

De tout.

445

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

De tout.

M. PAUL VOIZARD :

450

De tout.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

455

Pas seulement du bassin de La Prairie, mais de ce qui se passe sur l'île.

M. PAUL VOIZARD :

460

Non. Le bassin de La Prairie, ça prendrait un autre comité pour fouiller ça, pour regrouper ça. Vous avez le gouvernement fédéral qui est là-dedans, le ministère de l'Environnement. Vous avez le gouvernement du Québec. Vous avez les parcs, la Faune du Canada. Vous avez la Faune aussi du Québec. Vous avez... probablement la Ville de Montréal a un comité d'environnement aussi.

465

En tout cas, il y a personne qui... spécialement pour le parc des Rapides, il faut quelqu'un, regrouper ça. Un comité spécial pour s'en occuper, qui va consulter, qui va demander aux citoyens: «Qu'est-ce que vous voulez? La paix? Est-ce que vous voulez qu'on vous fasse un récréoparc?» Oubliez pas, dans ce rapport, tout ce que je vous dis d'un récréoparc, c'est là-dedans. On parle de protéger. Il y avait un groupe, mais ce groupe-là est disparate.

470

Qui a le dernier mot dans cet environnement? C'est le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Il y a des eaux. Les eaux, comme les fleuves, les rivières, etc., c'est du domaine fédéral. Le premier, c'est du domaine fédéral. Après ça, le gouvernement provincial,

475 etc. Le gouvernement fédéral a une juridiction, je pense, sur les Rapides de Lachine, jusqu'à
10 mètres à l'intérieur des terres.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

480 Sur les eaux navigables, le gouvernement fédéral a juridiction. Donc, ce comité-là
relèverait du gouvernement provincial ou il serait bipartite?

M. PAUL VOIZARD :

485 Bien, oui. La Ville de Montréal aussi. Ça va faire partie du patrimoine.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

D'accord.

490 **M. PAUL VOIZARD :**

Ça prend un chef, un leader pour amener ça, tout ce monde-là à la même table. Pas un
à Ottawa, l'autre à Québec. Ça marche pas ça. Ça tourne en rond. Depuis 2000, ça tourne en
rond.

495 **Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :**

500 Il y avait une autre question de précision sur laquelle je voulais vous entendre. Je parlais
du parc de La Prairie, mais je me suis trompée, c'était le parc des Rapides. Mais vous parlez
aussi d'inclure le bassin de La Prairie. Est-ce que vous voulez l'inclure entièrement, jusque de
l'autre côté de la rive?

M. PAUL VOIZARD :

505 Oui, oui.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

510 Parce que vous savez que dans la Politique du patrimoine naturel, on a délimité plus ou
moins en milieu du fleuve. Le bassin de La Prairie n'est pas inclus. Pour vous, vous voulez qu'on
agrandisse cet écoterritoire-là? C'est ça?

M. PAUL VOIZARD :

515 Oui. C'est parce qu'il y a une commission, il y a un comité intervilles entre LaSalle/Côte-Sainte-Catherine. Regardez là. Vous allez trouver ça probablement. Je ne peux pas exactement le trouver. Il y a un comité qui a été formé pour ça. Je ne sais pas si je l'ai ici.

LA PRÉSIDENTE :

520 C'est correct, monsieur Voizard. C'est un comité qui existait avant 2000, ça.

M. PAUL VOIZARD :

525 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

530 Puis c'est peut-être lié à la présence du refuge d'oiseaux migrateurs pour faire un lien entre les deux côtés.

M. PAUL VOIZARD :

535 Bien, oui. Alors, il y en a qui vont camper là l'été dans les îles.

LA PRÉSIDENTE :

Sur la digue.

540 **M. PAUL VOIZARD :**

545 Ils font des caches de chasse. Ils vont pêcher. Les canots kayaks se promènent tout partout. Les bateaux se promènent tout partout. On n'est pas contre une descente des rapides, une descente paisible, en radeau. Puis là-dedans, c'était défini où. C'était défini dans ce rapport-ci. C'était défini où descendre. Personne, il n'y a aucun bateau qui était supposé de circuler à 50 mètres des berges. On était rendus avec des motomarines. Pouvez-vous vous imaginer? Alors, si on ne fait pas ça, ça va crier tout à l'heure. Ça a commencé. Ça crie là.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

550 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

555 Merci beaucoup, monsieur Voizard.

M. PAUL VOIZARD :

Merci.

560 **LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais maintenant monsieur Vincent Di Candido de l'Association des commerçants du Vieux-Montréal Ouest, ainsi que son accompagnateur. Il y a deux chaises, vous pouvez donc vous présenter à deux. Bonsoir! Nous avons reçu votre mémoire à l'avance et je vous invite à en faire un bref résumé avant qu'on vous demande des éclaircissements.

M. VINCENT DI CANDIDO :

570 Bonsoir, madame la présidente, madame la commissaire, monsieur! Si vous me le permettez, madame la présidente, je voudrais vous remettre le même mémoire mais plus concis donc, et par ordre chronologique. Donc, je souhaiterais vous le laisser.

LA PRÉSIDENTE :

575 Est-ce que vous souhaitez que ce soit le mémoire qui soit rendu public sur le site de l'Office?

M. VINCENT DI CANDIDO :

580 C'est bien ça.

LA PRÉSIDENTE :

585 Est-ce que vous allez nous en déposer une version électronique?

M. VINCENT DI CANDIDO :

590 On pourrait, oui. Il n'y a aucun problème.

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Nous vous écoutons.

M. VINCENT DI CANDIDO :

595 Voilà. Comme vous avez pu vous en rendre compte évidemment, je parle de ce que je connais le mieux et de ce qui me préoccupe particulièrement, c'est le Vieux-Montréal en général le mémoire qui est consacré.

600 Le mémoire que nous vous avons soumis n'est qu'une ébauche qui restera à finaliser et lui
donner les balises nécessaires qui sont propres à un quartier historique. Il est important de tenir
compte du contexte particulier reflétant la particularité des peuples fondateurs dans le continent
d'Amérique du Nord.

605 Comme indiqué dans notre mémoire, il y a plusieurs études sur le sujet. Nous en
mentionnons quelques-unes dans le mémoire que nous vous avons soumis, qui peuvent aider
dans la compréhension, comme celui de la firme Bolduc-Boisvert et Mizoguchi, le groupe DBSF
du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, d'un groupe d'experts suite à des échanges avec
des villes comme Lyon et d'autres endroits, donc avec Bordeaux dans le cas d'une entente avec
la France, de plusieurs autres colloques qui ont eu lieu et bien d'autres.

610 Nous avons aussi fait une recherche de ce qui a été fait ailleurs, qui ont mis en valeur les
quartiers historiques. Des villes comme Paris, Lyon, Grenoble, Rome, Heidelberg en
Allemagne, Boston. Même la Ville de Québec et d'autres ont été sujets d'analyses que nous
avons faites.

615 Quand on mentionne la revitalisation dans ces villes de bâtiments mis en place qui
implique la collaboration de citoyens, c'est un aménagement qui n'a pas toujours été facile pour
les faire accepter. Il faut comprendre que des changements majeurs comme la piétonisation, le
transport en commun, le coût de la réalisation et des travaux pendant quelques années peuvent
comporter des irritants majeurs.

620 Aujourd'hui, la grande majorité des citoyens de ces villes sont fiers d'avoir contribué à
rendre leur quartier agréable, dépollué et de la mise en valeur de leur habitation, tout en apportant
une animation très forte et un mixte commercial qui a contribué à ces travaux, qui faisait défaut
auparavant.

625 Nous croyons que le Vieux-Montréal doit procéder en accélérant la mise en valeur de son
patrimoine, non seulement du bâti mais aussi des personnages qui ont fait l'histoire de ce pays. Il
n'est pas normal de n'avoir à date aucune plaque d'identification des bâtiments et de ceux qui ont
fait le vécu de ce quartier. Il est important de faire une étude concernant la piétonisation qui est
souvent sujet à controverse.

630 Il faut tenir compte de plusieurs formes d'aménagement de rues, qui peuvent aller de la
piétonisation complète et d'autres moyens mis en application d'un aménagement convivial, tout en
contribuant à la dépollution d'un quartier. Parce qu'il n'y a pas rien que la fermeture complète en
fait de rues qui peuvent être piétonnières. Il y a d'autres moyens, dont plus tard on pourra en
parler.

635 Il faut se rappeler qu'un programme semblable d'ailleurs concernant la mise en valeur des
bâtiments a été mis en application il y a quelques années et moi, comme président des
commerçants, d'ailleurs j'en avais fait la demande et on l'avait obtenue. On appelait à cette
période-là, ça date d'à peu près quatre, cinq ans, le programme POC, Plan opération

645 commerces, pour ceux qui s'en souviennent, dont plus de 150 commerces, soit environ 450 commerces qui ont assise dans le Vieux-Montréal, ils en ont fait la demande et ça a donné des résultats très intéressants.

650 Donc, je ne dis pas que c'est ce programme-là, mais c'est quelque chose de semblable. D'ailleurs, je vous fais remarquer dans beaucoup de villes européennes, les villes ont pris l'initiative de mettre en application une revitalisation complète, qu'ils ont fait les travaux, ils ont donné la facture aux propriétaires qui avaient la charge de la moitié du montant. Par exemple, une ville comme Grenoble où tout le centre-ville a été restauré, ils donnaient la moitié, quitte à faire plusieurs paiements, mais ça a été un moyen revitalisé un quartier et, en même temps, les propriétaires, qui à cette période-là étaient très réticents, maintenant tous les sondages l'indiquent, à 85 % ils sont bien fiers des travaux qui ont eu lieu.

655 Nous croyons qu'il faut mettre en place aussi un comité qui fasse le suivi de ça. Le comité, ça pourrait être déterminé différentes institutions, par exemple. Il y a Héritage Montréal, il y a d'autres institutions, la Ville de Montréal, le ministère de la Culture, puisque le ministère de la Culture est impliqué dans le quartier historique. C'est eux en premier lieu qui ont cette responsabilité-là.

665 Donc, il pourrait avoir un comité dans ce sens-là qui ferait le suivi de ce qui doit être mis en fonction dans le quartier historique. Et nous, nous souhaitons que ça se fasse assez rapidement parce que c'est absolument anormal qu'un quartier historique, un des seuls en Amérique du Nord comme le Vieux-Montréal, même s'il y a eu beaucoup de choses qui ont été faites et, d'ailleurs, beaucoup de choses ont été faites en fonction de pressions, de documents, d'implication des citoyens, y compris les résidants, donc, malgré tout, il y a des énormes lacunes qui existent encore.

670 Ce n'est pas normal qu'un touriste qui vient dans le Vieux-Montréal – et je vous rappelle que la moyenne touristique dans le Vieux-Montréal, par année, c'est entre 8 et 10 millions de touristes – il n'y a aucune identification, et c'est la raison, une des raisons majeures, parce qu'il y a beaucoup d'autres raisons, que le touriste ne reste en moyenne même pas trois heures dans le Vieux-Montréal, comparé à trois, quatre jours pour la majorité des villes dans le monde entier, des villes historiques. C'est le rapport que je vous soumetts, madame la présidente.

LA PRÉSIDENTE :

680 Merci beaucoup, monsieur Di Candido. Évidemment, nous aurions quelques questions à vous poser. Je commencerais d'abord par vous demander de décrire votre association, parce que nous allons recevoir demain la Société de développement commercial du Vieux-Montréal, qui est une jeune société qui a été créée l'année dernière. Les SDC sont créées en vertu de règlements municipaux spécifiques et couvrent un territoire spécifique, il y a obligation de cotisation par les commerçants.

685 J'aimerais que vous nous parliez de l'Association des commerçants du Vieux-Montréal
Ouest. J'ai l'impression qu'elle existe depuis fort longtemps. Peut-être nous parler de qui la
compose et quelle est sa mission et son histoire.

M. VINCENT DI CANDIDO :

690 Bien. Vous aviez auparavant deux associations: une du Vieux-Montréal Ouest qui a été
créée environ il y a douze ans, puisque j'ai une galerie d'art qui s'est installée il y a douze ans, j'ai
créé une association, en fait. Et une deuxième par la suite qui s'est créée en 1995 ou 96, qui
englobait tout le Vieux-Montréal, mais représentait particulièrement le côté est. La dernière-née,
695 c'est moi l'initiateur, puisque c'est moi qui est le demandeur et qui a créé cette SDC. Vous parlez
de la SDC, Société de développement commercial.

Donc, par la suite, j'ai laissé d'autres personnes s'en occuper parce que je ne veux pas
représenter deux associations, n'est-ce pas, mais je suis l'initiateur de cette demande-là.

700 Donc, évidemment, elle est très représentative puisque, comme vous venez de si bien le
dire, elle représente non seulement les commerçants, ce qui est notre cas comme Association,
mais aussi les gens d'affaires. Ça veut dire environ 2 500 personnes. Ou institutions, si vous
voulez.

705 Le but de l'Association qu'on représente, évidemment, c'était non seulement d'animer le
quartier, de le revitaliser, mais aussi de garder et d'accentuer le caractère historique qui est le
Vieux-Montréal. C'est la raison d'être d'ailleurs, la raison de créer l'Association des commerçants
du Vieux-Montréal Ouest et ça doit être aussi, d'après les règlements que c'est moi qui les a faits
710 et je suis bien placé pour le dire, de la nouvelle SDC, donc qui doit s'intéresser aussi au côté
patrimonial et historique.

LA PRÉSIDENTE :

715 Est-ce qu'il y a un recoupement au niveau des membres ou est-ce que l'Association des
commerçants du Vieux-Montréal Ouest est plus orientée vers le côté, par exemple, culturel?
Vous dites que vous êtes propriétaire d'une galerie d'art. Est-ce qu'il y a des missions différentes?

M. VINCENT DI CANDIDO :

720 Non. C'est-à-dire que tous les commerçants du Vieux-Montréal Ouest sont d'office
membres de l'Association. Ça veut dire 320 commerces, soit environ 500 commerces existants
actuellement, 500, 550, alentour de ça, dépendant de la saison.

725 Donc, tout le monde est membre d'office. Et comme je vous le disais tantôt, évidemment,
on regarde le côté aspect commercial, comme commerçants on regarde ça, mais aussi, si on
s'est installés dans le Vieux-Montréal, un quartier très difficile pour le commerce, madame, si on
s'est installés là, c'est par amour justement du patrimoine de ce quartier-là qu'on aime et qu'on

aimerait qu'il se développe de la bonne façon, comme la grande majorité des villes l'ont fait ailleurs.

730

LA PRÉSIDENTE :

Vous parlez d'un comité de suivi. Il me semble avoir compris à travers les lectures que depuis maintenant déjà plusieurs années, il y a eu énormément de travaux qu'il s'est fait dans le secteur du Vieux-Montréal, que ce soit dans l'arrondissement historique même, par exemple avec le plan mise en Lumière, j'allais dire le resurfaçage mais, là, c'est avec des pavés de granit des rues, aussi tout ce qui s'est fait dans le Vieux-Port.

735

Alors, j'aimerais vous entendre parce qu'il semble qu'il y ait quand même une forme de planification concertée. Alors, j'aimerais vous entendre sur le rôle finalement des autorités dans le suivi des aménagements et des modifications au bâti dans l'arrondissement historique et peut-être aussi sur la complémentarité des actions avec le Vieux-Port, puisque l'attrait touristique tient aux deux territoires.

740

745

M. VINCENT DI CANDIDO :

Là aussi, on s'est beaucoup impliqués évidemment comme association. Quand vous parlez du Plan lumière, on est bien placés qu'on a été les premiers demandeurs de ce plan-là. Il a fallu deux ans de pétition avec mon ami Sammy Forcillo, ancien conseiller peut-être que vous connaissez, pour que le Plan lumière soit mis en application en premier lieu sur la rue Saint-Paul, comme vous le savez, après sur la rue Sainte-Hélène et ainsi de suite.

750

Concernant les travaux de la Place Jacques-Cartier, on a été les demandeurs – je ne dis pas qu'on a été les seuls – mais on a été ceux qui ont poussé continuellement pour que ça se fasse, y compris l'ancien stationnement qu'il y avait en face de l'Hôtel de Ville, si vous vous rappelez.

755

Il y a eu aussi notre implication par la table de concertation que vous savez qui existe, en tout cas qui existait dans le Vieux-Montréal – maintenant, elle est un peu amoindrie mais qui existait – les bâtiments comme Chaussegros-de-Léry, les bâtiments en face du Marché Bonsecours qu'il y a eu beaucoup disons de controverse dans ces bâtiments-là, on a appuyé ces initiatives-là, y compris les travaux derrière le Musée Ramezay, comme vous savez le jardin qu'il y a. En fait, on a été de tous les travaux.

760

765

Comme vis-à-vis le Vieux-Port, on a de très bonnes relations, non seulement comme président, mais peut-être vous le savez, je suis aussi journaliste, j'ai le journal Écho Vieux-Montréal Centre-ville. Donc, par le fait même, c'est des personnes qui travaillent en étroite collaboration, non seulement avec moi mais avec notre association et avec les musées. D'ailleurs, entre autres, par le fait de la création qu'on a faite dans le Vieux-Montréal qui s'appelle la Fête de l'Histoire où tous les musées, c'est le marché public Pointe-à-Callière, on a démarré en

770

même temps, c'est quelque chose que notre association a mis sur pied et que, par la suite, tous les musées y ont contribué. Donc, ça, c'est le volet historique, si vous voulez.

775 Mais même dans les travaux de pavé, tout ça, on a participé très activement dans tout ce qui se passe dans le Vieux-Montréal. Mais comme je vous dis, je trouve que - en tout cas, on trouve que ça ne va pas assez loin et ça va trop lentement.

LA PRÉSIDENTE :

780 Madame Beudet.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

785 J'aimerais vous entendre un peu plus sur l'état de situation par rapport au plan d'ensemble que vous précisez dans votre mémoire. Il y a des études qui ont été faites, il y a probablement des propositions que vous nous mentionnez par rapport aux piétons, aux stationnements, etc. Vous dites que ça va trop lentement. Est-ce que c'est complètement stagnant? Est-ce que ça progresse? Qu'est-ce qui arrive finalement avec les grandes compagnies, c'est-à-dire les
790 compagnies de transport de la Ville de Montréal, est-ce qu'elles sont réceptives à des propositions de navette? Si vous pouviez nous donner un peu plus de détails, s'il vous plaît.

M. VINCENT DI CANDIDO :

795 Disons, non seulement on a travaillé ce sujet-là qui est très élaboré, on a fait même des plans de piétonisation, mais on a travaillé aussi, comme vous le savez, avec la nouvelle institution, l'arrondissement Ville-Marie. Et je me souviens autant le maire que j'ai rencontré à quelques reprises que monsieur... le monsieur de Verdun, le conseiller de Verdun...

800 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Bossé?

M. VINCENT DI CANDIDO :

805 Monsieur Bossé, que j'ai rencontré à trois, quatre reprises, y compris le responsable du quartier Saint-Jacques, monsieur Laramée. Donc, toutes ces personnes-là ont été consultées et elles ont trouvé très intéressant... d'ailleurs, monsieur Laramée même avait dit qu'il souhaitait que ça soit fait, monsieur Bossé la même chose, et tout ça.

810 La problématique, c'est que évidemment, on ne peut pas instaurer une piétonisation sans que le restant, il y ait des accommodements. Pour moi, le restant, ça veut dire les trois bouches de métro qui existent, il faut qu'il y ait des navettes. On ne peut pas demander aux gens de ne pas venir en voiture, et surtout en été, il faut penser qu'il y a des personnes âgées que quand

815 elles doivent faire 500 mètres en montant une côte, elles ne sont pas capables. Il faudrait qu'il y ait un système de transport adéquat.

Et, de toute façon, en été particulièrement, on n'a pas le choix, parce que toutes les études, j'ai participé entre autres à la table de concertation avec la police, les différentes sections
820 policières qu'il y a, et on avait des études d'impact qui indiquaient que le Vieux-Montréal ne peut pas supporter plus que 18 000 véhicules à l'heure.

Or, à plusieurs reprises, la police a dû fermer le quartier parce qu'il y a plus de 50 000 véhicules à l'heure en été. Et, de toute façon, la grande majorité, la très grande majorité ne font que tourner, ils font du sur-place en cherchant une place, ils font de la pollution, et on empêche
825 les touristes et les citoyens de se promener dans la rue. Parce que comme vous le savez, les trottoirs sont très étroits dans le Vieux-Montréal. C'est difficile. C'est en file indienne que les familles avancent, elles ne peuvent pas circuler dans la rue.

Donc, ça peut être sous deux formes d'aménagement: soit une fermeture complète ou, comme on l'a suggéré – et on avait l'aval, je rappelle ça, on avait l'aval aussi des commerçants de cette artère, parce que l'essai, c'est sur la rue Saint-Paul en premier lieu, qui est la rue la plus achalandée si vous voulez – on avait soumis que le trottoir du côté nord soit élargi avec des bacs à fleurs tout le long pour que les gens puissent se promener et on laisserait passer les voitures parce
835 que ça crée une certaine bisbille avec les résidents ou avec d'autres personnes.

Alors, on s'est dit, bien, peut-être entre deux maux, au moins qu'on fasse un aménagement pour que les gens puissent se promener en famille, sans danger en plus. Parce que c'est dangereux, vous savez, quand on descend le trottoir et que la voiture passe proche. Et
840 en hiver, je vous rappelle qu'il y a des glaçons qui tombent, il y a eu des blessés par le passé. Alors que s'il y avait eu des trottoirs plus larges, ça ne serait pas arrivé. Donc, c'est valable pour l'été et pour l'hiver.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

845 Dans un autre ordre d'idées, vous parlez d'hiver, vous parlez d'élargissement des activités en automne et en hiver, puisque le gros du tourisme est l'été, est-ce que vous avez des propositions plus précises de qu'est-ce qui pourrait se faire l'hiver?

850 **M. VINCENT DI CANDIDO :**

Bien sûr, madame. Il y a eu même des plans soumis. Vous voyez, on a bien travaillé, là. D'ailleurs, j'ai oublié, je pourrais vous apporter un projet. Ce qui existait au XIXe siècle, le Carnaval de Québec qui existait là, c'était dans le Vieux-Montréal que ça a démarré. C'était un
855 architecte que, suite à malaria et tout ça, il a transporté ça aux États-Unis et vers les années 1900 quelque chose, je ne me souviens plus les dates précises, en tout cas, c'est Québec qui a repris ça en main. Mais ça a démarré au Vieux-Montréal.

860 Qu'est-ce que c'est qu'il y avait? Il y avait un château de glace sous la Place d'Armes
devant l'église et trois glissades sur la Place Jacques-Cartier qui se rendaient jusqu'au fleuve,
parce que le fleuve était plus proche à cette période-là. Je ne dis pas que ça doit être ça. Mais ça,
c'est un des incitatifs où ça pourrait s'entourer de toutes sortes d'événements, autant avec le
Vieux-Port qui est un endroit privilégié, par exemple des sculptures de glace et autre chose,
865 qu'autant vis-à-vis les calèchiers. En tout cas, il y a beaucoup de choses qui pourraient se faire
dans le Vieux-Montréal, sauf qu'il faut une volonté.

870 Quand on pense que le Plan lumière qui a coûté – et je l'ai critiqué dans le journal
d'ailleurs que je représente – le Plan lumière qu'on a donné plus de 10 M\$ pour trois ans et, à
mon avis, ça a attiré juste une élite, dans le sens que c'était quoi? D'attirer des restaurateurs,
des grands chefs cuisiniers, un éclairage des bâtiments publics et particulièrement de la musique
classique.

875 Je n'ai rien contre ça. Sauf que je me dis, on dépense tellement d'argent pour des choses
semblables qui n'attirent pas nécessairement les masses et quand on fait des événements qu'on
souhaite... parce qu'il y avait eu aussi un coût pour le château de glace et les glissades. C'était
250 000 \$. Là, on nous a dit: «Bien, on n'a pas d'argent.» Mais on a des millions, par exemple,
ailleurs.

880 Alors, on se dit, le Vieux-Montréal, pour attirer une clientèle particulièrement en hiver, on
n'a pas le choix. Parce que le Vieux-Montréal n'est pas habité. Il y a à peine même pas 3 000
résidants dans le Vieux-Montréal. Comment voulez-vous qu'un quartier puisse vivre? Même le
mixte commercial a de la difficulté pour une raison bien évidente. Tous ceux qui viennent, ils se
cassent la gueule. Il y a eu deux épiciers au Marché Bonsecours qui ont fait des faillites de plus de
500 000 \$, madame, parce qu'il n'y a pas la clientèle.

885 Donc, pour avoir un mixte commercial, il faut qu'il y ait des gens de l'extérieur qui
viennent dans le Vieux-Montréal. Pourquoi que les galeries d'art fonctionnent plus ou moins?
Parce que c'est juste un domaine: l'art. Il y a à peu près 25 galeries d'art. Donc, les gens se
disent: «On a un choix. On va y aller là.» Mais ils ne viendront pas pour une bijouterie, un
890 magasin de chaussures ou des parfums ou des affaires comme ça, il n'y a pas un choix. Moi le
premier, j'irais dans un centre d'achats où j'ai un choix.

895 Donc, pour attirer les gens, il faut des événements majeurs, mais pas d'une journée. Il
faut des événements qui durent plusieurs semaines. Autrement, ça ne vaut pas la peine. Une
journée comme on fait l'Halloween ou des choses comme ça, c'est tellement éphémère que ça n'a
aucun impact.

900 Donc, c'est, un, des événements. Il y a quand même des créatifs qui peuvent imaginer
d'autres événements, mais toujours en fonction qu'il faut que ça dure plusieurs semaines.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

Merci.

905 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Archambault.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

910

Monsieur Di Candido, vous venez de mentionner qu'un des problèmes du Vieux-Montréal, c'est le manque de résidants et vous soulignez que «les contraintes physiques et architecturales limitent la possibilité de conversion à des fins d'habitation.» Je cite votre mémoire. Et il y a même un coefficient de rentabilité minimale dans la transformation de certains bâtiments à vocation résidentielle et, par ailleurs, vous faites état de l'arrivée d'une quinzaine d'hôtels dans le quartier.

915

Alors, ma question, dans le contexte de l'élaboration d'une Politique du patrimoine, est-ce que vous trouvez utile ou nécessaire ou souhaitable ou les trois qu'il y ait des balises touchant un contrôle de l'occupation des bâtiments dans le Vieux-Montréal? Est-ce que ça devrait être régi pour des considérations d'ordre patrimonial?

920

M. VINCENT DI CANDIDO :

C'est déjà là. Le problème, c'est dépendant, comment dire, de certaines connaissances politiques, elles changent souvent. Je peux vous donner des exemples où je suis intervenu personnellement. L'Hôtel Saint-Sulpice, entre autres, où les inspecteurs de la Ville de Montréal et le ministère de la Culture avaient ordonné de changer la fenestration parce que ça ne correspondait pas au permis qu'il avait reçu, puisque c'était en plastique, si vous voulez, à la place d'être en bois.

925

930

Or, parce que dans l'implication de l'hôtel, il y avait un ami personnel de Bernard Landry de l'époque, on m'a dit clairement, même au ministère de la Culture du Vieux-Montréal, on m'a dit: «Vincent, appelle à Québec. Tu connais beaucoup de monde en politique là? Essaie de faire pression, parce que nous, on n'arrive plus.» Et c'est resté comme ça. Ça a été sujet de discussion d'ailleurs pour un autre permis que les mêmes propriétaires avaient demandé sur la rue Saint-Sulpice, à côté de la chapelle, et le patron de l'hôtel est même venu me voir pour essayer de me dire: «Vincent, n'interviens pas trop là à l'Hôtel de Ville, parce que là ils me font des problèmes.»

935

940

Donc, évidemment, pour la section adjacente, il a été obligé de suivre les impératifs qu'on lui avait soumis, mais ce qui avait été fait, c'est resté lettre morte, c'est resté comme ça.

945 Le problème qui survient, c'est que d'autres propriétaires m'ont appelé aussi. Par exemple, l'Hôtel Nelligan, juste en face, il me dit: «Comment ça se fait, Vincent, lui il peut faire ça, puis moi j'essaie de suivre les règles, de trouver des menuisiers qui essaient de suivre les règles qu'ils m'ont données, qui arrivent pas à 100 %, puis on me cause toutes sortes de misères.» Comment voulez-vous défendre une position semblable?

950 Alors, c'est dans ce sens-là que je me dis, s'il y a une institution créée par l'organisme, la Ville de Montréal qui pourrait nommer quelques personnes, le gouvernement du Québec par le ministère de la Culture, ça peut être Héritage Montréal, je ne sais pas, mais une autre institution, qui fasse une surveillance très étroite en comité, qui fasse une surveillance très étroite, ça ne serait pas aussi simple de faire ce qu'ils font actuellement.

955 Parce que même les inspecteurs, non seulement ils ont des influences politiques, mais ils sont débordés parce qu'il y en a très peu. Il n'y en a pas beaucoup des inspecteurs. Il y en a deux. Un de la Ville de Montréal, l'autre du ministère de la Culture, puis quand on subit certaines pressions, ils laissent tomber, terminé.

960 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :**

Autrement dit, vous trouvez que les outils seraient bons, les outils de contrôle sont bons. C'est au niveau de l'application que vous trouvez des problèmes.

965 **M. VINCENT DI CANDIDO :**

Écoutez, moi, je pense qu'on ne peut pas être en même temps... je veux réfléchir mes mots parce que je ne veux pas non plus salir qui que ce soit. Mais on ne peut pas être dans le bain, puis en même temps donner les recommandations de la façon que ça doit se faire. Ça doit être des personnes qui sont à l'extérieur de ça. Et pour être à l'extérieur de ça, on ne peut pas 970 laisser ça juste à la Ville de Montréal ou juste au ministère de la Culture.

Il faut qu'il y ait un comité qui rassemble plusieurs ingrédients où le côté, disons, patronage, puisse pas avoir lieu. Je ne dis pas qu'il y en a énormément, qu'on s'entende là-dessus, mais il y en a. Puis il y en a même pas mal.

975 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :**

D'accord.

980 **LA PRÉSIDENTE :**

J'aurais juste une dernière petite question pour être sûre d'avoir bien compris. Vous avez parlé de la SDC, puis du Plan opération commerces. Si je me souviens, le POC, c'était pour les programmes de restauration de façade des bâtiments, je crois. Une Société de développement 985 commercial, ça vise certainement plus que ça.

990 Ce que j'aimerais savoir de votre part, c'est est-ce que ça ouvre la porte à des investissements de la Ville sur le territoire décrété de la Société de développement commercial? Est-ce que c'est un des volets qu'une SDC peut permettre et que votre association trouverait difficile d'obtenir, par exemple.

M. VINCENT DI CANDIDO :

995 Je pense que ça demande plus qu'une association. Vous savez, quand n'arrive même pas à se faire écouter pour boucher des trous dans le Vieux-Montréal, là, je pense qu'il faut beaucoup plus qu'une association. L'Association comme la nôtre ou comme la SDC ou d'autres associations sont là pour faire de la pression. Mais à part de faire de la pression, n'ont pas les prérogatives pour mettre un plan en fonction, surtout si c'est un plan patrimonial.

1000 Un exemple que je vous ai donné tantôt, je n'ai pas trop élaboré: les bâtiments n'ont aucune identification. Nous, on a fait des démarches et vous savez ce qu'on nous a dit au ministère de la Culture? «Écoutez...», il dit: «... peut-être que ça va déformer l'aspect du bâtiment.» Mon oeil! Écoutez, dans toutes les villes du monde, qu'ils fassent un peu de recherche, que ça soit Paris ou ailleurs, il y en a partout des plaques d'identification.

1005 Comment voulez-vous que le touriste puisse apprécier, non seulement le touriste mais même les Montréalais, les Québécois, puissent apprécier un quartier historique quand on n'a aucune connaissance – moi le premier qui m'intéresse beaucoup à l'histoire, j'ai fait faire même des documents sur l'appartenance des documents sur la rue Saint-Paul – quand les gens, nous-
1010 mêmes, on n'arrive pas à identifier qui c'est qui l'habitait? C'est quoi? Depuis combien de temps qu'il est construit? Qu'est-ce qui est arrivé? Tout ça. Comment voulez-vous que les gens qui viennent nous visiter puissent savoir ça?

1015 Et supposément, ça déformait. Ça déformait quoi? À Québec, il y en a pourtant des plaques. Pourquoi la ville de Québec en a et pas la ville de Montréal? Donc, c'est tout simplement une question de gestion et peut-être de mauvaise volonté. Et la Ville pourrait être l'initiateur dans ce sens-là. Combien de fois la Ville m'a dit: «Vincent, tu sais que nous, on essaie, mais ce n'est pas nous qu'on décide en dernier lieu, c'est le ministère de la Culture.»

1020 Bien, peut-être qu'il va falloir travailler avec le ministère de la Culture, que ça se fasse ensemble. Je ne dis pas qu'il doit être exclus. C'est normal qu'il s'occupe... D'ailleurs, le territoire comme tel historique a été délimité par le gouvernement du Québec. Donc, c'est normal qu'il soit là. Mais que ce soit fait en collaboration. Et ça, actuellement, ce n'est pas nécessairement le cas.

1025 **LA PRÉSIDENTE :**

Une dernière question de madame Beaudet.

1030 **Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :**

Je constate qu'on a reçu un document sur la liste des organismes, des gens du milieu associatif qui font partie du Réseau du patrimoine et je me rends compte que votre association n'en fait pas partie. On parlait tout à l'heure d'organiser des événements sur plusieurs semaines.

1035

Est-ce qu'il y aurait une ouverture chez vous justement à essayer de vous associer à l'organisation d'événements qui relèvent du patrimoine, de la culture, avec le milieu associatif que nous allons entendre au cours des prochains jours? Parce que pour eux, on se rend compte qu'ils ont besoin d'un soutien financier qui n'existe pas ou presque pas, puis chez vous, bien, vous êtes des commerçants qui peut-être pourriez offrir des commandites.

1040

Alors, j'essaie de voir, de rapprocher peut-être les deux milieux et comment vous voyez une initiative comme ça.

1045 **M. VINCENT DI CANDIDO :**

Écoutez, il faut comprendre que les commerçants comme partout ailleurs, mais encore particulièrement encore une fois dans le Vieux-Montréal, pendant six mois, ils ont pas grand-chose. C'est très difficile pour les commerçants. Alors, on ne peut pas parler de financement parce que, déjà, ils payent une taxe spéciale, c'est comme ça que ça s'appelle, pour faire partie de la Société de développement commercial.

1050

La Société de développement commercial qui a aussi différents impératifs, parce qu'il n'y a pas rien que des événements à créer évidemment, il y a d'autres impératifs où l'argent, à peu près 500 000 \$, il faut qu'il soit investi à droite et à gauche.

1055

Une des alternatives qu'on a pu trouver pour faire des événements très éphémères, je vous parlais d'une journée, tout ça, c'est de voir avec le groupe Spectra, tout ça, mais ces gens-là ne font pas ça pour rien. Chaque fois qu'ils font quelque chose, vous devez donner plus que vous recevez. C'est clair. Et je ne dis pas ça de mauvaise foi, c'est normal, c'est la business.

1060

L'implication dans un quartier historique, encore une fois, Paris, le maire de Paris, il demande pas aux citoyens ni aux commerçants de créer des événements. Quand il crée des berges, quand il crée un paquet de choses, et c'est continué qu'il crée des choses, il ne demande pas à chaque fois de siphonner les citoyens. Un quartier historique, je pense qu'une ville a la responsabilité de le mettre en évidence et en valeur.

1065

Quand le maire court actuellement comme la FINA pour essayer d'avoir des jeux, puis qu'il se porte garant pour 12-15 M\$, bien, moi, je trouve aberrant qu'on peut dépenser de l'argent comme ça, qu'on trouve de l'argent comme ça, mais on ne trouve pas de l'argent pour animer une ville et pour mettre en valeur un quartier historique.

1070

1075 Nous, comme association, on essaie de faire notre part avec les moyens qu'on a. Un exemple, l'histoire dont je vous parlais tantôt. Je me suis dit, est-ce que nous, bénévolement, on arrive vraiment à le développer? Avec des 50-60 000 \$, vous faites rien. Comment vous voulez créer une atmosphère du XVIIIe siècle avec des habits et tout ça, avec un petit montant comme ça? Ça sert même pas pour les assurances.

1080 Donc, je me suis dit, la seule façon peut-être de se développer, c'est que cet événement-là, je le donne, parce que ça nous appartient, je le donne aux différents organismes culturels. C'est qui? C'est les musées. J'ai rencontré tous les musées. Je leur ai dit: «Écoutez, moi, je vais vous faire une proposition. Vous tenez à garder la culture. Vous voulez que ce soit un événement à caractère historique, ça ne vient pas une fois ou une braderie.» Je n'ai rien contre, mais dans le Vieux-Montréal, on n'en veut pas. «Donc, je vous donne ça. Est-ce que vous êtes capables de prendre ça en main?»

1085 Ça fait deux mois. Là, ils sont en réflexion, parce que le problème, c'est qu'eux aussi, ils n'ont pas d'argent. Alors, eux aussi ont toutes les misères du monde, même pour se faire la moindre publicité de promotion.

1090 Si vous prenez le Musée Marc-Aurèle Fortin ou Georges-Étienne Cartier ou... et Georges-Étienne Cartier, c'est fédéral. Pourtant des sous des commandites, on en a là-dedans, mais pour Georges-Étienne, on n'a pas une cenne.

1095 Alors donc, ça devient très difficile d'animer un quartier avec nos moyens, parce que nos moyens sont très limités. Évidemment qu'on est prêts à collaborer avec qui que ce soit en fonction de ce qu'on voudrait, ce qu'on souhaite dans le Vieux-Montréal. Mais encore une fois, il faut que la Ville en premier lieu s'implique. À un moment donné, je l'ai même offerte à la Ville de Montréal, l'affaire. «Puis si tu la veux, je te la donne. Fais quelque chose.» «Ah! non, non, non, Vincent. Continue, ça va bien comme ça.» Bien, oui!

1100 Donc, il va falloir que les institutions qui croient en un patrimoine, ça ne soit pas juste sur des commissions. Encore une fois, je trouve très valable une commission comme ça, mais ce qui me fait peur pour avoir participé au dernier Sommet entre autres, à chaque fois, ça termine en queue de poisson.

1105 Alors, je souhaite que ce n'est pas le cas. Et je sais très bien que vous, vous allez faire votre travail, mais c'est la suite qui me fait peur. Est-ce qu'il va avoir une continuité? Donc, dans ce sens-là, je me dis, j'ai participé à des dizaines de commissions, madame. Tous les rapports que vous avez, ça a été travaillé avec la Ville de Montréal. Nous, comme association, on a travaillé pendant des mois – pas des semaines, des mois – et, finalement, ça débouche sur pas grand-chose.

1115 Donc, à un moment donné, il va falloir qu'on se dise, c'est bien beau des rapports, des recommandations, mais je ne veux pas que ce soit juste un moyen de se dire: «Bien, il y a des gens qui chialent. Ils vont venir parler de ce qu'ils ont à coeur, puis après, bien, on va avoir la

paix.» Je ne vous dis pas ça pour vous, madame la présidente. Je vous dis la réalité tel que ça se passe généralement. Et j'espère que ça va changer.

LA PRÉSIDENTE :

1120

Nous l'espérons aussi, monsieur Di Candido. Et je me trouve un peu comme prise entre l'arbre et l'écorce, parce que je voudrais à la fois vous féliciter des efforts que vous avez fait historiquement et dont j'apprends l'ampleur ce soir, mais aussi je voudrais vous dire, malheureusement on ne peut pas se permettre d'arrêter. Il faut toujours continuer. Et nous sommes chanceux finalement à Montréal d'avoir des gens comme vous et bien d'autres qui sont là pour veiller à la mise en valeur et la conservation dans le patrimoine.

1125

M. VINCENT DI CANDIDO :

1130

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1135

Merci à vous.

Je serais prête maintenant à recevoir les représentants de la Société généalogique canadienne-française, s'ils sont présents, donc avec monsieur Fournier. Bonsoir, monsieur!

M. MARCEL FOURNIER :

1140

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

1145

Bienvenus!

M. MARCEL FOURNIER :

1150

Madame la présidente, monsieur et madame les commissaires, juste au départ, si vous me permettez qu'on se présente un peu, quel est notre organisme. Alors donc, nous, on est dans le patrimoine immatériel, ce qui semble être assez difficile à comprendre pour certaines personnes, mais je pense que le patrimoine immatériel, c'est la documentation et les archives, les livres. C'est plutôt ça que les édifices, bien qu'il y ait des beaux édifices patrimoniaux qui les conservent ces documents-là.

1155

Alors donc, nous, la Société généalogique canadienne-française, on est un organisme sans but lucratif, non subventionné, qui existe depuis 1943, qui a pignon sur rue à Montréal depuis 1943, qui a 3 800 membres, dont environ 2 000 à Montréal, et qui travaille, le mandat ou la mission de la Société, c'est de diffuser l'histoire des familles de Montréal, du Québec, du

1160 Canada, principalement l'histoire des ancêtres d'origine canadienne-française, mais depuis quelques années les groupes ethniques sont de plus en plus intéressés parce qu'il commence à y avoir quelques générations d'Italiens, de Portugais et d'autres nationalités qui sont chez nous.

1165 Alors, dans cette perspective, la Société a décidé de déposer un mémoire à votre commission pour parler de patrimoine immatériel. Alors, je laisserais madame Hélène Lamarche, qui a été l'auteure de ce document, vous le présenter brièvement. Je sais bien que vous l'avez mais peut-être pour toutes les autres personnes qui sont ici.

Mme HÉLÈNE LAMARCHE :

1170 En fait, évidemment, il y a des ajouts. Alors, j'ai moi aussi des textes à déposer sur papier ce soir et je peux envoyer ça par courriel demain, si vous le désirez.

1175 Donc, je retourne quelque peu en arrière. Au 8 décembre 2004, lors de la séance d'information sur le projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal qui se tenait à Lachine, j'assistais à cette réunion – d'ailleurs, je vous salue encore une fois – et j'avais posé deux questions: une était spécifiquement relative à la place et au rôle dévolus à Lachine dans la Politique du patrimoine, et l'autre concernait l'absence totale de toute référence à la généalogie dans les 86 pages du document.

1180 À ma première question, donc celle qui concernait Lachine, madame Céline Topp a mentionné que la Ville de Montréal et la Société de développement de Montréal préparaient la candidature de Montréal comme ville du patrimoine mondial auprès de l'UNESCO et que ce projet soulignait fort à propos l'importance historique exceptionnelle de Lachine.

1185 En tant que présidente de la Société d'histoire de Lachine, en tant que citoyenne de Lachine, je me réjouis hautement de ce projet de candidature et je souhaite, bien sûr, qu'il s'accomplisse. Mais en tant que généalogiste, membre du conseil d'administration de la Société généalogique canadienne-française, je continue toujours de me poser des questions sur l'étonnante invisibilité de la généalogie dans la Politique patrimoniale.

1190 Dans le document qu'on nous a proposé, on parle d'appartenance, on parle de commémoration, on parle de lieux de mémoire, d'axes de peuplement, de communautés culturelles. Et reportons tout ça sur fond de candidature éventuelle de la Ville de Montréal au titre de ville du patrimoine, on ne peut que s'étonner des commentaires qui ont été faits par madame Topp – je ne la signale pas particulièrement, en fait, c'est elle qui était la porte-parole – donc des réponses qu'elle a tenté d'apporter à ma question: pourquoi ne parlait-on pas de généalogie?

1200 Elle nous a d'abord rappelé que la politique visait trois axes principaux: la mise en place d'un système d'organisation de l'action en patrimoine fondé sur le partenariat – retenons le mot – ; la Ville de Montréal comme propriétaire exemplaire; et la Ville de Montréal comme gestionnaire exemplaire.

1205 Elle avait également ajouté que la généalogie, c'est quelque chose qui est plus dans le domaine de l'intérêt de la recherche, soit personnelle, soit en groupe. Donc, la généalogie n'apparaissait pas dans le document parce qu'elle relevait du domaine de la recherche personnelle.

1210 En fait, cette attitude-là ou cette façon de voir, si je la comprends bien, revient ni plus ni moins à placer la généalogie, qui est une discipline historique en fait, au même rang que le bricolage. On suit un cours de macramé, on fait du macramé dans son sous-sol, puis on l'expose au bazar paroissial. Je ne sais pas si...

1215 On est peut-être un peu responsables, les généalogistes, de ne pas avoir assez expliqué ce qu'on était, de ne pas avoir été assez présents. Si tel est le cas, bien, on va se rattraper maintenant.

LA PRÉSIDENTE :

1220 Vous êtes bien partie, madame.

Mme HÉLÈNE LAMARCHE :

1225 Merci beaucoup. On continue. Si à la Ville qui souhaite associer des partenaires dans le partage des responsabilités en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine, on pourrait commencer à se rappeler... justement, on se rappellerait qu'en 2003, donc hier, on a souligné avec éclat le 350e anniversaire de l'arrivée de la Grande Recrue de 1653 et qu'un des partenaires les plus actifs dans cet événement commémoratif était la Société généalogique canadienne-française. On a d'ailleurs – le monsieur qui parlait des plaques – on en a posé une
1230 plaque pour commémorer cette Grande Recrue. On l'a posée. Alors, donc, on a fait notre effort pour plaquer le Vieux-Montréal.

1235 Donc, un des points saillants de cet événement était l'identification des membres de la Recrue et de sa descendance. Il n'y a personne d'autre que les généalogistes qui pouvaient un, identifier les membres de la Recrue et, deuxièmement, retracer, aider à retracer tous les descendants qu'on a conviés à des grandes fêtes en octobre 2003.

1240 Donc, on parle de partenariat. On n'est pas dans le sous-sol d'une église là. On est sur la place publique en train de mettre nos connaissances personnelles et collectives au service de la collectivité.

En fait, dans ce partenariat, il y avait aussi la Ville de Montréal, la Commission des lieux de mémoire, le Musée d'archéologie et d'Histoire, la Fédération des familles souches. Vous voyez qu'on a déjà des précédents.

1245 Il faudrait rappeler, comme monsieur Fournier vient de le faire aussi, que ce patrimoine, que la généalogie s'inscrit dans le contexte du patrimoine immatériel. On est dans les archives, on est dans les documents anciens et tout ça.

1250 Si on reprend maintenant l'argumentation qui avait été faite par madame Topp, Montréal, ville propriétaire de biens patrimoniaux et Montréal, gestionnaire, encore une fois, difficile de penser que la généalogie soit exclue de ces deux axes-là.

1255 Jusqu'à hier, mais là littéralement hier, la Ville possédait avec la Salle Gagnon de la Bibliothèque municipale, un fonds documentaire exceptionnel. Là, on sait qu'avec la Grande Bibliothèque, la Bibliothèque municipale n'existe plus, le fonds Gagnon va être rapatrié ailleurs, mais en fait, la ville était propriétaire de documents. Donc, en tant que gestionnaire, il y avait de la matière première.

1260 Et la ville possède toujours des archives. Et ces archives-là, je le sais pour les avoir consultées, contiennent beaucoup de documents qui sont utiles à l'histoire des familles. Moi, j'ai retrouvé de la correspondance de mon père dans les archives de la Ville de Montréal. Alors, vous voyez que... et ça, ce n'est pas exploité, ce n'est pas mis en évidence, mais du matériel généalogique, la Ville en possède et je ne parle même pas de toutes les bases de données, toute la documentation relative aux biens fonciers.

1270 Parce que quand on fait l'histoire de la généalogie, on ne se contente pas de dire que Machin a épousé Unetelle. On veut savoir où il habitait, où il était situé. On veut savoir où était son terrain. On remonte au cadastre. Du cadastre, on passe au plan terrier. Et cette documentation-là appartient, en partie, à la Ville de Montréal. Donc, en tant que gestionnaire responsable de la généalogie, il y a quelque chose à faire de ce côté là.

LA PRÉSIDENTE :

1275 Madame Lamarche?

Mme HÉLÈNE LAMARCHE :

Oui?

1280

LA PRÉSIDENTE :

Vous êtes superintéressante mais je vous dis qu'on a réservé de 20 à 25 minutes par intervenant, puis on veut avoir le temps de vous poser des questions.

1285

Mme HÉLÈNE LAMARCHE :

Bon, alors, j'accélère.

1290 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais n'abrégez pas. C'est juste de cibler peut-être, s'il vous plaît.

1295 **Mme HÉLÈNE LAMARCHE :**

D'accord. Alors, si on parle maintenant de gestionnaire exemplaire, en plus de ce que la Ville possède, je rappelle que le fonds Gagnon, le fonds de la salle Gagnon incorporée à la Grande bibliothèque aux Archives nationales, la Ville ne possède pas mais sur le territoire de la Ville de Montréal, il y a un département de démographie historique qui est le phare dans la recherche historique et généalogique, avec des gens comme Hubert Charbonneau, comme Gaétan Desjardins.

1300 Donc, la Ville possède une richesse qui est connue de tous les gens qui font de la généalogie, que tous les chercheurs en démographie connaissent. Je ne sais pas si vous le connaissez, mais voilà. C'est un phare qu'on ignore.

1305 Ensuite, évidemment, la ville possède aussi – et je ne parle même pas de notre bibliothèque à nous – la bibliothèque des Mormons. Il y a une bibliothèque ici à Montréal, un centre de recherche, et si on sort un tout petit peu de l'île pour aller dans le grand Montréal, on a, à Laval et à Longueuil, deux sociétés importantes de généalogie.

1310 Donc, tout ça pour dire que si on parle de partenariat, si on parle d'association, si on parle de mise en valeur du patrimoine immatériel, il y a matière à faire quelque chose avec ce qu'il y a à Montréal.

1315 Et, actuellement, surtout ces derniers temps, on parle de branding. Ce n'est pas un mot que j'aime mais je vais l'utiliser ce soir, je vais me forcer. Donc, on parle de branding. On ne sait pas trop comment brander la Ville de Montréal. Moi, je vous suggère un branding généalogique. Après tout, Montréal, ça a été la porte d'entrée vers l'ouest. Tout le continent nord-américain est passé par Montréal, une partie en tout cas est passée par Montréal. Et tant francophone qu'anglophone. Ça a rayonné beaucoup, beaucoup.

1320 Alors, il y a déjà en Amérique du Nord une ville généalogique. C'est Salt Lake City. Pourquoi ne pas faire de Montréal la ville généalogique francophone? On a les ressources. Tout ce qu'on a à faire, c'est d'aller chercher le monde. Et de les attirer à Montréal, non pas juste pour des compétitions sportives, mais peut-être aussi pour faire de la généalogie.

1325 Et, à ce sujet-là, je voudrais vous rappeler quelque chose. Il y a quelques années, en 1994, il y a eu au Nouveau-Brunswick le congrès acadien. Ça devait être un événement important, oui. Il est venu, savez-vous combien de monde? 300 000 personnes. On n'attendait jamais autant de monde et c'était des gens qui ne parlaient pas français. Ils sont venus à Moncton

parce que leurs racines acadiennes dépassaient la langue. Ces gens-là avaient des racines acadiennes qu'ils venaient chercher, qu'ils venaient retrouver à Moncton.

1335 Bien, c'est le cas de millions d'Américains, qui ont des racines françaises, qui les découvrent par la généalogie et qui voudraient bien savoir où vivaient leurs ancêtres, qui voudraient revoir des lieux, qui voudraient... bon, etc. Alors, ça, qu'est-ce que ça représente? Ça représente un potentiel touristique énorme. Les gens viennent sans qu'on aille les chercher.

1340 Si on faisait l'effort d'aller les chercher, ils viendraient sans doute encore plus et ça pourrait être ce qu'on appelle non pas... ce n'est pas des événements ponctuels. J'ai donné l'exemple de Moncton, mais je ne parle pas d'un congrès, je parle d'événement de longue durée. Un positionnement de tourisme, ce qu'on appelle en fait en anglais le «learning tourism», le tourisme-savoir.

1345 Ça, c'est quelque chose qui se fait de longue durée. C'est quelque chose qui se fait douze mois par année. Dans le creux de l'hiver, on fait de la généalogie et on n'a pas froid. On est bien, on est au chaud. Alors, ça pourrait être une façon aussi d'inviter à venir à Montréal en hiver. «Venez faire de la généalogie en hiver à Montréal. Allez faire un tour dans le Vieux-
1350 Montréal, puis allez glisser quand vous serez fatigué.» Il y a des choses à faire avec tout ça.

Mais en fait, ce «learning tourism», ce tourisme-savoir ne se fait qu'avec la collaboration du milieu. On ne peut pas l'implanter, on ne peut pas l'imposer, on ne peut pas le brander comme on marque un boeuf au fer rouge. Ça se fait avec le milieu. Bien, le milieu, c'est nous.
1355 Ce sont toutes les associations d'histoire, de généalogie – je parle pour la Société, mais je parle pour bien du monde encore – donc tous ces gens-là seraient prêts à collaborer, seraient prêts à investir pour que Montréal devienne, rayonne sur le plan de la généalogie. Je pense qu'on a déjà beaucoup de choses en main. Ce qu'il faut, c'est commencer par mettre le mot «généalogie» dans la politique.

1360

M. MARCEL FOURNIER :

Je peux juste rajouter un mot. La Ville de Québec, dans sa Politique du patrimoine qui a été adoptée l'année passée, tient compte de la généalogie aussi. Et là actuellement, ils travaillent
1365 sur un projet de maison de généalogie pour 2008, bien sûr, il y a beaucoup de projets. Alors donc, eux autres, ils l'ont déjà mise dans leur politique et, nous, on souhaite aussi que la Ville de Montréal en tienne compte. Comme l'a dit madame Lamarche, il y a un tourisme généalogique à développer.

1370 Les gens qui viennent à Montréal faire de la recherche généalogique, nous, on les voit. Ils viennent dans nos bibliothèques, ils vont aux Archives nationales, dans la bibliothèque de Montréal. Ils sont là, pas seulement qu'une journée, deux heures, puis ils repartent. Ils sont là quatre, cinq jours. Je comprends qu'ils ne restent peut-être pas toujours au Château Champlain, ils restent dans des petites auberges ou des petits hôtels, mais quand même, c'est un tourisme

1375 quand même important et qu'on voit de plus en plus. Alors, ça, c'est important. Surtout qu'il y a une rationalisation actuellement.

J'ai su ce soir... bon, vous savez qu'actuellement, à Montréal, il y a quatre centres de recherche généalogique. Il y a la Société généalogique qui gère une bibliothèque associative. Il y a la Bibliothèque nationale du Québec. Il y a les Archives nationales du Québec et il y avait aussi la salle Gagnon de la Bibliothèque municipale de Montréal.

Et, là, on a su ce soir que tous les documents de la salle Gagnon, qui étaient un patrimoine de la Ville de Montréal, ont été achetés par la Bibliothèque nationale pour le montant de 25 M\$, seront transférés aux Archives nationales du Québec. Ça n'ira pas à la Grande bibliothèque, parce qu'il y a fusion entre la Bibliothèque nationale du Québec et les Archives nationales du Québec. On part de quatre centres de recherche documentaire, on va tomber à deux. Peut-être mieux dotés, mieux structurés, une meilleure concertation, d'accord, mais je veux dire, il y a quand même des chercheurs Montréalais. Et l'histoire des familles du Québec, l'histoire des familles de Montréal, c'est important.

On travaille en étroite collaboration avec le Musée Pointe-à-Callière sur plusieurs projets de coopération. Ils vont ouvrir en février, je pense, une exposition qui va toucher l'histoire des familles de Montréal. On y a collaboré.

Alors, je pense que c'est important que la généalogie... peut-être que le mot «généalogie», c'est sûr que «généalogie» ça a deux connotations. Première des choses, c'est un loisir. Et comme la population vieillit, de plus en plus de monde s'intéresse à la généalogie. Et ce qui est intéressant en généalogie, c'est que vous avez des gens de toutes les classes sociales. Vous pouvez avoir un avocat, un étudiant, un chômeur ou un menuisier qui vont faire des recherches généalogiques.

Alors ça, c'est quand même des choses qu'on ne voit pas souvent dans un même local des gens d'âge différent, de milieu social différent. Alors donc c'est ça. Et je pense que c'est important de l'ajouter. C'était le commentaire. Et je suis prêt à répondre à vos questions.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup à tous les deux pour votre présentation. Vous avez terminé à une vitesse vertigineuse sur les quatre bibliothèques. Je voudrais juste être sûre d'avoir bien compris. Vous avez dit que la Société gère une bibliothèque associative.

M. MARCEL FOURNIER :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1420 Qu'il y a le Centre national d'archives. La salle Gagnon qui a été vendue mais qui va au Centre national d'archives et non pas à la Bibliothèque nationale. Et la Bibliothèque nationale dont le côté archives va au Centre national d'archives. Est-ce que j'ai bien compris?

M. MARCEL FOURNIER :

1425 Attendez une minute.

LA PRÉSIDENTE :

1430 Non?

M. MARCEL FOURNIER :

Non. Je vais recommencer ça.

1435 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est bien ce que je pensais.

M. MARCEL FOURNIER :

1440 Disons que la collection Gagnon de la Bibliothèque centrale de Montréal devait aller à la Grande bibliothèque, selon l'entente qui a été signée entre la Ville de Montréal et la Bibliothèque nationale. Entre-temps, le gouvernement a passé le projet de loi 69 qui fusionne les Archives nationales du Québec et la Bibliothèque nationale pour devenir Bibliothèque et Archives nationales Québec.

1445 Alors, donc, ils ont décidé que les documents qui étaient à la salle Gagnon, que des générations de chercheurs sont allés depuis 1903, quoi, depuis 1903, maintenant ça va être transféré donc aux Archives nationales, parce qu'ils ne sont toujours bien pas pour se faire concurrence à un kilomètre de distance sur les mêmes documents.

LA PRÉSIDENTE :

1455 Merci pour la précision.

M. MARCEL FOURNIER :

D'accord.

1460 **LA PRÉSIDENTE :**

Avant de passer la parole à mes collègues, vous avez parlé avec insistance de l'aspect, je dirais, social qui est très fort au niveau des recherches généalogiques, puis de l'impact touristique que peuvent avoir ces activités-là. J'ai connu des gens, moi, qui sont remontés loin, puis qui ont fait plusieurs voyages en France pour mieux connaître leur généalogie. Je suis sûre que dans votre milieu, vous en côtoyez plusieurs. Comment est-ce que les sociétés généalogiques sont supportées par les gouvernements locaux ou les gouvernements supérieurs, par exemple dans les pays d'Europe?

1470 **M. MARCEL FOURNIER :**

Je peux vous répondre là-dessus. J'ai eu l'occasion de travailler pour la Maison de la France sur un contrat où je faisais un passeport sourire qui permettait aux Québécois de trouver le village de leurs ancêtres en France et pouvoir y aller. C'est-à-dire, c'était un développement de tourisme généalogique. Ce passeport sourire là a duré dix ans. On allait à la Maison de la France à Montréal et on avait cette documentation qui a été quand même... bon, ça a passé un temps. Ça ne peut pas durer tout le temps, mais ça a duré quand même une dizaine d'années. Donc, c'est un développement.

1480 Quand on dit ici au gouvernement du Québec en matière de généalogie, mettons pour Montréal où on a plus de problèmes, on s'est adressé au fédéral pour avoir de l'aide. Bon, ils nous disent qu'ils s'occupent des musées. Nous, les sociétés, des bibliothèques, ils ne s'occupent pas de ça. Bon, ils nous ont envoyé aussi au ministère des Travaux publics, mais disons qu'on n'a pas adhéré à ça, je pense qu'ils n'auraient pas été intéressés de nous avoir.

1485 On va au gouvernement du Québec. «Ah! Vous êtes un organisme montréalais. On ne peut pas rien faire. Puis on subventionne déjà un organisme national.» Et la Ville de Montréal, ils nous disent: «Bien, écoutez, vous êtes dans l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve. Il faudrait peut-être aller voir l'arrondissement.» Là, je ne sais plus, après l'arrondissement, qu'est-ce qu'on va aller voir? Peut-être aller voir la Ville de Longueuil ou la Ville de Laval, ils vont peut-être être intéressés. Mais ça, c'est quand même drôle quand même. Tout le monde se lance la balle.

1495 Alors, donc, c'est un peu ça. Mais les investissements financiers, il n'y en a pas dans ce domaine-là. Écoutez, on a une Société, on a 69 bénévoles qui représentent 8.5 personne/année de travail. On a 50 mètres linéaires d'archives, qui sont des archives qu'on gère, donc on travaille avec du bénévolat constamment. On essaie de s'associer avec des partenaires financiers, mais c'est comme le monsieur avant, on n'intéresse pas grand monde.

1500 **LA PRÉSIDENTE :**

Je ne suis pas si sûre que ça.

M. MARCEL FOURNIER :

1505 Non, non, mais au plan financier.

LA PRÉSIDENTE :

1510 Mais quand même, ma question, c'était le support qu'on a ailleurs. Vous m'avez dit le support que vous avez eu ici de gens d'ailleurs, mais quand vous êtes en contact avec la France, par exemple...

M. MARCEL FOURNIER :

1515 Oui. Bien, disons que les autres organismes...

LA PRÉSIDENTE :

1520 ... des sociétés généalogiques françaises.

M. MARCEL FOURNIER :

1525 Bon, toutes les sociétés généalogiques en France sont logées par la ville. De toute façon, toutes les sociétés généalogiques à l'extérieur de Montréal sont logées par les villes. Longueuil, Laval, Rimouski, Hull, Sherbrooke. Nommez-en. Elles sont toutes logées. Ici, ils disent: «On ne peut pas faire ça parce que si on vous offre un édifice, on vous loge, on va créer un précédent, puis on va avoir 250 associations culturelles qui vont nous demander d'être logées.» Bon, ils ont peut-être raison dans le fond, là. Je les comprends bien. Alors, donc, on a ce problème-là. C'est que, nous, on voit qu'à l'extérieur de Montréal, il y a un apport financier qui est fait par les villes.

1530

1535 Vous me dites en Europe? C'est exactement la même chose. Ils ont des programmes d'emploi. Nous, aussi, on a des programmes d'emploi. Mais nous, nos programmes d'emploi, ça dure quatre mois. Eux autres ont des programmes d'emploi de deux ans. Alors, donc, c'est pas mal différent des programmes d'emploi quand vous avez des gens que vous avez besoin pour vous aider, qui peuvent travailler deux ans. Nous, ils viennent quatre mois, on les forme deux mois, puis deux mois après, bien, ils s'en vont, parce que là il y a le roulement de l'assurance chômage, puis de toutes ces affaires. En tout cas, tout le monde connaît un peu les programmes d'emploi. Alors, donc, ailleurs, c'est beaucoup mieux que chez nous. Ça, je peux vous le dire. Je peux vous le garantir.

1540

1545 On a une revue. Écoutez, notre revue qui est une revue qui existe depuis 60 ans, non financée, elle est faite sans aucun financement et elle existe depuis 60 ans. C'est la plus vieille revue culturelle du Québec qui existe à ce jour. Et on la diffuse parce qu'on a 350 membres en Europe. Donc, on a une diffusion aux États-Unis, partout. Donc, c'est des choses qu'on fait aussi.

LA PRÉSIDENTE :

1550 Merci.

Mme HÉLÈNE LAMARCHE :

1555 Je voulais simplement ajouter que, bon, on parle de logement, on parle de financement, etc., mais en fait, le fait qu'on n'existe pas dans l'imagerie institutionnelle, c'est que jamais non plus quand la Ville de Montréal va vendre ses attractions ou va faire de la promotion pour des activités, jamais on ne pensera de dire: «Venez faire de la généalogie à Montréal.» Et ça, ce n'est pas notre rôle... enfin, on n'a pas la capacité de faire ça. Même si on voulait, Marcel vient justement de parler de... tout est fait. La revue est entièrement bénévole. Bon, tout est fait
1560 comme ça.

 Alors, on ne peut pas, on n'a pas les outils, les moyens, les logis, appelez ça comme vous voudrez, on n'a pas ce moyen d'aller dire au monde entier ou en Amérique du Nord, disons: «Venez faire de la généalogie à Montréal.» Ça, c'est une intervention, c'est de la Ville en fait.
1565 C'est quelque chose d'au-dessus de nous. Il y a un organisme ou une institution ou une instance qui devrait se positionner là-dessus comme on dit, bon, la Fête des lumières à Montréal ou les activités sportives à Montréal. Mais actuellement, il n'y a pas de pont qui existe.

M. MARCEL FOURNIER :

1570 Ils l'ont fait, il y a deux ans, dans les journées de la Culture de Montréal. C'était: «Allez faire votre généalogie» ou «Faites votre généalogie», il y a deux ans. Alors donc, c'est la première fois. On a manqué tomber sur le dos, que dans les journées de la Culture de Montréal et à la télévision, on disait: «Vous pouvez faire votre généalogie.» Alors donc, il y a un début à tout.

1575

LA PRÉSIDENTE :

 Madame Beaudet.

1580 **Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :**

 À vous entendre parler, j'imagine que ce que vous avez mis en annexe, qui était une lettre adressée à la Ville de Montréal avec certaines recommandations, il s'est rien passé, ou est-ce qu'il s'est passé des choses concrètes par rapport à vos demandes?

1585

M. MARCEL FOURNIER :

 C'est-à-dire que les demandes qui sont là, ça ne fait pas partie du mémoire, mais bon, pour nous, c'est des choses quand même qui sont importantes. Donc, on a mis ça de façon

1590 concrète. Madame Sénécal, la Ville de Montréal, est au courant de nos demandes. Elle essaie bien de voir qu'est-ce qu'elle pourrait faire actuellement.

1595 Nous, on a demandé d'être logés, parce que l'édifice, le bel édifice – parce que moi, je trouve, aucuns journaux a crié là-dessus – l'édifice sur la rue Sherbrooke, ils vont loger des fonctionnaires de la Ville là-dedans. Ça a-tu du bon sens? Loger des fonctionnaires de la Ville. Ils l'ont essayé au Marché Bonsecours; ils ont été obligés de retirer ça, ça n'a pas marché. Là, je veux dire, écoutez, c'est un édifice qui a été construit pour être une bibliothèque. On va mettre quoi?

1600 **Mme HÉLÈNE LAMARCHE :**

Patrimonial.

1605 **M. MARCEL FOURNIER :**

Patrimonial. Alors, nous, on a dit, pourquoi pas des bibliothèques associatives de Montréal, la nôtre, la Société historique de Montréal. Je ne sais pas, la Bibliothèque juive de généalogie, parce qu'ils existent à Montréal. Pourquoi qu'on ne ferait pas une maison du patrimoine avec cet édifice-là? Mais là, la Ville dit: «Oui, bien, il faut qu'on paye le chauffage.» Écoutez, là, je veux dire, il faut qu'ils payent le chauffage. Nous, on paye 30 000 \$ de loyer par année. On est prêts à être logés par la ville, puis payer 15 000 \$ par année. On ne demande pas tout. Mais ça, c'est le dossier politique du dossier et on y travaille bien fort.

1615 **Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1620 Monsieur Archambault.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

1625 Juste une toute petite précision. Quand vous dites le transfert du fonds Gagnon aux Archives plutôt qu'à la Grande bibliothèque, ça donne un statut différent au niveau de l'accessibilité aux collections ou c'est la même chose?

M. MARCEL FOURNIER :

1630 Là, c'est compliqué parce que ça sera la même institution. Peut-être que madame Bissonnette pourrait vous répondre là-dessus. Nous, on l'a rencontrée à 5 h ce soir à la réception pour la fermeture et c'est la politique qui est employée. Là, ils vont vivre avec des archivistes et des bibliothécaires ensemble. Je veux dire, j'ai hâte de voir ça parce que des fois, c'est pas

1635 toujours la même option, mais bon, ça, je pense c'est leur problème. Mais donc on a très rationalisé ce qui existe en ressources généalogiques à Montréal, en limitant à deux endroits maintenant.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

1640 Je ne peux pas m'éviter de faire un petit commentaire, madame Lamarche. Vous avez beaucoup de suite dans les idées. Dans votre titre, vous parlez en sous-titres: «Comment passer entre les mailles du filet», vous avez commencé votre intervention avec un truc sur le macramé.

Mme HÉLÈNE LAMARCHE :

1645 Oui, oui. On apprend à avoir de la suite dans les idées. Quand on gère une banque de données de 2 000 ancêtres qui s'appellent à peu près tous Joseph ou Jean-Baptiste, on apprend à être très, très méthodique.

1650 **M. MARCEL FOURNIER :**

Juste pour vous dire aussi, dans d'autres domaines, on travaille bien sûr parce que la généalogie, c'est sûr que ça intéresse plus les gens de 40 ans et plus. Mais ça, on ne peut pas rien y faire. Mais on travaille avec les jeunes. On a publié un ouvrage qui s'appelle *Sur la piste de mes ancêtres* pour les élèves du secondaire, donc un ouvrage, ça, c'était dans le cadre de l'entente MAC-Ville qu'on a eu une subvention pour faire ça.

1655

Donc, on a publié ça. Et là, on vient d'en faire un autre petit feuillet pour le primaire, donc pour permettre. Et là-dessus, pour rejoindre les gens de patrimoine, on a – juste pour vous donner un exemple – les fondateurs de Montréal, les rues de Montréal. Les rues de Montréal ont des noms, ces rues-là. C'est comme le monsieur qui parle des plaques. Il y a des plaques, puis il y a des rues, mais bon, qui sait le nom des rues? Jacques-Cartier, c'est un pont pour plusieurs jeunes. Donc, l'éducation, c'est important. Alors, donc, on y travaille aussi dans ce domaine-là.

1660

1665 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, monsieur Fournier et madame Lamarche de votre présentation.

M. MARCEL FOURNIER :

1670
Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1675 Nous allons maintenant recevoir les représentants de la Commission scolaire de Montréal.
Bonsoir, madame. Bonsoir, monsieur. Ça nous fait plaisir de vous recevoir. Comme nous
avons dit à tous avant vous, nous avons reçu votre mémoire à l'avance, nous en avons pris
connaissance, puis on vous invite à en présenter un résumé suffisamment étoffé pour les
participants.

1680

Mme DIANE De COURCY :

1685 Bonsoir! Merci de nous recevoir. C'est une très belle initiative de la Ville de Montréal.
Alors, je suis Diane De Courcy, la présidente de la Commission scolaire de Montréal. Je suis
accompagnée de monsieur Yvon Crevier qui est directeur des ressources matérielles de la
Commission scolaire de Montréal, mais surtout un passionné du patrimoine scolaire. Et c'est lui
qui va vous en parler avec beaucoup plus de détails. Moi, je conclurai très rapidement.

1690

M. YVON CREVIER :

1695 Bonsoir! Le projet de Politique du patrimoine et sa consultation publique étaient pour nous
un fait historique auquel on voulait participer de façon complète. Et pour trois raisons précises: la
CSDM est une organisation vieille de 160 ans et on est lié au développement de la ville de façon
très près; la CSDM a déjà chez elle développé des mécanismes patrimoniaux, que ce soit de
type archives ou de type conservation architecturale; et, finalement parce que, pour nous, la
reconnaissance du patrimoine scolaire est un élément essentiel pour la continuité de nos actions
en patrimoine scolaire.

1700

1705 Nous voulions par ce mémoire faire appel à différentes notions, lesquelles sont en lien
d'abord avec la complémentarité de nos actions et celles de la ville, étant des partenaires plus
qu'immobiliers, mais des partenaires dans beaucoup de dossiers municipaux scolaires.
Deuxièmement, souligner les éléments remarquables, donc une reconnaissance des éléments
remarquables de la Commission scolaire au corpus des biens protégés par le volet municipal de la
Loi sur les biens culturels, démontrer aussi l'urgence de procéder dans le dossier patrimonial
scolaire. Et, finalement, parler un peu de financement, comme tout le monde, on arrive au
«bottom line» qui est le coût du maintien en état des actifs.

1710

Alors, la prise en compte des particularités patrimoniales des écoles fait partie des
revendications de la Commission scolaire auprès du ministère de l'Éducation et on veut faire la
même chose auprès de la Ville de Montréal.

1715

Le patrimoine scolaire fait partie du paysage montréalais depuis longtemps. Il est ancré
dans l'espace et le temps de la ville de Montréal. Chaque Montréalais, grand ou petit, a un
attachement particulier à son école de quartier. Donc, je pense que tous nous avons passé par la
petite école. Nous reconnaissons les murs. Nous nous rappelons les odeurs. Nous nous

rappelons les bruits de notre école, notre premier enseignant et différents autres facteurs liés à l'école.

1720 Si on regarde dans la littérature récente, on parle du roman d'Yves Beauchemin *Charles le Téméraire*. Il fait beaucoup de place aux liens de l'enfant avec l'école dans les quartiers montréalais. Parce que quand on parle d'école, on parle de quartier, on parle de proximité de l'école avec le développement de la ville.

1725 Quand on parle aussi du volet gestionnaire exemplaire de la Ville de Montréal, nous parlons du même volet pour la Commission scolaire. Nous avons un volet gestionnaire exemplaire au plan patrimonial et nous voulons que ce soit un enjeu prioritaire. Que cet enjeu soit aussi en lien avec les enjeux prioritaires de la Ville et en lien avec le patrimoine religieux.

1730 Dans tout le document sur le projet de politique, quand on parle de patrimoine religieux, je pense qu'on pourrait y associer de façon automatique le patrimoine scolaire, et on est sûr et certain que quelque part ces deux éléments-là vont ensemble.

1735 La Fondation des églises catholiques a reconnu récemment au mois de septembre dernier, lors du 71e Congrès à Québec, cette proximité et ce développement entre le patrimoine religieux et le patrimoine scolaire, qui est un élément important au Québec.

Nous voulons que le patrimoine scolaire soit inclus dans les éléments prioritaires de la Politique du patrimoine pour plusieurs raisons.

1740 Du point de vue historique, donc l'effet directement lié à l'histoire de Montréal, des écoles de Montréal, en rappelant que de 1846 à 1869, les commissaires de la Commission scolaire étaient élus par la Ville de Montréal. Ce n'est plus le cas, c'est des commissaires indépendants, mais il y a eu cette proximité lors de la création de la Commission scolaire.

1745 Du point de vue archives, je l'ai dit et mentionné tantôt. Nous avons un service d'archives depuis 75 ans qui est utilisé pour beaucoup de chercheurs, que ce soit de Montréal, de Québec et même d'en dehors du Québec. Et tantôt, on parlait des valeurs immatérielles, c'en est une que nous avons depuis 75 ans et qui est très bien mise en valeur.

1750 On parle du point de vue éducatif. La Commission scolaire de Montréal a eu un impact sur le développement de la pédagogie scolaire au Québec et nous avons toujours été innovateurs, compte tenu à la fois de l'importance et du format de la Commission scolaire de Montréal.

1755 L'intérêt du point de vue muséologique que nous sommes à développer justement avec l'Université du Québec à Montréal dans le développement du Musée national de l'éducation, qui est un projet actuellement sur la table, en vue de doter le Québec d'un musée national, ce qu'on retrouve dans d'autres pays et en particulier en France.

1760 Et, finalement, du point de vue architectural par la valeur de plusieurs de nos bâtiments,
qui ont été reconnus d'ailleurs dans le document d'analyse ou de document de référence du
patrimoine de Montréal, on retrouve beaucoup, beaucoup d'exemples de nos écoles, des styles
architecturaux qui ont été particuliers. On parle même d'une école d'un style montréalais des
écoles. Donc, le document de référence appuie beaucoup la démarche et la propriété du style
architectural scolaire de Montréal, mais on ne le retrouve pas dans le projet de politique.

1765 La Commission scolaire de Montréal est jeune sous ce nom-là, mais elle est beaucoup
plus vieille sous son nom dont elle a été qui était la Commission des écoles catholiques de
Montréal. Donc, je rappelle qu'on est à la fois tributaire de ce riche héritage et en partie de celui
de la Commission des écoles protestantes de Montréal où on a regroupé un ensemble de
1770 bâtiments sous la Commission scolaire de Montréal depuis 1998.

Alors, la Ville de Montréal n'est pas en dehors du temps et de l'espace. Elle est tributaire
de son lien avec la Ville de Montréal. On peut rappeler que la Commission scolaire est la plus
grande commission scolaire au Québec, 100 000 élèves, 18 000 employés, 300 établissements,
1775 300 bâtiments sur l'île de Montréal. Quand on parle de l'île de Montréal, on parle de l'ancienne
Ville de Montréal. Mais nous sommes aussi partenaires avec les autres commissions scolaires de
l'île de Montréal, de l'est et de l'ouest, dans nos démarches pour la reconnaissance du parc
patrimonial scolaire.

1780 Évidemment, tantôt on parlait des partenariats avec la Ville. Plusieurs de nos bâtiments
sont utilisés en partenariat avec la Ville, que ce soit des partenariats sportifs, culturels ou
communautaires. Et c'est une démarche et un signe du grand partenariat que nous avons avec la
Ville de Montréal.

1785 Le patrimoine de la Commission scolaire de Montréal, c'est un processus de conservation
qui a été entamé depuis quelques années, qui a commencé par un processus d'identification,
d'inventaire, d'ailleurs qui est souligné dans le projet de politique comme étant une démarche à
faire pour la Ville de Montréal comme gestionnaire exemplaire du patrimoine montréalais. On
reconnaît la valeur de cet inventaire-là qui a été amorcé à la Commission scolaire de Montréal.

1790 D'ailleurs, j'ai quelques pamphlets tantôt sur les quatre écoles où on a complété des
études patrimoniales complètes, qui nous permet d'identifier quels sont les éléments à conserver,
pourquoi, toute l'histoire et toutes les interventions qui devraient être faites sur ce parc.

1795 Évidemment, quand on parle d'interventions, on parle de fonds publics, on parle d'argent,
on parle de besoins. Nous avons mentionné dans notre mémoire l'impact du déficit d'entretien
actuel sur la mise en état de nos bâtiments, mais aussi cet impact-là s'accompagne du souci
qu'on a de faire de la conservation patrimoniale. Ce qui augmente le coût de la remise en état.

1800 Évidemment, par la reconnaissance du patrimoine scolaire, on veut par la suite être capable de s'inscrire dans les différents programmes de subventions fédérale, provinciale, municipale et autres pour être capable de redonner à certains bâtiments leur cachet historique d'époque.

1805 Ce qu'on peut dire aussi, c'est que le patrimoine architectural de Montréal s'inscrit dans les quartiers. L'étude de monsieur Marsan de l'Université de Montréal le démontre: 25 % des établissements scolaires sont situés sur le même îlot ou sur le même lot que l'institution religieuse, 55 % sont situés en tête d'îlot, ce qui donne en tout cas un bon indicateur du rôle stratégique de l'école dans les quartiers de Montréal.

1810 Et, dans ce sens, on veut faire reconnaître et c'est notre principale recommandation, et c'est celle qu'on veut majeure, faire reconnaître le parc immobilier scolaire, le parc patrimonial scolaire dans les priorités de la politique. C'est le résumé de notre recommandation. Alors, dans le cadre de la consultation, nous recommandons de modifier les enjeux concernant le patrimoine bâti de façon à incorporer le patrimoine scolaire dans les priorités de la politique et d'associer à 1815 chaque endroit dans le texte le terme «patrimoine religieux et scolaire». Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci à vous. Madame De Courcy?

1820

Mme DIANE De COURCY :

1825 Simplement vous rappeler notre situation actuelle. C'est-à-dire que le nombre d'élèves sur le territoire de la Commission scolaire de Montréal est en décroissance. Vous l'avez vu à travers ce qu'on a parlé abondamment, fermetures d'écoles potentielles, etc. Il serait dangereux de ne pas déjà penser à la préservation de ce patrimoine-là dans le contexte où nous allons faire tous les efforts nécessaires, bien sûr, pour que les familles reviennent à Montréal et qu'il y ait toutes sortes d'incitatifs, mais on comprendra que nous ne serons plus jamais à l'ère où toutes ces grandes écoles étaient occupées par des milliers et des milliers d'enfants.

1830

Pour vous donner un chiffre, à l'ancienne CECM, il y a eu un jour 200 000 enfants. Aujourd'hui, nous sommes 78 000 et nous prévoyons une perte de 1 000 élèves par année.

1835 Nous allons tout faire, je le répète, pour que cela n'arrive pas. Mais entre-temps, il est urgent de voir pour le futur à la préservation de ce patrimoine-là, à l'utilisation aussi de ces bâtiments-là. Et le destin est curieux des fois, l'histoire nous rattrape vous savez.

1840 À l'heure où la CSDM est une commission scolaire linguistique non confessionnelle et à l'heure où beaucoup de débats se font sur la non-confessionnalité, sur le plan du patrimoine, nous avons l'ardent désir d'être rapprochés. Et c'est important pour, je pense, donner du sens aussi à cette histoire scolaire montréalaise, qui n'est pas que scolaire, mais qui est vraiment montréalaise et globalisante pour nous tous.

1845 Alors, nous souhaitons ardemment que vous reteniez cette recommandation-là. Elle nous sera fort utile.

LA PRÉSIDENTE :

1850 Merci beaucoup. Nous avons quand même plusieurs questions à vous poser. On vous remercie de l'intérêt que vous portez à la Politique du patrimoine, je suis sûre que tous les Montréalais vous en seront reconnaissants.

1855 Il y a certaines questions peut-être d'ordre un peu technique. Vous avez déjà fait une présentation dans le contexte du Plan d'urbanisme où vous aviez déjà signalé le souhait et même la nécessité, en tout cas la ferme volonté de vous associer avec les arrondissements et les services corporatifs afin d'assurer l'entretien et la conservation du patrimoine scolaire.

1860 À la lecture de votre mémoire, nous avons été saisis des statistiques proposées par monsieur Marsan à l'effet que plus de la moitié des écoles sont en tête d'îlot et que le quart d'entre elles sont sur le même lot ou îlot qu'une église. C'est quand même assez important.

1865 On se demandait si ces statistiques-là tenaient compte des écoles qui étaient déjà converties à d'autres usages? Si on avait une idée du pourcentage d'immeubles qui étaient considérés significatifs sur les 300 immeubles à la CSDM? Donc, s'il y avait un arrimage entre les données qui sont publiées par la Ville et celles qui sont en main de la Commission scolaire?

M. YVON CREVIER :

1870 Alors, l'étude de monsieur Marsan était faite sur l'ensemble des bâtiments existants de la Commission scolaire. Donc ceux qui sont notre propriété actuelle, soit utilisés à des fins scolaires ou utilisés à des fins communautaires.

1875 Et dans la deuxième partie de votre question, il est évident que quand on regarde le parc scolaire comme tel... j'ai perdu le fil.

LA PRÉSIDENTE :

C'était les immeubles significatifs.

1880 **M. YVON CREVIER :**

1885 Oui. Les immeubles significatifs, actuellement nous sommes à faire l'analyse complète. Nous pensons qu'au moins 20 % des 300 bâtisses serait considéré comme significatif, dont une trentaine remarquables au plan architectural.

LA PRÉSIDENTE :

1890 Maintenant, la Ville a mis sur pied un programme de revitalisation urbaine intégrée, dans lequel elle vise à susciter la collaboration de tous les intervenants dans un milieu de vie, afin d'assurer une meilleure revitalisation des quartiers anciens. Quand on parle du patrimoine scolaire de l'ancienne ville de Montréal, on pense tout de suite à ces quartiers anciens. Est-ce que vous avez des exemples de collaboration avec la ville dans le cadre de ce nouveau programme, de collaboration à venir?

1895 **Mme DIANE De COURCY :**

1900 Oui. Mais pas du tout sur le plan architectural ou patrimonial. Il est vrai que les comités de revitalisation intégrée fonctionnent, dans certains cas fonctionnent même très bien. On n'a qu'à penser, pour nous, c'est le quartier des Faubourgs, mais c'est le quartier Centre-Sud où il y a là une intense activité présentement, quartier Saint-Michel où on travaille beaucoup à la revitalisation intégrée et ainsi de suite, toutes choses que vous connaissez.

1905 Mais sur le plan des bâtiments, de cette préoccupation-là, les travaux actuels ne nous permettent pas de savoir si nous allons y arriver. Il faut dire que dans ces comités de travail commun, les problématiques, vous savez, sont extrêmement dures et extrêmement importantes. On n'a qu'à penser à Saint-Michel, par exemple, un des quartiers les plus pauvres au Canada, quartier Centre-Sud qui fait face à des problématiques urbaines, confronté par exemple aux écoles qui sont difficiles. Alors, je peux comprendre que nous ne soyons pas encore arrivés à y travailler.

1910 Sur le plan de notre présentation, si vous permettez, nous avons fait lors du Plan d'urbanisme, des consultations lors du Plan d'urbanisme, ça a donné des résultats, vous savez. Et c'est important de le souligner. Il y a un comité de travail très sérieux là entre la ville centre et la CSDM qui démarre ses travaux sous peu. Après, vous savez, de grandes organisations comme la vôtre, comme la nôtre, ont besoin d'un certain temps pour s'organiser. Mais là elles ont pris le temps et elles vont y arriver. Et au niveau des arrondissements, la réception a été excellente dans beaucoup d'arrondissements à géométrie variable comme est Montréal.

1920 **LA PRÉSIDENTE :**

1925 Dans le même ordre d'idées, je me demandais si, dans le cadre de vos inventaires et de vos études patrimoniales, on porte attention... c'est moi qui ai perdu mon idée. C'est justement, on entend beaucoup dans les journaux du ralentissement de la croissance démographique, pour ne pas dire la décroissance, de fermeture d'écoles, qui sont, je crois, des décisions prises par les commissaires scolaires...

Mme DIANE De COURCY :

Tout à fait.

1930

LA PRÉSIDENTE :

1935

... qui sont peut-être pas opposables, mais certainement critiquables par les conseils d'établissement. Dans votre inventaire patrimonial et vos études sur la valeur patrimoniale, est-ce que le critère «valeur patrimoniale» pour un quartier est pris en compte dans le choix du maintien d'une école dans un usage, d'un bâtiment scolaire pour fins d'un usage scolaire ou autre?

1940

Mme DIANE De COURCY :

Bien sûr. Et c'est pour ça notamment qu'à l'exception cette année d'un potentiel d'une vingtaine d'écoles, potentiel à fermer sur le territoire de la Commission scolaire de Montréal, dont dix avec des problèmes plus aigus, que la Commission scolaire de Montréal a reporté d'un an toute décision autour des fermetures d'école et a même annoncé dans certains cas que c'était la solution extrême.

1945

1950

Bien sûr que la question de la protection du patrimoine compte. Par ailleurs, on ne peut pas ne pas non plus se rappeler que la Commission scolaire de Montréal n'obtient pas les fonds suffisants pour entretenir ses bâtiments patrimoniaux. Alors, vous comprenez que lorsque nous sommes en déficit année après année de 60 M\$ pour gérer et réparer le patrimoine, les bâtiments scolaires pardon, et que nous n'obtenons que 9 M\$ par année pour l'ensemble de l'entretien, et que nous sommes en retard de 120 M\$, entre un bâtiment qui somme toute pourrait être un environnement plus sain pour les élèves et nécessiter moins d'investissement, il faut avoir une grande fibre patrimoniale pour choisir l'autre.

1955

Et vous savez qu'à chaque fois que nous dépassons les coûts, par exemple, d'entretien pour maintenir un bâtiment patrimonial, ce sont des services éducatifs que nous enlevons à l'ensemble de la communauté des élèves.

1960

C'est donc, vous comprenez, ça vous témoigne davantage l'importance de cette reconnaissance-là qui enlèverait un poids certain sur les choix que les commissaires scolaires ont à faire et sur l'ensemble des services éducatifs indirectement. Parce que vous comprenez que quand un toit coule ou, etc., on ne le laissera pas aller. Et quand c'est patrimonial, on comprend que ça demande délicatesse, soin et beaucoup d'argent.

1965

LA PRÉSIDENTE :

Avant de passer la parole à mes collègues... bien, tiens, je vais le faire maintenant, j'ai oublié. Madame Beaudet.

1970 **Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :**

1975 Vous parlez d'un déficit quand même assez important, 126 M\$. Est-ce qu'on pourrait avoir une idée des éléments dans ce montant-là ou est-ce que c'est en surplus quand vous parlez d'éléments patrimoniaux à préserver? Ça, ce sont des dépenses de base et il y aurait un montant à ajouter si on veut tenir compte des éléments patrimoniaux, et quel est-il? Est-ce que vous avez un ordre de grandeur?

M. YVON CREVIER :

1980 Oui. D'expérience, on constate que lorsqu'on fait des travaux de type patrimonial, c'est-à-dire un travail de remise en état qui inclut le volet patrimonial, on dépense environ 30 à 40 % de plus que la dépense prévue pour les dépenses régulières. Ce que vous avez dans le 126 M\$, ce ne sont que les dépenses requises pour la remise en état. Il n'y a pas le facteur patrimonial, il n'y a pas le facteur fonctionnel. Parce que, évidemment, en plus de la remise en état, nous ne nous sommes pas adaptés au nouveau ratio d'enseignement et aux nouvelles technologies dans nos bâtiments.

1985 Donc, le réaménagement fonctionnel n'est pas dans cette analyse-là, qui peut totaliser environ un autre 30 à 40 M\$. Et si on y ajoute le volet patrimonial, bien là, on ajoute un autre 30 % sur le 125, ce qui fait un autre 30 M\$.

1990 **Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :**

1995 Quand vous parlez de la reconnaissance de la valeur patrimoniale scolaire, pour vous, ce serait utile et on peut le comprendre, c'est au niveau des subventions que vous pourriez aller chercher?

Mme DIANE De COURCY :

2000 Oui, évidemment, parce que ça ouvre la porte nécessairement. Et c'est aussi, d'un autre point de vue cette fois-ci, pas financier, mais on pense que c'est un apport extrêmement important du point de vue, je dirais, d'une éducation collective. Le sens de l'histoire se développe aussi par la reconnaissance de ses patrimoines. Par exemple, tout à l'heure, on parlait de généalogie, du nom des choses et des gens. Il y a eu une vague à un moment donné de changement de noms des écoles de la CSDM et d'ailleurs.

2005 Bon, un des projets de la CSDM, c'est d'avoir sur les stèles la définition publique en fait pour que tout le monde sache, par exemple, pourquoi telle école porte tel nom et avec aussi des notes qui sont très intéressantes sur le plan historique. Par exemple, vous devez savoir que l'École Saint-Louis-de-Gonzague a vu sur ses bancs le peintre Riopelle et, ainsi de suite. Une série d'anecdotes que nous avons.

2010

2015 Et c'est important que cette reconnaissance-là soit connue pour fins de subvention, affichée et éducative pour nos élèves, bien sûr, mais aussi pour l'ensemble de la population. Et à cet égard-là, je vous dirais que moi aussi je suis assez partisane des belles plaques sur les bâtiments pour qu'on puisse être capable de les identifier, bien les connaître et s'en souvenir.

M. YVON CREVIER :

2020 On peut peut-être ajouter à ça que la reconnaissance, c'est l'étape où on est rendu dans notre développement de processus de conservation patrimoniale. La Commission scolaire a fait des gestes pour inventorier, identifier, cataloguer son parc immobilier. Nous avons fait des gestes de diffusion. Vous savez, on est actuellement dans une exposition à l'Écomusée du Fier-Monde sur les murs de l'école, que nous avons montée avec l'Écomusée. Nous avons fait des articles au niveau des revues *Continuité*. Nous avons fait de la diffusion, tant au plan québécois
2025 qu'au plan des organismes internationaux.

Nous en sommes rendus là dans notre développement de notre processus de conservation patrimoniale. On a fait les choses à l'interne, on a diffusé l'information. Je pense qu'on est rendus à l'étape où la reconnaissance du patrimoine scolaire nous permettrait de passer
2030 à l'étape suivante, qui est de commencer à faire des projets de restauration, à faire des projets vraiment de remise en état historique et patrimoniale de nos bâtiments.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

2035 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2040 Monsieur Archambault.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

2045 Vous avez fait état tout à l'heure des problèmes sur le plan fonctionnel des bâtiments patrimoniaux. Est-ce qu'au ministère de l'Éducation, c'est une donnée qui entre en ligne de compte? J'imagine qu'il n'y a pas uniquement Montréal qui a des bâtiments scolaires patrimoniaux. Vous pouvez comprendre qu'à l'âge que j'ai, je suis allé à une école qui doit maintenant avoir le statut patrimonial, puis ce n'était pas à Montréal. Alors vous n'aurez pas mon nom sur vos plaques, malheureusement, pour la postérité.

2050 Mais toujours est-il que si je me rappelle de ma petite école de mon enfance, je pense que ça «fitte» pas exactement avec les critères contemporains. On ne va pas toutes les détruire. Ils n'ont pas de normes à ce sujet-là au ministère?

Mme DIANE De COURCY :

2055

Non. En fait, au niveau de la fonctionnalité?

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

2060

Oui?

Mme DIANE De COURCY :

2065

Non. D'ailleurs, simplement pour vous dire, tout le monde connaît l'importante fréquentation des services de garde. C'est une donnée aujourd'hui que je n'ai pas connue moi non plus, mais que, bon, maintenant tous les parents doivent les utiliser et le gouvernement du Québec considère qu'un service de garde à Montréal a besoin de un, deux locaux? Deux locaux seulement, pour accueillir 300, 400 enfants. Évidemment, on dira il peut utiliser le reste de l'école mais quand il nous demande aussi de faire des activités parascolaires, de l'aide aux devoirs et etc., bref, les normes n'ont pas été ajustées.

2070

Bien sûr qu'il y a eu des petites choses qui ont été faites pour le caractère vétuste, mais on est loin d'une reconnaissance systématique, bien ciblée, partout dans les régions du Québec et évidemment particulièrement à Montréal. On n'est pas là.

2075

M. YVON CREVIER :

Vous savez très certainement que nous sommes, au niveau de l'entretien du parc immobilier, dans une vaste compétition. On compétitionne contre les hôpitaux qui laissent les gens dans les corridors. On compétitionne contre les routes qui sont défoncées. On compétitionne contre les ponts qui sont en mauvais état. Et notre ministère, au ministère de l'Éducation, c'est la même chose. Obtenir des argent supplémentaires auprès du Conseil du trésor, déjà pour le déficit d'entretien c'est une lourde tâche, et d'y rajouter le phénomène patrimonial et fonctionnel, c'est une tâche encore plus lourde.

2085

Et une blague en passant. Votre nom va se retrouver sur nos plaques, mais l'autre Yves Archambault.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

2090

D'accord. Qui est aussi commissaire.

Mme DIANE De COURCY :

2095

Pour le bénéfice de ceux qui sont là, c'est l'ancien directeur général de la Commission scolaire de Montréal.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

2100 D'accord. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2105 Est-ce que vous avez une autre question?

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

2110 Oui, j'avais une autre question. Au niveau de la protection d'usage, outre le fait, disons, quand il y a fermeture d'école, parce que même si on essaie de conserver le plus possible, à un moment donné, on arrive à... est-ce qu'au niveau du type d'usage en remplacement, votre Commission scolaire s'est penchée sur cette question?

Mme DIANE De COURCY :

2115 Oui, la Commission scolaire de Montréal a une façon de faire qui va d'abord préférer tout ce qui est le plus près de sa mission à elle. Ensuite, on va s'éloigner de plus en plus de notre mission, mais pas de nos valeurs. Alors, c'est là où on s'arrête. On comprendra, par exemple, que la Commission scolaire de Montréal, dans sa politique de location, a des critères assez précis, ce qui ne lui permettra pas, par exemple, de louer une succursale à une maison de jeu.
2120 Bon, etc. Donc, la politique de location des immeubles est assez précise.

Maintenant, nous considérons un certain nombre de choses à avoir et nous préférons les locations, les emphytéoses que la vente. Que la vente en essayant de préserver le patrimoine et, qui sait, peut-être une revanche des berceaux future.
2125

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

Merci.

2130 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez dit que vous prévoyiez une décroissance d'environ 1 000 élèves par année, ainsi qu'une fermeture d'une vingtaine d'écoles par année? Est-ce que c'est ce que j'ai compris?

2135 **Mme DIANE De COURCY :**

Non, non, non, non, non. En tout et partout, quand on fait une projection qui nous amène sur dix ans, sur douze ans, on parle d'à peu près une vingtaine d'écoles.

2140 **LA PRÉSIDENTE :**

Ah! bon.

2145 **Mme DIANE De COURCY :**

Non, non. Par année. Écoutez, on ne durera pas trois ans.

LA PRÉSIDENTE :

2150 C'est ce que mon calcul me donnait.

Mme DIANE De COURCY :

2155 Mais vous comprenez que c'est très, très préoccupant. On vous l'avait dit lors des audiences du Plan d'urbanisme. On est encore aussi préoccupés.

LA PRÉSIDENTE :

2160 Mais je crois comprendre avec les représentations que vous avez faites, qu'il y a des moyens qui sont en train d'être mis en oeuvre. Vous nous en voyez ravis.

2165 Vous avez dit qu'il y a 300 établissements scolaires sur le territoire de l'ancien Montréal pour la Commission scolaire de Montréal. Il y en a combien qui ont déjà été convertis, donc qui ne sont plus possession de la Commission scolaire...

Mme DIANE De COURCY :

Beaucoup.

2170 **LA PRÉSIDENTE :**

... mais au cours des dernières années qui ont été cédés à d'autres?

Mme DIANE De COURCY :

2175 Écoutez, à un certain moment, pensez que nous avons logé 200 000 élèves. Alors, il y a eu des vagues, par exemple, pendant une période de six à huit ans, un président de la Commission scolaire que vous connaissez d'ailleurs, monsieur Larivée, me parlait récemment que dans le cadre de son mandat et de ce qui a suivi en particulier, il a fermé sur le territoire de l'ancienne CECM qui était plus grand, de l'ancienne CECM, parce qu'il comportait aussi les portions de Montréal-Nord et etc., il a fermé 150 écoles. Alors, vous comprenez qu'il y a eu énormément, on peut penser que au moins 160, 170 écoles ont été fermées.

2180

2185 Cependant, ce n'est pas toutes les écoles qui ont été transformées. Plusieurs, nous en avons gardé plusieurs pour des fins d'exploitation de location et certaines ont été carrément transformées.

LA PRÉSIDENTE :

2190 Je me souviens du commentaire de quelqu'un qui disait que dans le Plateau, la plupart des anciens couvents avaient été convertis en résidences et que maintenant, on manquait d'espace scolaire. Alors, c'était un peu le fonds de la question.

2195 Je me souviens dans le mémoire que vous aviez déposé dans le contexte du Plan d'urbanisme, vous aviez dit que le découpage de l'ancienne Ville de Montréal en arrondissements introduisait une nouvelle donne dans votre façon de traiter les dossiers avec les autorités municipales. Est-ce que vous avez d'autres commentaires ou des réflexions particulières dans un contexte patrimonial à partager avec nous à cet effet-là?

Mme DIANE De COURCY :

2200 Oui. Nous souhaitons à cet égard-là qu'il n'y ait pas neuf politiques patrimoniales. Nous souhaitons vraiment que la question du patrimoine soit de la ville centre et qu'il n'y ait pas de décentralisation à cet égard-là. Qu'il y ait des collaborations, bien sûr, avec les arrondissements, mais qu'il n'y ait pas de décentralisation. Ce serait pour nous sur le territoire d'une grande complexité.

2210 Je vous donne un exemple. Actuellement, dans les travaux que la Commission scolaire fait sous la direction de notre directeur, monsieur Crevier, il y a des notes qui apparaissent aux requêtes, par exemple: «Attention, affaire patrimoniale». Donc, les gens sont sensibilisés en général. On comprend qu'on pourrait avoir ce type de collaboration-là, par exemple, avec les arrondissements.

2215 Mais plus globalement, pour un plan intégré, pour des revendications, il faut avoir la force de l'ensemble de notre ville pour être capable de réussir à protéger ce patrimoine-là. Alors, il serait hasardeux de nous renvoyer aux arrondissements, par arrondissement. Alors, je pense que c'est une recommandation, pour nous, qui compte beaucoup. En tout respect et sans préjudice aux arrondissements.

LA PRÉSIDENTE :

2220 Je vais me permettre une dernière courte question. Dans son projet de Politique du patrimoine, la Ville propose de créer le fonds du patrimoine, donc un fonds dédié à l'entretien et à la conservation des édifices municipaux. Est-ce que c'est une approche qui permettrait d'ouvrir des portes au niveau de la Commission scolaire, quand on pense, comme vous l'avez si bien dit, que l'allocation de fonds est en compétition avec toutes sortes de besoins qui sont tous aussi pressants les uns que les autres.

Mme DIANE De COURCY :

2230 Monsieur Crevier travaille, dans sa passion est très actif à une autre fondation pour le patrimoine scolaire. Il pourrait peut-être vous répondre sur cette question.

M. YVON CREVIER :

2235 Je ne suis pas sûr d'avoir compris le sens de votre question, mais effectivement si le fonds municipal était ouvert pour d'autres bâtiments, c'est évident que ça deviendrait un plus pour nous.

LA PRÉSIDENTE :

2240 Vous êtes bien habile, monsieur Crevier, de mettre des mots dans la bouche que je n'ai pas prononcés, mais c'est qu'il semble que la Ville de Montréal, à travers son projet de politique, de façon à pouvoir mieux concentrer, cibler ses actions dans le cadre d'un suivi à long terme, ait opté pour la création d'un fonds patrimonial pour la gestion de ses propres édifices.

2245 On entend les besoins d'entretien qui n'ont rien à voir avec le patrimoine, les besoins de services éducatifs qui n'ont rien à voir avec le patrimoine. Est-ce que cette idée de créer un fonds patrimonial permettrait peut-être de mieux cibler à long terme l'intervention de la Commission scolaire sur ses immeubles.

2250 **Mme DIANE De COURCY :**
Notre préoccupation très concrète, c'est qu'actuellement, la Commission scolaire de Montréal et toutes les commissions scolaires ne sont pas éligibles à des programmes fédéraux, provinciaux et municipaux qui sont consacrés au patrimoine. On est au sud de nulle part.

2260 Alors, donc pour notre part, nous associer au patrimoine religieux nous donne là un levier et qui est très proche de nous pour les raisons qui ont été expliquées. Si ce moyen-là nous permet d'avoir accès aux mêmes démarches de subvention et permet d'avoir un levier qui puisse ressembler ou même se multiplier, pas de problème. Mais c'est à voir, je vous dirais. Je ne déciderais pas ou je ne voudrais pas recommander un fonds, par exemple, pour le patrimoine scolaire, si celui-ci devient être seul et ne développe pas les accès que nous avons besoin.

LA PRÉSIDENTE :

2265 Monsieur Crevier, madame De Courcy, merci beaucoup de votre présence ce soir.

Mme DIANE De COURCY :

2270 Merci à vous. Et de votre intérêt.

LA PRÉSIDENTE :

2275 C'est le vôtre qui nous touche, ce soir. Nous allons prendre une pause de cinq minutes.
Donc, nous allons reprendre à 9 h 25. À tout à l'heure.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

* * * * *

REPRISE DE LA SÉANCE

2280

LA PRÉSIDENTE :

2285 Alors, nous sommes maintenant ravis d'accueillir à nouveau monsieur Crevier ainsi que la
personne qui l'accompagne, donc de la Fondation des amis du patrimoine scolaire. Bonsoir!

M. YVON CREVIER :

2290 Bonsoir, messieurs et madame les commissaires. Alors, ça me fait plaisir d'être à
nouveau à une présentation dans le cadre du patrimoine. Madame De Courcy a parlé de ma
passion. Elle est vraie, ma passion. Elle est totale. D'ailleurs, tantôt monsieur Bumbaru me
faisait penser de vous souligner que la semaine dernière, d'ailleurs, à l'Écomusée du Fier-Monde,
s'est tenue une des réunions du conseil des commissaires où nous avons pu présenter toutes nos
actions en patrimoine architectural et scolaire, et nous avons obtenu une reconnaissance, je
2295 dirais, totale de nos commissaires politiques et de tout l'appareil politique et administratif de la
Commission scolaire.

2300 Alors, la présentation va être faite par monsieur Robert Ascah qui est notre secrétaire-
trésorier, directeur de la Fondation. Je suis moi-même président de la Fondation des amis du
patrimoine scolaire.

M. ROBERT ASCAH :

Bonsoir.

2305 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

M. ROBERT ASCAH :

2310 Alors, la Fondation est très jeune. Elle a été créée en février 2002. On a comme objectifs
principaux de mieux faire connaître et apprécier le patrimoine scolaire, ainsi que de promouvoir la
préservation et la restauration du patrimoine architectural scolaire.

2315 Le conseil d'administration de la Fondation est formé de membres venant de différents milieux: alors, la Commission scolaire de Montréal dont on retrouve notre président, l'École d'architecture de l'Université de Montréal, Héritage Montréal, le Centre canadien de l'architecture. Il y a des gens aussi du Conseil du patrimoine.

2320 À ce jour, la Fondation a été associée à deux projets majeurs: un concours de photos qui a été organisé conjointement entre la Fondation, le Centre d'histoire de Montréal et la Commission scolaire de Montréal. C'est un concours qui s'adressait à tous les élèves et membres du personnel de la Commission scolaire, et qui s'est déroulé entre avril et mai 2002 sous le thème: *Le retour à l'école: les établissements scolaires de Montréal* et l'exposition a eu lieu au Centre d'histoire de Montréal. Alors, vous voyez d'autres liens de collaboration avec la Ville.

2325 Il y a aussi l'autre chose, monsieur Crevier l'a mentionné tantôt, il y a l'exposition qui se tient actuellement, c'est la première fois qu'il y a une exposition d'une telle envergure sur le patrimoine architectural scolaire. Cette exposition se tient jusqu'au mois d'août 2005 à l'Écomusée du Fier-Monde sur la rue Amherst. Justement, ce n'est pas pour vous acheter, mais on va vous donner des billets vous permettant d'aller voir l'exposition.

2330

LA PRÉSIDENTE :

2335 Ça va nous faire plaisir de faire un tirage en fin de soirée. Vous savez qu'on ne peut pas accepter des choses comme ça!

M. ROBERT ASCAH :

2340 Alors, cette exposition retrace l'évolution du bâtiment scolaire à Montréal de 1840 à aujourd'hui, partant du temps où c'était dans la maison même de l'enseignante que se faisait l'enseignement jusqu'aux vraies écoles qui ont suivi. Normalement, certains des éléments de cette exposition-là devraient se retrouver dans le futur musée d'éducation que l'UQAM est en train de monter.

2345 Je vais aussi vous laisser un autre petit cadeau qui était la revue *Continuité*, qui est la revue du patrimoine au Québec, qui est publiée quatre fois par année. Dans le cadre de l'exposition à l'Écomusée, on les avait approchés pour voir est-ce que ça serait possible qu'ils consacrent un numéro particulier au patrimoine scolaire, ce qu'ils ont fait. Alors, le numéro d'automne est justement: «L'école, un patrimoine à reconnaître». C'était justement le titre qu'on recherchait pour ce numéro-là.

2350

L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE

Début de la phrase à la page 3: «La Fondation tient à féliciter (...)

2355 **Fin de la phrase à la page 4: (...)** éléments architecturaux à restaurer, etc.)»

2360 Art public à restaurer. Je vais vous donner un exemple. A proximité de l'École Jean-Jacques Olier au coin de Saint-Denis et avenue des Pins, il y a une ancienne école des métiers de l'automobile qui est maintenant un centre d'entretien physique et il y a une murale de Joseph Iliu, d'origine Hongroise, qui a été créée dans les années 50. On voudrait la faire restaurer. On a fait évaluer combien ça coûterait. Juste cette oeuvre-là, la faire restaurer, ça coûterait 100 000 \$. Alors, ça vous donne une idée des coûts impliqués dans les choses patrimoniales.

2365 Alors, si on parle d'art public à restaurer, de fenêtres et portes à remplacer par des modèles d'origine, de maçonnerie à nettoyer, je ne sais pas si vous avez déjà vu l'École Saint-Arsène sur Christophe-Colomb, qui est une école faite par Ernest Cormier qui a aussi fait l'Université de Montréal, bien, l'immeuble est très beau, mais ça nécessiterait un nettoyage de la brique si on voulait vraiment la mettre en valeur. Encore là, le nettoyage, on parle de 100 000 \$.

2370 **L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE**

Début de la phrase à la page 4: «Il est donc évident (...)

Fin de la phrase à la page 6: (...) au patrimoine national.»

2375 Je voulais justement vous lire une phrase d'une lettre que nous avons reçue à la Fondation par madame Lise Thibault, la lieutenant-gouverneure du Québec. On avait demandé son appui pour la Fondation, qu'elle a été assez gentille de nous accorder et elle finit sa lettre en disant:

2380 *Je dis souvent qu'il faut découvrir d'où l'on vient pour savoir qui on est et où on s'en va. Les efforts pour perpétuer la mémoire de nos institutions méritent que chaque citoyen s'y associe, chacun à sa manière.*

L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE

2385 Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

2390 Merci à vous deux. Évidemment, nous avons quelques questions à vous poser. Avant de passer la parole à mes collègues, je soulignerais que vous avez mentionné en début de votre présentation que jusqu'à maintenant, la Fondation des amis du patrimoine scolaire, qui est relativement jeune, a eu deux projets majeurs: le projet de photos, ainsi que l'exposition à l'Écomusée qui court toujours jusqu'en août 2005. Est-ce que vous avez un troisième projet en gestation?

2395

M. ROBERT ASCAH :

2400 Justement, le projet dont je vous parlais de la murale de Joseph Iliu, c'est ce qu'on voudrait faire. Ce serait faire un projet de cette nature-là, de restaurer quelque chose quelque part. Mais actuellement les finances de la Fondation ne le permettent pas, mais on est en train d'essayer de monter une petite campagne de financement, soit pour ce projet-là ou peut-être un projet plus modeste ailleurs, mais pour montrer que les citoyens sont intéressés par la préservation et la restauration de leur patrimoine immobilier scolaire.

2405 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Beudet.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

2410 J'ai deux aspects que j'aimerais couvrir avec vous. D'abord, vous parlez du rôle de la Fondation qui est plus un rôle de sensibilisation, je pense. Est-ce que vous comptez faire une collecte de fonds quand même assez majeure qui pourrait contribuer au projet de rénovation de certaines écoles ou si vous avez des projets particuliers qui sont plus de la visibilité par rapport au patrimoine scolaire?

2415

M. ROBERT ASCAH :

2420 Si c'était facile de ramasser des fonds, on pourrait faire bien des choses. C'est parce que, je vais vous donner un exemple, on a voulu justement faire une campagne de financement à travers la revue *Continuité*, dans laquelle nous avons inséré 2 000 copies du dépliant de la Fondation pour essayer de trouver des nouveaux donateurs et ça a rapporté à peu près trois, quatre donateurs. Alors, vous voyez, de créer un réseau et devenir un organisme avec un budget suffisant avec des centaines de membres, ça prend un certain temps. Et je pense qu'on n'a pas ce temps-là à attendre pour aller chercher des dizaines de millions.

2425

2430 C'est pour ça qu'on pense que c'est plus important d'avoir des fonds... comme la Fondation du patrimoine religieux, la majeure partie des fonds vient du gouvernement provincial. Ils n'ont pas demandé aux paroisses d'aller chercher des milliers de supporteurs. Les paroisses contribuent au financement et je suis assuré que la Commission scolaire contribuerait aussi au financement, s'il y avait des travaux de rénovation à faire. Mais 70 % des sommes viennent du gouvernement provincial. Et c'est pour ça qu'on voudrait que ce genre d'ouverture que le gouvernement a montrée pour le patrimoine religieux, qu'il le montre aussi pour le patrimoine scolaire.

2435

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

Donc, vous avez l'intention de faire des démarches auprès des gouvernements et si le patrimoine scolaire est reconnu, si je comprends bien, ça va vous faciliter la tâche.

2440

M. YVON CREVIER :

2445

Oui. Notamment si on regarde, et ce que madame De Courcy disait tantôt pour la Commission scolaire, plusieurs programmes de subvention ne sont pas admissibles pour la Commission scolaire de Montréal qui est reconnue comme un niveau de gouvernement. Donc, à ce moment-là, la Fondation peut s'inscrire dans le cadre des subventions fédérales. Ce que nous tentons actuellement de faire dans différents projets, notamment avec Patrimoine Canada, pour faire reconnaître des éléments d'acceptation des projets pour l'entretien du parc immobilier.

2450

2455

Ce qu'on peut souligner aussi, c'est qu'actuellement la Fondation a commencé par développer un membership, donc des membres qui renouvellent une cotisation annuelle. On a commencé sur cette base-là pour d'abord essayer de rejoindre les gens qui sont soucieux du patrimoine scolaire. Et la Fondation ne vise pas que la Commission scolaire de Montréal, nous sommes une Fondation panquébécoise, et l'objectif n'est pas seulement les 300 bâtisses de la Commission scolaire de Montréal, mais les 3 600 écoles au Québec, avec l'application des mêmes principes d'inventaire, de reconnaissance, de diffusion et de restauration dans une quatrième étape.

2460

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

2465

Merci. L'autre aspect que je voudrais regarder avec vous, c'est au niveau du réseau du patrimoine de Montréal, une proposition que vous appuyez. Comment voyez-vous son rôle? Est-ce que vous le voyez surtout en termes de support technique ou si vous voyez un peu plus en termes de pointe de lance de défense avec des activités très précises de protection du citoyen qui revendique la protection de son patrimoine.

2470

M. ROBERT ASCAH :

Si vous me posez la question en tant qu'individu, c'est une chose, mais en tant que Fondation, on trouve là un lieu d'échange extrêmement intéressant. Ça nous permet de savoir c'est quoi l'ampleur du réseau de patrimoine, des organismes patrimoniaux à Montréal.

2475

Personnellement, j'ai appris énormément de choses sur ce qui se faisait au point de vue patrimonial à Montréal et, grâce aux contacts qu'on peut faire là, bien on peut faire des projets conjoints. Et c'est dans cette façon-là, je pense, de regrouper les gens. Et vous avez eu tantôt quelqu'un du Vieux-Montréal qui parlait d'avoir des activités. Mais c'est ça. C'est que le réseau pourrait développer la journée du patrimoine montréalais. Actuellement, il y a l'opération patrimoine architectural, mais c'est très ciblé, mais il peut avoir une journée du patrimoine montréalais où il y aurait toutes sortes d'activités reliées au patrimoine.

2480

Et je trouve que ce réseau-là, ça peut être aussi un lieu, on pourrait avoir un centre de documentation. Nous autres, on a beaucoup de documentations qui ont été produites à la Commission scolaire de Montréal, des recherches, mais les gens, ce n'est pas nécessairement

2485 facile de les consulter. Alors, si tous les organismes patrimoniaux avaient un centre qui leur était ouvert où ils pourraient déposer des choses, bien, ça serait plus facile pour les citoyens d'aller les consulter. Ça serait plus facile pour nous d'aller consulter ce que d'autres ont fait.

2490 Je me suis rendu compte qu'il y avait des sociétés d'histoire locales qui, eux, avaient produit des documents sur des écoles, mais la seule façon de les voir, c'est d'aller dans cette société-là qui est ouverte le mardi soir de 7 h à 9 h. Alors, ça serait intéressant d'avoir un lieu de diffusion ou de bibliothèque centrale, on pourrait dire, de patrimonial.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire :

2495 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2500 Monsieur Archambault.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

2505 Je vais continuer sur la dernière partie de votre intervention, l'accessibilité à vos travaux ou la complémentarité de travaux de recherche parce que, l'information, c'est le coeur de la guerre dans ce genre d'élément-là. Vous parlez, entre autres «Les associés de recherche de la maîtrise en conservation de l'environnement bâti». Je pense ça fait référence à l'étude que vous nous aviez parlé dans votre autre mémoire, monsieur Crevier.

2510 Ce travail-là, je comprends que c'est un travail qui a été fait dans un contexte universitaire, mais est-ce que c'est un travail qui a été livré soit à la CSDM ou à la Fondation?

M. YVON CREVIER :

2515 Oui, évidemment, c'est un travail qui a été livré à la Commission scolaire de Montréal sous la forme d'un document écrit de cette nature-là pour l'analyse des quatre bâtisses que vous avez en main. Mais aussi, à la Commission scolaire de Montréal, on a développé sur le site Internet l'accès à toutes les études.

2520 Donc, toutes les études qui ont été faites, les études complètes, préliminaires ou exploratoires sont toutes sur le site Internet de la Commission scolaire. Nous avons, à l'entrée du site principal de la Commission scolaire, une fenêtre sur le patrimoine scolaire qui va être développée d'année en année pour être de plus en plus riche. Mais actuellement, on y retrouve, je dirais, l'équivalent de 7 à 800 pages sur le patrimoine et on y ajoute continuellement des documents. C'est accessible à tous les citoyens sur le site de la Commission scolaire de Montréal.

2525

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

2530 Et comme la Fondation déborde non seulement des cadres de la CSDM mais même de l'île, c'est panquébécois comme vous avez mentionné, au niveau du reste du territoire de l'île – parce que jusqu'à date, on a focalisé sur la CSDM – est-ce que sur un plan patrimonial, il y a également beaucoup de richesse ailleurs que sur le territoire de l'ancienne CECM?

M. YVON CREVIER :

2535 Effectivement, il y a des régions qui ont des richesses équivalentes, je parle de la région de Montréal ou les grands centres urbains, dépendant de leurs années de fondation et du développement scolaire qui s'est fait. Dans les couronnes nord et sud de Montréal évidemment qui sont plus jeunes, nous retrouvons des éléments de patrimoine en devenir plutôt que du passé.

2540 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :**

Mais si vous permettez, on va rester sur le territoire de l'île.

M. YVON CREVIER :

2545 Oui, c'est ça. Alors, sur le territoire de l'île, effectivement, quand nous regardons les possessions de nos collègues d'English Montreal, par exemple, qui couvre le même territoire que nous en partie, nous retrouvons des bâtiments d'une même richesse et même quelques bâtiments de très grande valeur. Quand ils ont cédé les bâtiments à la Commission scolaire, ils n'ont pas
2550 cédé nécessairement les plus beaux et les plus intéressants, mais, quand même, ils ont des propriétés dans l'est et dans l'ouest de Montréal.

Évidemment, compte tenu que le développement de Montréal s'est fait à partir du coeur central, on retrouve des bâtiments de plus en plus jeunes quand on va vers Pointe-aux-Trembles
2555 ou quand on va vers l'ouest de la ville pour la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Mais le répertoire qu'on veut faire pour couvrir l'ensemble des commissions scolaires a pour objectif justement de faire cet inventaire-là.

Ce qu'on peut dire et qu'on s'est rendu compte avec l'ensemble des conférences qu'on a
2560 données – on a donné des conférences au plan local à des organismes locaux, provinciaux et même internationaux – c'est qu'à la Commission scolaire de Montréal, on est nettement en avance. On a un processus d'analyse de travail et de conservation du patrimoine qui est, je dirais, un pas en avant de l'ensemble des commissions scolaires et on crée un effet d'entraînement actuellement.

2565

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

Et est-ce qu'au niveau des autres commissions scolaires, ils font face au même genre de problème que vous au niveau budgétaire?

2570

M. YVON CREVIER :

Le modèle de financement est transversal à travers le Québec. Quand on parlait tantôt du financement de l'entretien du parc immobilier, les chiffres peut-être étaient donnés en vrac, nous recevons pour l'ensemble des commissions scolaires, selon les paramètres budgétaires actuellement, 50 % de l'enveloppe qu'on devrait recevoir pour maintenir en état annuellement les bâtiments. Ce qui veut dire qu'annuellement, la moitié des travaux qu'on devrait faire sont reportés à l'année suivante et s'accumulent dans notre déficit d'entretien.

2575

2580

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

Donc, si on peut dire, la Commission scolaire English Montreal vous a fait un cadeau en ne vous donnant pas les bâtiments les plus patrimoniaux parce qu'ils coûteraient encore plus cher.

2585

M. YVON CREVIER :

Non. Ils nous ont donné des bâtiments en mauvais état. Ça ne veut pas dire qu'ils ne sont pas... ce n'est pas la même chose. Mais toutes les commissions scolaires reçoivent le même financement sur la base du pied carré, peu importe la région au Québec. Il y a des facteurs liés à l'éloignement, évidemment. Il y a des facteurs liés très peu à l'âge des bâtiments. Les facteurs patrimoniaux ne sont pas tenus en compte de façon, je dirais, équivalente au coût actuellement.

2590

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

Et est-ce qu'il y a des bâtiments de patrimoine en devenir, c'est-à-dire d'architecture plus contemporaine, qui seraient à préserver également sur le plan patrimonial?

2595

M. YVON CREVIER :

Oui. À ce moment-là, on parle notamment des écoles des années 70, les premiers modèles d'école polyvalente, qui ne sont pas nécessairement jolis mais qui sont à conserver pour ne pas refaire les mêmes erreurs. Je parle des bâtiments en béton, sans fenêtre extérieure. Mais nous avons des bâtiments aussi qui ont été développés pour la formation professionnelle. On parle de l'École d'aérospatial de Montréal, on parle de l'École des métiers de la construction. Alors, ce sont des bâtiments qui vont être en devenir patrimonial parce qu'ils ont des caractéristiques architecturales riches, particulières, avec une identité bien spéciale dans le milieu urbain de Montréal.

2600

2605

LA PRÉSIDENTE :

2610

On note dans votre présentation de la Fondation des amis du patrimoine que les membres, peut-être pas fondateurs mais en tout cas, sont essentiellement Montréalais, ceux que vous nommez en tout cas.

2615

Est-ce que je crois comprendre avec l'encart que vous avez mis dans la revue Patrimoine et les efforts de publicité que vous faites, que vous essayez... parce que dans votre discours, vous avez indiqué que l'inventaire de la CSDM est probablement celui qui est le plus avancé, vous avez quand même parlé de l'inventaire sur l'île, donc, les trois autres commissions scolaires ont emboîté le pas.

2620

Est-ce que je me trompe ou pour le moment le noyau des amis du patrimoine scolaire est essentiellement montréalais?

M. ROBERT ASCAH :

2625

C'est qu'il faut comprendre que c'est une émanation du comité du patrimoine architectural de la CSDM. C'est que la Commission scolaire a son comité du patrimoine architectural et les membres de ce comité-là ont dit: «Ça serait intéressant d'en faire un organisme autre qui verrait à la promotion de la préservation, restauration et autre du patrimoine scolaire.» C'est pour ça que le noyau de base, c'est plutôt un noyau montréalais. On espère le rendre panquébécois à plus long terme. Mais c'est à cause de ça, c'est à cause du mode de formation, d'où c'est venu au départ, que c'est plutôt montréalais au départ.

2630

2635

Mais si on regarde le modèle actuellement de la Fondation du patrimoine religieux, il y a une fondation nationale avec différents groupes régionaux que, si des millions viennent du ministère de la Culture pour la préservation des immeubles scolaires, bien, il va nécessairement se développer une structure similaire. Pour l'instant, c'est encore plus modeste.

LA PRÉSIDENTE :

2640

Vous avez mentionné que l'inventaire des édifices patrimoniaux de la CSDM ou de l'ensemble des édifices en fait se retrouvait sur votre site. Est-ce que j'ai bien compris?

M. YVON CREVIER :

2645

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2650

Parce que quand on va sur le site de la Fondation du patrimoine religieux, on trouve l'inventaire panquébécois. Maintenant, au niveau de la Fondation des amis du patrimoine scolaire, je comprends que les fonds ne sont pas là et que là, ce sont les commissions scolaires elles-mêmes qui prennent la responsabilité de diffuser cette information-là?

2655 **M. YVON CREVIER :**

2660 Disons qu'actuellement, nous sommes logés exclusivement par la Commission scolaire de Montréal et c'est pour ça qu'on est sur le site de la Commission scolaire. Évidemment, c'est une fondation qui a été créée v'là à peine deux ans et qui est à ses premiers balbutiements. Donc, d'être abrité même par le site de la Commission scolaire, c'est déjà une étape très précieuse et qui pourrait se développer pour les autres commissions scolaires de la même façon.

2665 Je pense que actuellement les autres commissions scolaires et le ministère de l'Éducation... et le ministère de l'Éducation, tant pour l'enseignement primaire, secondaire que pour l'enseignement collégial, est très sensible, nous consulte actuellement sur les modes de reconnaissance du patrimoine à travers le financement, et voudrait voir reconnaître et faire la démarche d'identification de l'ensemble du parc immobilier scolaire.

2670 Alors ce qu'on sème actuellement, je peux dire se rend même à notre surprise très loin. Nous avons fait dans le cadre de l'Écomusée du Fier-Monde des accueils de conférences même internationales. L'OCDE est venu dans ces activités qui ont été tenues à l'automne à Montréal à l'Écomusée dans le cadre de l'exposition où on a fait une présentation. Nous avons été invités pour faire des présentations en Angleterre, en France.

2675 Donc, il y a une particularité, il y a des choses et on peut dire que, dans le système européen, leur histoire est beaucoup plus vieille mais ça ne veut pas dire que le processus de mise en place d'une structure de protection du patrimoine scolaire soit plus avancée.

2680 **LA PRÉSIDENTE :**

2685 Une petite dernière question pour être sûre d'avoir bien compris, parce que vous avez parlé du déficit d'entretien, mais en présentation avec madame De Courcy, j'ai cru comprendre que vous aviez un investissement annuel à la CSDM de l'ordre de 8 M\$ dans l'entretien des bâtiments pour des besoins de 60. Mais là, ça ne marche pas, parce que vous avez dit que vous étiez financés à 50 %.

M. YVON CREVIER :

2690 Non, c'est ça. Non. Ce que madame De Courcy a utilisé, le 60 M\$, c'est le déficit d'urgence qu'on a à rencontrer actuellement dans l'année 2004-2005.

LA PRÉSIDENTE :

2695 Donc 50 % de 120?

M. YVON CREVIER :

2700 50 % de 120, qui sont des besoins immédiats, urgents, pour la réparation du parc immobilier. Donc, toitures, fenêtres. Nous avons, exemple, une trentaine d'écoles où les toitures coulent. Nous avons développé, je dirais, un artisanat de canalisation des coulisses de toitures à la Commission scolaire, qu'on pourrait exporter de façon très originale, la canalisation de nos toitures qui coulent est exceptionnelle. On l'a vu dans un reportage à la télé dernièrement où on canalise les toitures qui coulent pour les amener soit dans des évier ou dans des drains à l'intérieur. Le 60 M\$, c'est les besoins actuellement pour rencontrer les urgences que nous avons.

2705 Quand on parle du financement annuel, nous recevons environ 8 M\$ sur 16 M\$ qui seraient nécessaires. Comment on calcule ça? C'est sur la base des reconnaissances que l'entretien du parc immobilier a une durée de vie utile de 75 ans. Ce qui veut dire que pour la valeur de remise à neuf, à chaque année, on devrait y consacrer 1.33 % de la valeur de remplacement. Et c'est comme ça qu'on établit le déficit annuel.

2710 Le ministère ne nous finance même pas le 1.33 %. Il nous en finance 50 %. Et c'est comme ça qu'on établit nos paramètres financiers en déficit annuel. Le reste, l'évaluation des besoins immédiats, c'est par une évaluation directe des bâtiments. Je ne sais pas si je vous ai perdue plus que je vous ai...

2715 **LA PRÉSIDENTE :**

2720 Mais vous aviez l'air de parler d'un facteur d'insécurité ou un facteur de sécurité à l'envers dans la façon de financer l'entretien et les travaux d'urgence sur les bâtiments scolaires.

M. YVON CREVIER :

2725 C'est ça. C'est qu'actuellement, notre déficit immédiat est de 60 M\$ sur 125. C'est qu'on a atteint la durée de vie utile des composantes du bâtiment pour lesquelles l'argent est requis. Donc, les toitures coulent, elles sont finies. Les fenêtres, on les a fermées de façon permanente ou la maçonnerie est retenue de façon temporaire. Quand on parle d'urgence, c'est ce dont on parle, ce phénomène-là.

2730 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie beaucoup messieurs de votre témoignage ce soir. C'est fort apprécié.

2735 **M. ROBERT ASCAH :**

Nous vous remercions.

M. YVON CREVIER :

2740 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2745 Donc, nous allons maintenant recevoir notre dernier intervenant de la soirée, qui va nous parler d'abord sous le chapeau de l'organisme Héritage Montréal et ensuite sous celui de ICOMOS.

 Alors, monsieur Bumbaru, je vous invite à prendre place. Bonsoir.

2750 **M. DINU BUMBARU :**

 Bonsoir. M'accompagne madame Marie Lessard.

LA PRÉSIDENTE :

2755 Bonsoir, madame Lessard.

Mme MARIE LESSARD :

2760 Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

2765 Ça nous fait plaisir de vous accueillir. Nous avons reçu, et c'est encore tout chaud, une ébauche d'un mémoire de Héritage Montréal. Malheureusement, l'heure étant tardive au moment de la réception, nous avons seulement pu le feuilleter, mais nous vous remercions d'avoir pris la peine de nous l'avoir fait parvenir dès qu'il était prêt.

 La parole est à vous.

2770 **Mme MARIE LESSARD :**

2775 Nous nous excusons pour ça. En fait, je vais tout simplement introduire tout rapidement et c'est Dinu qui va présenter le résultat de nos travaux. Simplement pour dire que c'est à titre de présidente de ce qu'on appelle le COPA à Héritage Montréal, qui est le comité qui s'occupe des dossiers d'urbanisme, d'aménagement et surtout de patrimoine, et qui est constitué de quelques passionnés, dont Gabriel Deschambault qui est ici, et Nathalie Zinger qui est la directrice générale de Héritage, ainsi que Marie-Odile Trépanier, Claudine Déom et Carole Deniger qui est la vice-présente de Héritage, c'est donc une analyse multidisciplinaire qu'on a faite du document et je pense que Dinu, qui est l'âme et le porte-parole et le rédacteur aussi du document, va vous le résumer.

2780

M. DINU BUMBARU :

2785 Oui, merci, madame Lessard, pour cette introduction. Effectivement, nous n'allons pas prétendre lire le document et ainsi clore la soirée d'un soporifique exercice. Le document que nous vous transmettons, ce sont des notes.

2790 Tout d'abord, Héritage Montréal vient ici apporter son appui à la démarche. C'est le premier élément qu'on souhaite faire. C'est une démarche exceptionnelle, attendue depuis longtemps et on se manifeste presque en solidarité avec l'exercice qui a déjà mobilisé beaucoup de gens depuis le Sommet de Montréal de 2002.

2795 Mais nous nous en rappelons peut-être plus que certains des artisans du document qui est présentement à l'étude, ce sont des questions qui sont présentes depuis une bonne quinzaine d'années à Montréal, l'idée d'établir des définitions communes, des références plus solides, des éléments qui puissent finalement constituer un cadastre qui traverse les événements que sont les projets, les anecdotes, etc. Et, pour nous, cette politique est un acte fort important dans non pas la fondation mais la poursuite d'une action qui a commencé cette année.

2800 Héritage Montréal marque son 30e anniversaire. Nous sommes un joueur important, mais nous ne sommes pas les seuls et nous ne sommes pas les premiers. Ça a été démontré dans plusieurs prestations ce soir. Et à l'intérieur de ça, bon, bien, graduellement, on voit se développer cette idée d'un cadastre de règles qui traversent les élections, qui traversent les coups de tête et qui sont capables de durer puisqu'on s'inscrit là-dedans, on sait, nous autres, en patrimoine, le développement durable, mais pas juste au niveau du phénomène du projet, mais également au niveau des grands outils.

2810 Cela dit, rapidement pour partager les éléments fondateurs d'une opinion de Héritage Montréal, on a regardé le document, mais on l'a regardé avec notre biais. Et au-delà de l'appui, on trouve que les questions générales que ça soulève, c'est les questions de l'inclusion, donc la définition de référence, de quoi parle-t-on, de quel type de patrimoine et également de l'efficacité de l'outil lui-même.

2815 Ce qui nous intéresse beaucoup, en fait, c'est là-dessus qu'on a peut-être le plus spontanément employé le terme «inquiétude» ou «interrogation», c'est la question de la mise en oeuvre et des suites de ce document-là. On sait que Montréal est en période de réforme et de reréforme et rereréforme. Et dans cet aspect de cahot que certains observent, bien, on peut s'inquiéter de la façon dont les enjeux de patrimoine sont traités et sont brassés.

2820 Donc, une question de définition du patrimoine. On a essayé de saisir avec toute la clarté qui est proposée ce qu'on entend par patrimoine d'après ce document, puisque c'est une définition qui est appelée à rester, puis surtout à servir à mobiliser les acteurs. Pour nous, elle est encore un peu jeune et mériterait un mûrissement.

2825

2830 On en propose une qui fait référence aux cinq thèmes que nous avons examinés, élaborés au fil de nos activités. On pense qu'il y a besoin d'une définition inclusive, mais qui est une définition à la fois opérationnelle. Et donc, on propose cinq catégories que sont: les biens construits, les créations individuelles d'architecture, de génie civil, d'aménagement, d'architecture du paysage. Donc, ce sont des créations individuelles.

2835 Les notions paysagères qui traitent des ensembles bâtis naturels ou mixtes, y compris les vues qui les traversent; également les biens archéologiques qui sont des lieux, enfin, qu'on assimilera aux traces et aux traces documentaires notamment.

Tantôt, on a entendu une présentation sur les archives, sur la dimension mémorielle. Bien, il y a des objets qui portent cette information.

2840 Le patrimoine historique et commémoratif, qui comprend la toponymie, par exemple, et, en dernier lieu, les sites d'intérêts naturels ou écologiques au sens des sciences naturelles. Pas juste parce que c'est vert, c'est naturel, pour nous, c'est très important de faire la distinction entre le paysage et les sites écologiques.

2845 Tout ça peut s'inscrire sur un plan et c'est un peu la référence que Héritage Montréal utilise: est-ce qu'on peut localiser ce qu'on appelle ce patrimoine? Et ce sera peut-être une définition qui pourrait être utile dans une optique non pas philosophique, mais une optique opérationnelle, non pas pour opposer la philosophie à l'opération, mais il me semble qu'en quelque part, la politique doit trouver son incarnation dans l'action et pas juste dans la réflexion qu'elle suscite.

2850 Les objectifs. Quant à nous, le premier objectif, c'est de définir un outil de cohérence dans un système complexe comme la Ville de Montréal. Et on trouve qu'il y a là-dedans plusieurs bases, mais il y a également lieu d'anticiper un besoin de mûrissement de ces choses-là. Il manque les pivots centraux qui vont servir à donner cette cohérence. Il y a plusieurs propositions qu'on avance, qui pourraient peut-être aider dans ce sens-là.

2860 Le commentaire général sur la politique porte sur peut-être le besoin d'en raffiner le texte, l'écriture, pour qu'elle soit plus claire aux yeux des laïcs qui n'auront pas à travailler uniquement avec ça, pour que la population puisse se l'approprier, la comprendre, la saisir, les acteurs du secteur privé. Enfin, tout ça, tout ce monde-là doit pouvoir saisir qu'est-ce que la Ville prend comme engagement, puisque les principes de base de tout ça, c'est un principe de pouvoir voir dans la Ville un acteur cohérent et un acteur fiable. Alors, si on ne sait pas trop de quoi on parle...

2865 Donc, la communication est un volet important, d'autant plus que c'est un geste pédagogique qu'on va poser avec ce premier document.

Le reflet de la spécificité montréalaise. Il y a une section entière qui porte là-dessus, mais qu'on juge un peu insuffisante, puisqu'elle ne fait que décrire l'histoire de Montréal et non pas qualifier les spécificités qui caractérisent Montréal. Pour nous, ces caractéristiques sont peut-être portées par trois grands mots ou grands concepts.

2870

Le premier, il y a la diversité du patrimoine montréalais par époque, par origine culturelle, par usage, par associations diverses. Enfin, c'est une très grande diversité. On parle de gratte-ciel aussi bien que de maisons paysannes. On parle de sites amérindiens aussi bien que d'infrastructures gigantesques comme le métro, le Montréal souterrain. On parle du patrimoine d'origine français ou encore on a entendu parler tantôt d'une école associée à la communauté italienne. Donc, c'est une très grande diversité.

2875

2880

Le deuxième mot, c'est la densité de ce patrimoine, donc les quantités qui se retrouvent ici. On a quatre universités. On a combien de lieux de culte qui sont associés aux communautés. Tout ça se produit dans un espace relativement restreint. C'est une caractéristique de Montréal.

2885

Et en dernier lieu, on pourrait parler également de la complexité, c'est-à-dire les interrelations historiques qui existent et qui sont difficiles à déchiffrer. On ne parle rarement que d'oeuvres architecturales pures, c'est toujours une oeuvre associée à une communauté qui est en relation ou en concurrence avec une autre. Et donc, il y a toute une dynamique qu'il est important de saisir autant que la complexité du défi de gestion et de conservation du patrimoine.

2890

Donc, ces trois mots mériteraient d'être peut-être mieux reconnus, tout comme le concept de la Ville comme protectrice du patrimoine. Et là, il y a un leadership qui devrait être reconnu dans la politique. Le mot «protection» est discret. Il y a des références mais elles ne sont pas toujours explicites, et on souhaiterait que ça le soit.

2895

Et en dernier lieu, il y a cette question de mise en oeuvre, qui nous semble être l'élément de force espéré, n'est pas encore manifeste dans le document.

2900

Des commentaires plus spécifiques. On en a fait quelques-uns. Je passe à travers rapidement. La relation avec les autres politiques et documents municipaux. Le projet de Politique du patrimoine est fort intéressant parce qu'il décrit d'autres documents, le projet de Politique sur le développement culturel en fait peut-être l'économie et, malheureusement, c'est une question qui ressort avec chacun de ces documents: comment s'insère-t-il dans un système d'outils? Et, bon, enfin, on souligne que ça a été mis de l'avant.

2905

Comment ça va se réaliser? Ce n'est pas tout à fait clair dans certains cas, mais on tient à souligner l'importance du lien, de l'interface avec le Plan d'urbanisme et son document complémentaire. Ce sont des éléments essentiels quant à nous et qui ont été réclamés par le Sommet de Montréal.

2910

La relation avec les acteurs. On rappellera que les organismes en patrimoine n'ont accès qu'à très peu de ressources financières de la part de la Ville. On parle d'un budget qui est récurrent, de l'ordre de 120-125 000 \$ par année, peut-être avec certains ajouts, certains avenants, mais le montant récurrent pour l'ensemble de Montréal est quand même relativement petit. Et ça nous amène encore une fois à réfléchir sur la description du financement du patrimoine et des actions, parce que c'est la relation avec les acteurs.

2915 Tantôt, il y a eu l'évocation de la notion de Maison du patrimoine et c'est un sujet sur lequel on aimerait peut-être voir une politique apporter des éléments de suite. Ça ne veut pas dire la réaliser ou la projeter, on sait que c'est un concept qui mérite d'être exploré, mais il serait peut-être utile de voir comment, en mesure de soutien, des équipements comme ça pourraient être réunis.

2920 Il y en a à Toronto, dans le centre-ville de Toronto, il y a une Maison du patrimoine qui est là, sur la rue Adélaïde. C'est le gouvernement ontarien qui s'en occupe dans ce cas-là. Mais à Montréal, enfin, en attendant que ça vienne de Québec, peut-être qu'on pourra s'en occuper nous-mêmes.

2925 Les définitions, je l'ai rappelé.

2930 La relation avec le Réseau Patrimoine Montréal, c'est un réseau sur lequel on place beaucoup d'espoir comme une façon d'aborder trois grands axes, un réseau de lieu de patrimoine et dans la diversité du patrimoine montréalais, pas juste les grandes oeuvres de la grande histoire des grands personnages, mais aussi la diversité des communautés, des acteurs, des histoires modestes et communes, enfin, toutes sortes de patrimoines. Donc, le réseau de lieux à cartographier, à valoriser, à identifier; un réseau d'acteurs qui ont besoin de se connaître et de se retrouver; et un réseau d'information, qui est à la disposition tant des acteurs que du public en général ou des propriétaires.

2935 Enfin, on sent qu'il y a une curiosité plus grande pour le patrimoine montréalais et cette information mérite d'être libérée. Donc, on souhaite que la Ville appuie ce réseau, enfin, comme c'est mentionné, peut-être même davantage en lui reconnaissant un rôle de partenaire privilégié à une échelle de la planification et de certaines opérations.

2940 La question des études patrimoniales qui est évoquée ici, on nous l'a promis dans le Plan d'urbanisme et sa consultation. On a vu des éléments très légers ici. Il faut absolument rehausser la qualité des études patrimoniales. L'idée de pointage qui est évoquée, enfin, est peut-être intéressante pour certains domaines, mais, en général, on parle beaucoup de qualité et de qualitatif. Donc, il est important d'avoir cet outil, qui est de plus en plus un justificateur pour des décisions qui parfois sont aux conséquences irréversibles, et bien, que ce soit un outil fiable. Et présentement, on regrette que ça ne le soit pas encore. Donc, il y a encore un travail à accomplir là-dessus.

2950 Au niveau du budget municipal, tout en soulignant l'intérêt de la mesure qui est proposée, là, un budget patrimoine, on se demande: est-ce que ça devrait être un budget métropolitain? Parce qu'on sait que la communauté métropolitaine de Montréal, l'agglomération, toutes ces structures-là également se posent des questions sur le patrimoine.

2955 Est-ce qu'on pourrait, au-delà d'une action qui créerait un silo supplémentaire dans le faisceau de l'administration municipale, surtout que, avec la décentralisation, beaucoup de

2960 budgets ne sont plus de l'ordre de l'administration centrale, ils sont transférés en budgets de
dotation, alors il y a un intérêt dans cette mesure, mais comment sera-t-elle réalisable, je ne sais
pas, nous nous interrogeons. On se demande s'il n'y aurait pas lieu de s'inspirer de la mesure du
gouvernement américain, c'est-à-dire l'article 106 de *National Historic Preservation Act* de 1966,
révisé en l'an 2000, qui prévoit que tous les argents du gouvernement américain doivent faire
l'objet d'un avis dans leur attribution et les raisons pour lesquelles ils seraient attribués, d'un
conseil voué à l'évaluation des impacts patrimoniaux de ces argents-là.

2965
2970 Donc, en fait, c'est de conditionner le budget de la Ville dans son ensemble, plutôt que
d'en faire un équipement, un silo sur le côté, qui aurait une capacité strictement associée aux
biens, aux bâtiments de la Ville. Donc, c'est fort intéressant. Ça évite peut-être des problèmes
de coulisses, quoiqu'on apprend que dans le Montréal créatif, l'art des canalisations de coulisses
de toitures nous apparaît comme peut-être un *growth industry*. Enfin, j'ai entendu ça tantôt. Mais
cette idée d'un conditionnement du budget au complet est peut-être utile.

2975 Les secteurs et thèmes prioritaires. Le patrimoine religieux nous apparaît prioritaire; enfin
d'une façon plus large, le patrimoine institutionnel. Souvent, cela effectivement constitue des
noyaux dans les quartiers. Et le canal Lachine, à notre avis, est le lieu de la plus grande
vulnérabilité. Actuellement, c'est le patrimoine en danger dans la région montréalaise, il se situe
beaucoup plus au niveau du canal Lachine.

2980 Il y a des grands projets qui ont été réalisés dans plusieurs quartiers, et notamment sur le
mont Royal qui était le lieu d'une plus grande inquiétude, mais le canal Lachine, faute d'un intérêt,
à cause des pressions qui sont générées par l'attractivité de ce lieu-là, c'est un patrimoine
industriel qui est en train d'être démolé et remplacé par des condos en brique pour faire semblant
que c'est du bâti industriel. Alors, ça pose un problème et on tient à le souligner, tout en
appréciant le fait qu'il y ait des secteurs prioritaires, donc qui pourront aller avec les éléments du
Plan d'urbanisme.

2990 Une mention sur la reconnaissance des propriétaires et peut-être, à cette occasion,
souligner un des rôles qu'on souhaiterait voir de la part de la Ville de Montréal, c'est un rôle de
leader dans la revendication d'une meilleure reconnaissance du patrimoine montréalais par les
autorités gouvernementales. C'est présent dans le thème du patrimoine scolaire, institutionnel,
etc. On sait que les universités sont financées sur des barèmes nationaux, alors qu'ici, il y a des
réalités différentes.

2995 Et bien, au niveau des propriétaires, le fédéral a lancé l'initiative des lieux historiques pour
attribuer des incitatifs fiscaux aux propriétés à revenus, d'intérêt patrimonial, et on voit que
Montréal est absolument absente de cette démarche. Et on souhaiterait que la Ville encourage
par un programme spécial l'inscription de propriétés montréalaises sur le registre et donc le fait
que Montréal, qui est quand même une densité de patrimoines extraordinaires, ne se retrouve
pas complètement absente de ces programmes-là.

3000

La sécurité du patrimoine est un thème qui est mentionné spécifiquement dans les conclusions du Sommet de Montréal. On aimerait avoir un peu plus de substance dans le document.

3005 Et finalement, une observation sur la sensibilisation, l'éducation. On apprécie beaucoup que ce document ne soit pas que technique. Il faut également penser la Ville comme un des acteurs dans un réseau d'acteurs. Et la sensibilisation, l'éducation de tout le monde est important pour le patrimoine. On aimerait que le rôle des organismes associatifs soit mieux reconnu là-dedans parce que, des fois, on a l'impression que les organismes communautaires comme le

3010 nôtre et comme tant d'autres, les sociétés d'histoire, etc., dont la mission première c'est la sensibilisation et l'éducation, et bien, on oublie qu'on est des acteurs de première ligne, et il y a des dédoublements qui risquent de se produire dans la structure municipale alors qu'ils ont tout intérêt à bénéficier d'une concertation.

3015 On mentionne également que dans certains cas, la réglementation de la Ville empêche une action de sensibilisation des organismes. On pense notamment au Règlement sur les guides, sur les visites qui pourrait être interprété de façon à interdire à des associations, qui font des visites guidées dans les quartiers, de le faire. C'est un phénomène très particulier, mais ça pose la question de l'étendue des pouvoirs de la Ville sur le domaine du patrimoine. Et c'est une

3020 anecdote à certains égards, mais qui n'a pas été fort heureusement appliquée dans bien des cas, mais c'est une demande que nous avons adressée à la Ville de Montréal d'actualiser sa réglementation en matière de visites urbaines.

En termes de recommandations, nous en aurions dix, que je vous évoque très

3025 rapidement. Puis je m'excuse du temps, madame la présidente. Il y a trois sujets. On les a regroupés en trois thèmes.

Des recommandations pour contribuer à une plus grande cohérence de l'action de la Ville, des recommandations pour contribuer à une plus grande intelligence des actions de la Ville de

3030 Montréal et, en dernier lieu, pour contribuer à une plus grande pertinence, qui sont des mots clés.

En termes de cohérence: clarifier le rôle, préciser le rôle du Conseil du patrimoine et du Bureau du patrimoine dans leurs relations au sein de la Ville et en relation avec les acteurs

3035 extérieurs.

Deuxième, développer des ententes ou des contrats de confiance entre la Ville et les arrondissements sur la mise en oeuvre de la politique.

Troisièmement, adopter et même protéger, en enchâssant dans la Charte de Montréal, parce que peu de choses sont évoquées pour enchâssement dans la Charte dans cette politique, malheureusement, ce qui la met un peu à la merci de certains va-et-vient, l'idée de l'article 106

3040 des États-Unis, pour que le budget montréalais soit responsable au niveau du patrimoine.

3045 En termes d'intelligence, une première recommandation pour favoriser un chantier conjoint, Ville et associations et milieu académique également, pour le développement d'inventaires et de documentation. Ça peut être un des volets du Réseau Patrimoine Montréal, par exemple.

3050 Une autre recommandation, vraiment améliorer, adopter des normes plus précises développées avec le milieu pour les études patrimoniales qui présentement sont une lacune importante.

3055 Troisièmement, l'idée d'un bilan annuel sur la politique, qu'on voit dans la page de mise en oeuvre, nous apparaît une excellente idée, mais ça devrait être peut-être aussi complété d'un bilan annuel sur l'état du patrimoine. Parce qu'il se peut des fois que la politique ne couvre pas tout; les besoins évoluent, etc. Il faudrait peut-être lui donner une plus longue durée en n'en faisant pas qu'un instrument jumelé à la politique, et ce, dans une optique de planification, avoir une bonne connaissance pour planifier mieux.

3060 Au niveau de la pertinence, c'est plutôt orienté sur les relations entre les acteurs: en premier lieu, un mécanisme permanent de consultation et de concertation avec les organismes. Ça peut être le Réseau Patrimoine Montréal à cet égard.

3065 Préciser le rôle du Conseil du patrimoine par rapport aux programmes municipaux, pas juste l'évaluation des projets. On a constaté l'immense travail qui se fait au niveau d'évaluation de projets de transformation de bâtiments, mais peut-être qu'il y a un rôle cadre qui est aussi important en termes de prévention des erreurs.

3070 D'engager le Réseau Patrimoine Montréal dans une relation de travail pour examiner les programmes qui touchent le patrimoine; par exemple, les orientations de l'entente entre la Ville et le ministère de la Culture. Parce que souvent, on appelle les organismes après que les orientations sont données, puis des fois ça aurait été bon de mettre tout le monde à contribution pour que, après ça, on s'entende pour travailler ensemble. Et c'est une chose qui serait peut-être utile. Et également dans ce principe de la veille patrimoniale, qui est une excellente idée qui est
3075 avancée dans le document, pour qu'on essaie de passer un petit peu plus dans le volet prévention que réaction. Donc, c'est extrêmement important.

3080 Le cas du patrimoine religieux est assez patent à ce sujet-là. Ça fait quinze ans qu'on dit que c'est un problème qui s'en vient, puis ça fait quinze ans qu'on attend à la dernière minute pour s'en occuper.

3085 Et enfin, une action qui a l'air peut-être technique, mais qui est pleine de conséquence, c'est de relancer l'attribution de statut sur des biens, des sites, et ce, dans une diversité de nature. Ce serait peut-être intéressant des lieux qui seraient associés aux communautés culturelles, des lieux associés aux différentes phases de l'histoire montréalaise, qu'ils soient spectaculaires au niveau de leur moulure ou qu'ils soient spectaculaires au niveau de l'histoire dont ils témoignent.

3090 Alors, ce sont des recommandations qu'on avance. On a également fourni quelques annexes qui sont associées à des réflexions dans un autre contexte.

On s'excuse de la longueur de la présentation verbale et du caractère un peu, comme vous disiez, chaud, tiré du four de la présentation écrite, qui est encore à l'état d'ébauche. Merci.

3095 **LA PRÉSIDENTE :**

3100 On vous remercie pour votre participation. La remarque se voulait pas un reproche, loin de là. On sait que votre organisme fonctionne sur des bases relativement restreintes et qu'il rayonne depuis longtemps à travers la société montréalaise. En fait, on vous remercie de votre participation et ce n'était qu'un souhait de façon à maximiser finalement l'impact que vous pouvez avoir à la fois sur la consultation ici présente, mais celles qui viendront dans l'avenir.

3105 Maintenant, vous comprendrez qu'après un exposé aussi intéressant, avec autant d'éléments importants, parfois développés en rafale, que nous allons avoir de la difficulté à nous contenir et que nous avons de multiples questions nous-mêmes. Je ne voudrais pas monopoliser la parole. Donc, je vais poser une ou deux questions et laisser tout de suite l'occasion à mes collègues de le faire; sinon, je vais sûrement avoir tendance à garder le micro.

3110 Mais je commencerais, puisque vous l'avez fait vous-même, par faire la remarque suivante. C'est qu'en lisant dans le domaine patrimonial, et pas seulement les documents montréalais, mais en faisant beaucoup de visites virtuelles sur le Web, on se rend compte qu'on passe beaucoup de temps sur des définitions. On peut lire des kilomètres – non, j'exagère – des mètres et des mètres linéaires de texte et se retrouver encore, des décennies plus tard, je parle si on remonte dans le temps, sur les définitions.

3115 Il y a un volet là-dessus que j'associe au fait que la notion de patrimoine est évolutive et qu'il est tout à fait facile à travailler avec. Mais il y a un autre volet aussi qui, pour moi, est très difficile, qui est l'absence de langage commun. Et si on veut vraiment pouvoir avoir une action à long terme et pouvoir aussi communiquer entre pairs, donc entre Montréalais et non-Montréalais, il est important d'avoir une base commune.

3120 Et vous avez commencé votre mémoire et votre exposé en parlant des définitions des cinq doigts de la main, dont l'articulation est un peu différente, qui évolue même au sein de Héritage Montréal au cours des années.

3125 Ma question, bien naïvement, c'est: quelle serait la clé? Bon, la Politique du patrimoine de Montréal reconnaît la définition de l'UNESCO comme étant une définition de base. Et ça, personnellement, sans vouloir me prononcer en termes d'opinion là-dessus, je reconnais quand même qu'il y a un effort et une volonté d'avoir une définition commune.

3130

3135 La difficulté découle de la suite, où finalement on se rend compte que souvent les différentes catégories de patrimoine ne sont pas si faciles à mettre dans une case, mais souvent sont relativement transversales, et quand on parle d'un type de patrimoine, il peut recouper ou toucher à plusieurs catégories. Et quand on essaie de faire ça d'une façon linéaire, on finit par se dire: «Bien, dans le fond, j'aurais peut-être besoin d'une matrice.»

3140 Alors, quelle est votre réflexion au niveau des définitions et peut-être quelle est la volonté de votre organisme à revenir avec les cinq doigts de la main? Quels sont les avantages et comment est-ce qu'on peut faire en sorte que la politique soit perméable aux autres cultures et aux autres civilisations, sans toujours s'enfermer dans les définitions? Autrement dit, est-ce que c'est si important que ça et pourquoi?

M. DINU BUMBARU :

3145 Bien, écoutez, Montréal est une ville de savoir. Alors, on veut savoir. Mais vous parliez tantôt d'une définition de l'UNESCO. J'ai juste ici un petit tableau que je me fais pour avoir des notes. Il y a au moins six définitions à l'UNESCO. Puis ça, c'est juste dans les conventions officielles. Le reste, chaque réunion évoque une autre phrase.

3150 C'est simplement pour dire que, comme ça a été mentionné, il y a un caractère évolutif et c'est pour ça qu'on peut parler peut-être plus de cadastre. L'idée des cinq doigts, c'est d'essayer de cadastrer ça, pas de cadastrer ça mesquin, mais cadastrer ça en grandes familles qui sont assez larges pour qu'on puisse les identifier, mais assez proches pour pouvoir voir la main que ces doigts forment. Et on a pris ça, enfin, l'expérience nous est venue avec le dossier qui est
3155 peut-être le plus complexe dans sa diversité, qui est le dossier du mont Royal.

3160 Parce qu'on a longtemps travaillé le patrimoine à partir de grands modèles complexes, et le Vieux-Montréal a été le premier qui est apparu à Montréal et il a posé énormément de questions et, donc, amener une réflexion qui intégrait les disciplines, les outils, les relations avec les acteurs, etc. Mais le mont Royal amenait un niveau supplémentaire, c'est-à-dire que le mont Royal amène la dimension biologique avec des secteurs qui sont définis non pas par l'histoire ou par l'architecture, mais par les sciences associées à la nature.

3165 Et dans le dossier du mont Royal, on s'est rendu compte un qu'on avait là peut-être ce que l'on pourrait retrouver de plus complexe à l'échelle de Montréal. Ce n'est pas une définition pour couvrir le patrimoine de l'ensemble de la planète Terre et de ses satellites et tout ça, là. C'est juste, à l'échelle de Montréal, déjà on en a pas mal à faire, et c'est dans ce contexte-là qu'on a vu qu'il y avait un certain nombre de champs, surtout qui étaient en relation avec les pouvoirs d'une municipalité.

3170 Parce que, comme on le disait, on aimerait ça qu'il y ait un peu d'efficacité dans le système, mais donc pas de l'efficacité dans le sens rapport qualité–prix, mais surtout en termes d'impact réel de l'outil. On a quatre universités à Montréal. On a des cercles de conférence. On a un débat public qui est très riche. On a une capacité d'aller chercher des concepts et d'en créer de nouveaux. Mais on trouvait que ce serait peut-être intéressant de voir comment ces concepts-là
 3175 pouvaient s'intégrer dans ce qu'une ville est. Une ville n'est pas un état, elle n'est pas un continent, c'est une administration publique. Et Montréal a un caractère de microcosme, mais elle est quand même limitée dans sa capacité d'agir.

3180 Donc, les cinq sont simples, il y en a sur lesquelles ce sont des lieux naturels. Donc, on a une obligation de plus en forte à travers un mouvement civique, un mouvement associatif, mais aussi à travers des conventions internationales. On a une réalité paysagère qu'on aperçoit quand on parle d'urbanisme, parce qu'on parle d'espaces qui dépassent la propriété individuelle, donc les ensembles que forment les escaliers du Plateau aussi bien que juste la montagne, etc. C'est la notion de paysage. Ou sur le fleuve, le fleuve est un grand paysage aussi.

3185 On a des oeuvres individuelles, on a développé une expérience pour s'en occuper, mais on souhaite qu'il y ait un élargissement de cette notion d'oeuvre pour que le triplex, dont il y a plusieurs exemples, soit également traité. Il est présent dans le projet. Mais également les ouvrages techniques comme un lampadaire, je ne sais pas, une machine, une usine qui est
 3190 souvent méprisée parce qu'on dit ce n'est pas beau ou ce n'est pas glorieux, mais on dit, ça, ce sont quand même des créations humaines, tout comme certains des monuments. L'art public est également un...

3195 Après ça, l'archéologie, bien, il y a plusieurs définitions à travers le monde qui nous aident à comprendre que l'archéologie, sa première valeur, c'est celle documentaire. Et à la limite, c'est une notion de collection, au même titre qu'on peut avoir des collections dans les musées ou des archives qui sont des sources documentaires.

3200 Et le dernier, c'est ce qui est associé à la mémoire vivante de la ville, donc la mémoire qui est portée par les citoyens de toutes sortes de communautés et c'est les événements historiques qui sont associés à des lieux. Vous voyez plein de plaques à travers Montréal, bien souvent, parce qu'il y a eu des événements. Ces événements, ils ont eu lieu à un endroit qui était peut-être très différent de la façon dont l'endroit est aujourd'hui, mais c'est un lieu associé à la mémoire. Puis il y a aussi la mémoire qui est présente à travers les citoyens, les individus qui forment la
 3205 société.

On s'est dit: «À travers ça, la Ville peut développer des programmes, elle peut donner des outils. Puis en fin de compte, on peut avoir des résultats.»

3210 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Je vais passer la parole à madame Beudet.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire:

3215 Merci. J'aimerais regarder avec vous le rôle que vous aimeriez voir joué par le Réseau Patrimoine Montréal.

3220 Je pense qu'en première partie, on en a parlé beaucoup. On en a parlé surtout en termes peut-être d'instrument de veille ou de garde du patrimoine, un lieu où les gens qui sentent leur patrimoine menacé iraient se plaindre à vous. Et j'aimerais savoir si, pour vous, c'est un rôle que vous aimeriez jouer ou que vous croyez que vous devriez jouer. Et, sinon, comment voyez-vous la protection du patrimoine dans les détails qu'on a examinés en première partie? Qu'est-ce qu'on devrait créer pour justement arriver à recueillir tout ce qui passe entre les mailles du filet?

3225 **Mme MARIE LESSARD :**

Vas-y.

M. DINU BUMBARU :

3230 Tu vas pouvoir compléter ça aussi, parce que le volet protection, t'as aussi des choses.

3235 Sur le rôle du Réseau, nous, on le voit comme une occasion de briser un isolement qui existe. On l'a entendu dans certaines séances. Et ça, ça risque d'être accentué avec la défusion. Et donc, c'est important que la politique ait une portée à l'échelle de l'agglomération montréalaise plutôt qu'uniquement sur le territoire recroquevillé de la Ville de Montréal après le 1er janvier prochain.

3240 L'idée d'un réseau, c'était le thème de la première rencontre du Réseau, le 2 octobre dernier: *se connaître et se faire connaître*, c'est-à-dire que les acteurs réalisent... Quand on a fait l'exercice à Héritage du grand calendrier du patrimoine, on s'est rendu compte de la diversité des gens qui oeuvrent et qui peuvent contribuer à une action en patrimoine. Plusieurs agissent dans leur quartier et c'est excellent. D'autres se rendent compte que les questions qui se posent chez eux se sont posées ailleurs et mériteraient d'être comparées.

3245 Donc, un réseau d'échange d'informations est très important, mais également un réseau qui aide à familiariser les acteurs, aussi bien du milieu associatif que du milieu institutionnel, qu'il y ait un peu plus de complicité et puis de convivialité entre les fonctionnaires, les professionnels et les gens des sociétés d'histoire, ça pourra lever peut-être l'hypothèque d'une méfiance qui est établie à certains endroits d'une manière assez lourde, également une relation avec les élus.

3255 Parce qu'il ne faut pas oublier que souvent, il y a des polarisations qui existent et on pense que le Réseau peut démontrer le caractère constructif du milieu du patrimoine aussi. Le calendrier a été réalisé et je pense que tous les élus qui ont vu ça ont réalisé que ce n'était pas juste des lettres de bêtises qui sortaient de ce milieu-là, c'était également des actions quotidiennes de sensibilisation, de valorisation.

3260 Par ailleurs, il y a tout le travail de cartographie qui nous apparaît extrêmement important, parce que l'identification du patrimoine est faite généralement à travers des processus statutaires. Ils sont nécessaires et on suggère qu'ils soient renforcés dans l'attribution, par exemple, de statut par la *Loi sur les biens culturels*. Il y a des suggestions là-dedans même pour que les intérieurs puissent être citables.

3265 Et bien, on pense qu'il y aurait peut-être lieu d'avoir un travail d'identification préalable par le milieu et de mise en commun. Ça permettrait peut-être d'avoir une plus conscience des grands traits caractéristiques du patrimoine montréalais. Parce que souvent, les gens vont s'attacher à un bâtiment, un site, un lieu, puis on ne se rend pas compte que ça participe d'un trait de la personnalité de l'ensemble. Et le Réseau peut aider ça.

3270 Et en dernier lieu, l'aspect information. Il y a combien de travaux d'étudiants qui se font ici sur des sites patrimoniaux, des objets, des édifices, etc. , peut-être que le Réseau pourrait être le lieu d'accueil de ces travaux-là, de sorte que la population puisse y avoir accès. Et ça nous semble être des potentialités très fortes et très réelles.

3275 Donc, un réseau constructif dans une optique de veille. C'est sûr que tout ce monde se connaissant et se côtoyant dans des travaux, bien, peut-être qu'ils vont laisser les *guns* à la porte et ils vont travailler ensemble. Mais aussi, lorsqu'il y a des urgences, ils seront plus en mesure de les anticiper que d'uniquement d'y réagir.

3280 Vous savez, demain soir, il y a un dossier sur la maison Buchanan. C'est juste à côté de notre bureau, ça, sur la rue Sherbrooke. C'est une maison magnifique, exceptionnelle, 1837. C'est très rare à Montréal. Bien, là, il y a 160 unités de logements qui atterrissent là-dessus. Ça va poser une situation de crise. Bien, la rue Sherbrooke, depuis 20 ans, tout le monde sait qu'il faut faire quelque chose avec et la valoriser. Peut-être qu'on aurait pu faire des exercices de
3285 planification préalable, et le Réseau peut aider à cela, à notre avis.

3290 Donc, d'intégrer la dimension de protection, elle peut se faire, mais aussi elle se fait si on est capable d'anticiper mieux les menaces, parce qu'il y a des cas... il y a toujours des dossiers de promoteurs cow-boys, mais beaucoup des dossiers de protection pourraient être traités en amont pour avoir une reconnaissance d'abord plutôt qu'une action policière ou de crise.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire:

3295 On a vu que, dans certains cas, c'est presque que ça prend une action policière. Alors, pour vous, vous ne voyez pas ce rôle-là. Vous voyez un rôle d'information de partenaire privilégié de planification, comme vous disiez tout à l'heure, mais ça s'arrêterait là.

M. DINU BUMBARU :

3300 Bien, en fait, les organismes comme le nôtre n'ont pas de pouvoir d'arrêter les travaux, à moins qu'on décide de mettre une partie de nos ressources pour créer un fonds d'actions juridiques. Et puis là, ça ne va pas être drôle à Montréal, parce qu'on va tous commencer à se parler par le 1, Notre-Dame Est, le Palais de justice et je pense que...

3305 Ce qu'on souhaiterait, par contre, c'est que les pouvoirs publics qui ont cette autorité de plein droit – et c'est, en fait, pas juste une autorité, souvent c'est une responsabilité – on aimerait que plusieurs des pouvoirs soient reconnus comme des devoirs des institutions municipales, et bien s'en acquittent de façon plus soutenue. Ça veut dire de faire appliquer les règlements, d'avoir des inspecteurs. Ça demande une force de travail qui soit en mesure de jouer ce rôle-là, des compétences professionnelles.

3310 Donc, pour nous, c'est important que le système du patrimoine ne repose pas uniquement sur le bénévolat des associations. Les associations sont capables de faire énormément de choses, mais elles n'ont pas les pouvoirs qui sont les pouvoirs des municipalités.

3315 Donc, on ne veut pas se substituer mais on aimerait ça pour que la Ville soit un partenaire fiable parce que, en termes de partenariat, il ne s'agit pas juste que les organismes soient fiables, il faut que la Ville le soit également, bien, que son devoir de protection soit mieux reconnu, mieux appliqué. Et elle est la seule à pouvoir le faire.

3320 Peut-être que les citoyens sont en mesure d'informer ou de garder une veille, etc. Il y a des propositions là-dedans qui nous apparaissent intéressantes et on aimerait ça pouvoir les imaginer plus en détail avec les suites de la politique, parce que c'est évoqué comme ça. Mais la réalité concrète, comment ça va se faire, ce n'est pas détaillé tout ça.

3325 Mais je pense que ce serait important de dire qu'il ne s'agit pas de créer un réseau candide et mou comme ça, là. Les gens veulent des actions. Mais je pense que graduellement, on va se rendre compte qu'on ne peut pas faire semblant de faire ce que la Ville doit faire. Et la Ville non plus n'a pas nécessairement tous les moyens de faire ce que les citoyens mobilisés, qui font ça sur leur plaisir et pas juste sur leur mission, vont faire.

3330

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire:

3335 Parce que dans le document qui avait été préparé, un document de réflexion qui a été préparé en août 2003, qui a été déposé, qui est le numéro 4.4., que vous avez vu sûrement, pour vous, le Réseau est en réaction à des problématiques très particulières, est-ce que vous considérez finalement que ce que vous avez maintenant par rapport à ça, ça répond à vos attentes?

3340 Parce qu'on parle quand même ici d'un lieu précis. On parle probablement d'un soutien financier et d'experts. Est-ce que vous voyez, peut-être dans la continuité des choses plus tard ça

viendra, là, mais est-ce que vous êtes satisfait finalement avec ce qui se fait comme développement présentement?

M. DINU BUMBARU :

3345

Mais nous, on aimerait insister sur le fait que ce n'est pas juste une phrase noyée dans un document, c'est un acte stratégique qui s'appelle «la relation privilégiée», qui va se développer entre l'institution municipale qui, elle-même, est un réseau complexe. On va arrêter de croire qu'il y a juste les organismes qui sont éparpillés, etc., il y a la Ville, les arrondissements, sociétés paramunicipales, les services ceci, cela, patati patata, c'est très complexe, et le Réseau, les milieux du patrimoine.

3350

On trouve qu'on a là-dedans une mention. Ça pourrait peut-être prendre un peu plus d'ampleur dans son expression. C'est évident qu'il faut qu'il y ait un soutien, parce qu'on ne peut pas s'attendre à demander un partenariat sans accorder une relation de travail un peu plus solide.

3355

Il y a un niveau de précarité. Il y a un niveau... enfin, c'est bien connu, les organismes ne sont pas tous financés de la même façon. Il y a eu des efforts énormes. On ne veut pas dire que la Ville n'a rien fait. Il y a eu beaucoup de solidarité qui a été manifestée dans plusieurs secteurs, dans certains quartiers, etc. Donc, ce serait quelque chose à amplifier, peut-être à mettre dans une relation de travail.

3360

Le Réseau en tant que tel est une entité qui est en formation. Il ne faut quand même pas imaginer que ça s'est fait du jour au lendemain. Il y a des décantations, il y a des processus qui prennent du temps là-dedans. Et je pense que c'est important que la politique manifeste une volonté d'accompagner cette formation de la part de la Ville et aussi peut-être de reconnaître...

3365

La reconnaissance, c'est important pour motiver les gens aussi. On le voit dans le cas du mont Royal, la table de concertation n'est toujours pas mise sur pied, elle a été réclamée en 1989. Alors, les gens ont persévéré. C'est d'ailleurs surprenant. Mais il y a beaucoup d'autres domaines où le cynisme se serait installé et la méfiance, et ça, ce n'est pas tellement utile pour réaliser des résultats.

3370

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire:

3375

Dans un autre ordre d'idées, lors de la première session de la première partie, vous vouliez savoir les pouvoirs et responsabilités de la Ville. Il y a un document qui a été préparé par la Ville à cet effet. À la lecture de ce document-là, je pense qu'on voit que les éléments sont là pour protéger le patrimoine.

3380

Vous avez parlé de certains aspects qui devraient être renforcés dans votre présentation tout à l'heure. Est-ce qu'il y a, par rapport à ce document-là, d'autres points que vous aimeriez soulever, dont la commission devrait prendre note?

3385 **M. DINU BUMBARU :**

Bien, on mentionnait tantôt la question de la réglementation de certaines activités, certains usages, bon, des activités de sensibilisation anodines. Vous savez, faire une visite, ça pourrait être considéré comme illégitime, illégal aux yeux de certains règlements. Il faut dire que la réglementation dans une ville est assez vaste dans son application. Mais je pense que déjà, c'est important que ce tableau ait été produit, c'est fort appréciable. Je pense qu'il y a déjà une cartographie qui est importante, qu'on retrouve là-dedans. Pour nous, c'est important de voir ça se faire. Non. Je pense que déjà, c'est un bon début.

3395 Enfin, je serais curieux de voir comment, au niveau du patrimoine immatériel, parce que c'est un thème qui est ressorti comme un thème qui suscite la curiosité, puis c'est vrai que c'est un concept, enfin, c'est une terminologie un peu récente, comment est-ce que la Ville a des actions là-dedans.

3400 Je pense qu'on verra aussi l'articulation entre la Politique du patrimoine et la Politique du développement culturel comme des occasions de faire des liens là-dessus. Puis les zones ne sont pas tout à fait tranchées, il y a des chevauchements qui vont être peut-être des chevauchements pas trop conflictuels et plutôt potentiels.

3405 Enfin, on ne sait pas, là, mais je pense que c'est un tableau qui est intéressant à ce chapitre-là. Mais comme je vous dis, nous, on a noté qu'il y a d'autres champs dans la réglementation, notamment au niveau de... également, bon, on nous soulignait les difficultés d'articuler certains des thèmes du Plan d'urbanisme, les usages, l'identité.

3410 Enfin, il y a des aspects très techniques qui peuvent être associés à ça, et peut-être ça pourrait être encourageant de voir planter dans la politique l'idée de séminaires, de colloques, de relations de travail avec les universités, avec les milieux pour poursuivre la réflexion sur certains de ces outils. Ce n'est pas l'alpha et l'omega qu'on fait dans ces exercices, mais on est en train de faire un premier cadastre et on sait que ça doit se poursuivre.

3415 Mais cette convivialité qui a été très productive dans le cas du Sommet, bien, peut-être elle devrait se poursuivre, à notre avis.

3420 **Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire:**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3425 Monsieur Archambault.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

3430 Juste deux petites questions. Je vais essayer de faire très bref pour pas ennuyer inutilement l'auditoire. C'est surtout les réponses qui sont importantes.

3435 Madame de Courcy a souhaité qu'il n'y ait pas neuf ou quinze politiques, mais une seule, disant qu'elle voulait que le patrimoine soit au niveau de la Ville plutôt que des arrondissements. Et dans votre recommandation dans la cohérence des interventions de la Ville, vous parlez d'entente et d'adhésion d'arrondissements, etc.

Je comprends que vous êtes moins dirigistes que madame de Courcy. Je peux avoir votre sentiment là-dessus, s'il vous plaît?

3440 **M. DINU BUMBARU :**

3445 Bien, pour nous, le patrimoine montréalais, il est un. C'est un patrimoine. Qu'on ait toutes sortes de limites administratives, si on connaît Montréal, on se rend compte que tout ça est un peu interrelié et qu'il y a un besoin de rehausser la qualité du service qu'on rend à ce patrimoine-là.

3450 Les besoins sont communs. Il peut y avoir des particularités ici et là d'un arrondissement à l'autre, mais il doit y avoir une base très élevée. On ne peut pas se payer le luxe d'avoir des nids de poule dans notre chaussée de protection du patrimoine. Donc, l'idée d'avoir une politique est importante. On n'est pas venus ici pour recommencer après ça. Et on est fort heureux de voir que des arrondissements contribuent à l'exercice, parce qu'il y a effectivement des expériences qui sont différentes dans les arrondissements. Mais l'idée d'avoir des ententes et des adhésions, c'est peut-être sur certains volets.

3455 Mais vous verrez qu'en recommandation numéro 3, qui est cette idée de conditionner l'ensemble du budget, parce qu'on se rend compte que la capacité d'agir de la Ville de Montréal, en termes d'obligation envers les arrondissements, est très limitée par la structure politique actuelle, mais on dit: «Au moins, s'il pouvait y avoir une base commune, après ça...» Et ça, le Sommet de Montréal a convenu là-dessus, il a dit: «Ceux qui voudront en faire plus, tant mieux, mais que le plancher ne soit pas dans le sous-sol, mais au premier étage», qui est vraiment ce que le patrimoine mérite. C'est ce qu'on pense. Donc, on pourrait aller plus loin, mais il faut une base minimale.

3465 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :**

Il faut que le plancher soit haut, mais il ne faut pas que le plafond soit trop bas.

M. DINU BUMBARU :

3470 Ah! exactement.

Mme MARIE LESSARD :

3475 Juste rajouter, oui, c'est une question qui nous inquiète beaucoup et on pense qu'il faut vraiment que le Plan d'urbanisme et surtout le document complémentaire restent des outils très, très forts. Et notamment, bien, il y a les outils discrétionnaires qui, tout en ayant de grandes qualités, peuvent, mal utilisés ou utilisés avec des critères qui ne soient pas cohérents en termes de patrimoine, peuvent créer des problèmes importants de ce côté-là.

3480 Alors, tout ce lien entre le corporatif et les arrondissements - ce n'est pas qu'on est moins coercitifs ou plus coercitifs, mais il faut vivre avec la politique, pas la Politique du patrimoine, mais la politique municipale, telle qu'elle a été décentralisée.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire :

3485 D'accord. Une toute petite question. Je reviens à l'article 4.9 de votre rapport, la seule ligne que vous avez escamotée, le rayonnement international. C'est que dans le document de la politique, à la page 57, il est fait état de poursuivre des démarches entreprises en vue de l'inscription de Montréal sur la liste des sites du patrimoine mondial.

3490 Alors, j'aurais deux sous-questions. Premièrement, en termes d'incidence pour Montréal, les conséquences, de quel ordre sont-elles? Et est-ce que c'est quelque chose qui est facilement réalisable ou atteignable ou souhaitable?

3495 **Mme MARIE LESSARD :**

Ça va permettre d'introduire le comment.

M. DINU BUMBARU :

3500 C'est plus aisé pour moi de répondre à cette question avec le chapeau de Héritage Montréal qu'avec le chapeau d'ICOMOS, dont je suis le secrétaire général, puisque nous sommes les conseillers du comité du patrimoine mondial et que je ne pourrais pas vous fournir un avis autre que patiner.

3505 Les répercussions, les conséquences d'une telle inscription, au point de vue juridique, ne sont pas tellement différentes, puisque les inscriptions à l'international sont faites dans le cadre d'une convention qui reconnaît la souveraineté pleine et entière des États. Et donc, c'est que la même structure de protection devrait être disponible. C'est la *Loi sur les biens culturels* au Canada qui protège ça ainsi que certaines lois.

3510

Puisqu'on parle de territoires qui comprennent le fleuve Saint-Laurent, ce sont certaines lois qui s'appliquent au fleuve en matière de protection des droits d'exploitation hydroélectrique, enfin, protection de contrôle. Donc, ce ne serait pas un rajout d'obligations puisque, pour déposer

3515 une nomination, il faut déjà qu'il y ait un régime de protection en place, en vertu des lois nationales.

3520 Au terme de retombées moins du côté de contrainte et plus du positif, et bien, je vous référerais à un reportage que Radio-Canada a diffusé en fin de semaine alors que le gouvernement fédéral annonçait qu'il avait envoyé un dossier de nomination pour le canal Rideau. Et donc, c'est un ensemble de grande envergure, puisqu'il passe de Ottawa jusqu'à Kingston quasiment. C'est long cette chose-là. Et ce qui a été dit par l'ambassadeur du Canada auprès de l'UNESCO, c'est que si la nomination était acceptée, puisque ce n'est pas un processus qui se décide au début mais bien à la fin d'un processus, d'une démarche, et bien, ça renforcerait le prestige de la Capitale nationale. Ça redonnerait, enfin, toutes sortes de retombées, une reconnaissance internationale.

3530 Et donc, c'est un peu ça, mais il y a également un volet de coopération internationale. Les gens négligent ça. C'est juste l'aspect prestige, mais souvent ça donne accès à un réseau de collaboration qui est assez important. Rappelons-nous que Québec est le siège de l'Organisation des villes du patrimoine mondial. Donc, des documents figurent sur le site Web de la présente consultation. Voilà. Alors, on pourrait dire ça va aider pour le tourisme aussi, mais enfin, c'est le genre de conséquence que ça a.

3535 **LA PRÉSIDENTE :**

3540 Malgré l'heure tardive, j'aimerais quand même vous poser la question suivante. C'est qu'elle a été abordée sous plusieurs angles, mais on s'est rendu compte, au niveau de la première partie de la consultation publique, que, malgré toute la bonne volonté que tous les partenaires y mettent, il y a quand même des dossiers sur lesquels on intervient en réaction ou en... je ne me souviens plus c'était quoi la formulation utilisée, mais donc...

M. DINU BUMBARU :

3545 Le diable est pogné.

LA PRÉSIDENTE :

C'est ça.

3550

M. DINU BUMBARU :

En situation de crise.

3555 **LA PRÉSIDENTE :**

En situation de crise, comme d'ailleurs il semblerait que ce soit le cas au niveau de votre voisinage immédiat à Héritage Montréal.

3560 Dans bien des cas, des groupes de citoyens ou des organismes ou même des
organismes membres du Réseau Patrimoine maintenant ont témoigné à l'effet qu'il manquait un
support technique. Parce que quand on parle de patrimoine, on parle vraiment d'un domaine qui
est très multidisciplinaire, le patrimoine devenant de plus en plus inclusif avec le patrimoine
naturel, etc.

3565 Quand le citoyen ou un organisme qui repose sur une faible base, finalement, à la fois
financière et humaine, se retrouve à vouloir défendre un patrimoine, souvent il aimerait pouvoir
faire appel à un bassin de ressources techniques. Le Réseau Patrimoine ne peut pas répondre à
toutes les attentes. Il ne peut pas être à la fois un réseau dans lequel on échange de l'information
3570 et qui devient aussi une forme de groupe de pression.

Comment est-ce qu'on peut réussir à conjuguer l'ensemble des acteurs en présence pour
s'assurer qu'on puisse quelques fois rapidement avoir des informations d'aide à la prise de
décision qui soient cohérentes, intelligentes et pertinentes.

3575

M. DINU BUMBARU :

Bon, je vois que les mots clés sont enregistrés.

3580 Bien, écoutez, je pourrais anticiper sur ma présentation de l'ICOMOS. Mais nous, on a
des situations de crise qui sont, je ne sais pas, des groupes terroristes ou des bandits qui
s'attaquent à des temples, qui assiègent des villes. Il y a des désastres naturels, etc. Les
réseaux sont en existence. Et maintenant, grâce à l'Internet, ça a l'air un peu candide ou cliché
de dire ça, mais on arrive à éveiller les gens et à avoir accès à une somme d'informations qui
3585 existent dans bien des endroits, et ça, sur une période de temps très rapide.

Dans le cas de Montréal, il y a peut-être un travail de conception plus fine du lien qui
existerait entre les acteurs, mais on pense bien qu'un système qui est là - vous savez, le principe
de plusieurs actions en matière de prévention, de gestion des crises, c'est qu'ils sont prêts en
3590 temps calme. Ils ne sont pas là juste pour exister quand c'est la crise. Ça fait partie des activités
normales.

On voit comment la Suisse, par exemple, développe une activité de mobilisation
citoyenne; pour les situations de crise, ils sont prêts, mais ils font des choses utiles pour leur
3595 communauté en temps de paix aussi.

Alors, dans le cas du Réseau Patrimoine, c'est peut-être de développer ces
connaissances. On sait qu'on a encore des pans immenses du patrimoine montréalais qui ne sont
pas connus. Il y a quelques années, on a découvert la maison de Louis-Hippolyte Lafontaine, qui
3600 n'est quand même pas un inconnu, par hasard, alors qu'il y avait un bulldozer qui était pour
rentrer dedans. Puis ce n'est quand même pas un personnage anodin.

3605 Alors, imaginez-vous, quand on arrive dans les thèmes du patrimoine plus fin, plus associé au petit patrimoine, aux petites activités, les petits métiers, etc.! On a démoli la première centrale électrique à Montréal parce que ça n'avait pas l'air de grand-chose. C'était dans le Faubourg des Récollets. Alors, vous voyez, c'est des choses comme ça, parce qu'on les découvre un peu trop tard dans certains cas.

3610 Bien, si on mettait ensemble le Réseau qui développe la connaissance en amont, à notre avis, on aurait déjà beaucoup de chances non pas de réduire les crises, parce qu'il ne faut quand même pas être candide dans cette situation-là, mais ça aiderait grandement. Et puis en cas d'urgence, les alliances peuvent se former pour que les contributions aux consultations publiques, aux procédures référendaires etc. soient plus cohérentes. Parce que la cohérence, elle est des deux bords du système.

3615 On doit aussi voir que dans certains cas, les gens agissent, interviennent sur le coup d'une émotion qui n'est qu'amplifiée par la surprise de la crise, alors que si on prenait le temps de voir quels sont les dossiers qui s'en viennent, bien, peut-être qu'on se rendrait compte qu'il y a des façons de les aborder. Et ça nous interpelle aussi dans la capacité de la société montréalaise de trouver des solutions avant que ce soit trop tard. Le recyclage des biens religieux, des écoles, 3620 des commerces anciens, tout ça, c'est des choses qu'on pourrait peut-être anticiper plus fréquemment.

LA PRÉSIDENTE :

3625 Merci, madame Marie Lessard, monsieur Bumbaru pour votre présentation. Je ne sais pas si vous êtes accompagné de quelqu'un pour la présentation d'ICOMOS?

M. DINU BUMBARU :

3630 Non, je vais faire ça vite, je vous le promets.

LA PRÉSIDENTE :

3635 Bien, remarquez que nous sommes très intéressés. L'heure tardive, nous le reconnaissons, devra vous amener à être rapide, mais trop quand même!

M. DINU BUMBARU :

3640 Non. Je serai assez bref. Je vous remercie de cette occasion. Rapidement une présentation de l'organisme.

3645 ICOMOS, c'est le Conseil international des monuments et des sites. C'est un organisme international, non gouvernemental, dont le siège est à Paris, à l'invitation de monsieur André Malraux, et qui a été fondé en 1965. C'est dans le cadre des activités qui ont suivi la Deuxième guerre mondiale, qui a été une source de dévastation immense. Au plan humain, on s'en est fait

le souvenir en fin de semaine alors qu'on marquait le 60e anniversaire de la libération d'Auschwitz; mais également au niveau du patrimoine, il y a eu des pertes gigantesques à cette occasion-là.

3650 L'organisme compte environ 8 000 membres, qui sont regroupés en quelque 120 comités nationaux présents sur toutes sortes de continents, etc., et actifs sur leur propre rythme. Le siège du comité canadien est à Ottawa et c'est un comité qui est composé de deux demi-comités: un comité francophone, comité anglophone. Le président est Michel Bonnette, qui est à Québec.

3655 On a également 25 comités internationaux qui travaillent sur des thèmes comme le tourisme culturel, la conservation de la pierre, la gestion des villes historiques, le patrimoine subaquatique ou encore des jardins historiques. Donc, ce sont des thèmes qui sont larges, souvent très spécialisés ou dans d'autres cas qui touchent les pratiques de gestion du patrimoine.

3660 L'ICOMOS a un rôle particulier, notamment dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial, dont on mentionne certains éléments dans le projet de politique. C'est une convention qui a été adoptée par l'UNESCO en 1972. Également, on participe dans certains des groupes qui sont reconnus dans le cadre de la Convention de 1954 sur la protection des biens culturels en période de conflit armé et notamment le deuxième protocole qui reconnaît le Comité international du bouclier bleu, qui est une alliance que nous avons catalysée entre - à laquelle nous participons
3665 entre les milieux des musées, des archives, des bibliothèques et du patrimoine immobilier.

3670 Donc, c'est pour aviser les parties en présence et l'UNESCO dans le cadre de qu'est-ce qu'on fait avec les biens culturels lorsqu'il y a des conflits armés. Enfin, c'est quand même des situations un petit peu extrêmes, qu'on ne souhaite à personne, parce qu'elles sont particulièrement difficiles à vivre, surtout pour les populations.

3675 Nous autres, on est un petit peu à distance, mais on essaie d'apporter notre soutien. Parce qu'il faut quand même mentionner que l'organisme international ICOMOS participe d'un niveau international de gestion du patrimoine, puis c'est surtout à un niveau de solidarité et d'inspiration. Ce n'est pas à un niveau d'action. Moi, je n'ai pas des équipes qui... bien, enfin, on a une équipe en place à Bamyian en Afghanistan pour aider les Afghans pour travailler à réparer les dégâts des Talibans sur les bouddhas. On a des gens qui oeuvrent actuellement au Sri Lanka à faire les inventaires des dégâts qui ont été causés par la Tsunami.

3680 Mais essentiellement, c'est un organisme qui a pour but de mettre ensemble les professionnels, les institutions qui oeuvrent dans le domaine du patrimoine. On a énormément de villes qui sont membres de l'organisme, notamment en France, en Europe, mais également en Amérique latine, des villes qui adhèrent au réseau parce qu'ils trouvent l'occasion de mettre leurs professionnels en réseau avec d'autres.

3685 C'est un organisme de solidarité et d'inspiration. Quand je parle d'inspiration, c'est
notamment parce qu'il oeuvre sur le partage des expériences et l'élaboration de chartes ou de
principes d'intérêts communs. Et c'est un travail qui a connu une évolution depuis plusieurs
3690 années. Les thématiques se sont élargies pour ne plus être uniquement le reflet des
préoccupations européennes ou eurocentriques. On travaille à l'échelle de la planète. Donc, on
doit également aborder des problématiques qui sont communes entre les bois sacrés de l'Afrique
centrale ou encore les sites archéologiques de Mésopotamie ou les grandes villes, les
mégalo-pôles d'Asie qui doivent se poser des questions sur le patrimoine.

3695 Un élément sur lequel on a également travaillé, c'est la question de l'éthique. Et c'est un
élément peut-être sur lequel j'aimerais apporter une série de recommandations par rapport au
projet de Politique du patrimoine. On se rend compte que dans un contexte international, le
patrimoine est une industrie en croissance. La préoccupation pour son intégration dans les
stratégies de développement local ou national dans beaucoup de pays est un élément stratégique.
Enfin, c'est un élément reconnu.

3700 On parle beaucoup de sa relation avec le tourisme, tourisme culturel, mais également de
plus en plus avec une économie sociale, qui est basée sur la reconnaissance de l'identité et des
savoir-faire traditionnels dans une optique de développement communautaire, pas juste de
grande économie, mais se pose beaucoup la question de l'éthique, alors que dans certains pays
3705 le patrimoine est une denrée précieuse. On a des cas de pillage de sites, de mise en marché.

Vous savez que Montréal est une plaque tournante du commerce des oeuvres d'art et
notamment des pièces extraites de sites archéologiques. On a vu, il y a quelques années, des
mosaïques syriennes, des mosaïques tunisiennes qui se sont faites interpellées dans le port. Et
3710 ça, ça nous amène à poser la question de la dimension internationale dans la politique à un autre
niveau.

Ce n'est pas nécessairement à la Ville de Montréal d'assumer ce rôle-là, mais la police de
Montréal a peut-être une responsabilité dans l'application de certaines lois qui sont en interface
3715 entre notre ville et le reste du monde. D'ailleurs, c'est mentionné, les lois fédérales sur
l'exportation des biens est stipulée là-dedans. Et peut-être qu'il y a un monitoring auquel Montréal
peut contribuer.

3720 L'éthique, c'est également la qualité des services professionnels qui sont rendus. Là, il y
a un lien peut-être avec les études patrimoniales et peut-être qu'il y aura un intérêt à ce que les
normes, les exigences que l'on peut manifester dans le cadre de nos études ici, à Montréal,
puissent bénéficier de ces réflexions internationales.

3725 À l'ICOMOS, en 2002, on a adopté un engagement éthique, qui est maintenant un texte
de l'organisme, du Réseau, et on travaille à sa mise en oeuvre.

Je voulais peut-être mentionner quelques exercices, des chartes, parce que j'en ai fait la
mention. Il y a la charte de 1964, dite Charte de Venise, qui est le texte fondateur, qui est

3730 beaucoup plus orientée sur la gestion ou les interventions sur le bâti. Mais elle a été complétée, cette charte – d'ailleurs reconnue par le gouvernement du Québec dans sa Politique culturelle de 1993 – complétée de chartes qui traitent des jardins historiques, des villes historiques, du tourisme culturel, qui a été renouvelée il y a quelques années, également des documents sur le patrimoine archéologique et sa gestion.

3735 On sait que Montréal a été l'hôte du Congrès international en 1994, qui a réfléchi sur la conservation in situ. Ça a été un moment marquant dans l'organisme.

3740 Et actuellement, on travaille sur d'autres documents qui traitent sur le thème du patrimoine du XXe siècle, à partir d'une rencontre qui s'est tenue ici, à Montréal, en 2001. Une semaine après le 11 septembre, on était dans la Tour de la Bourse en train de discuter de stratégies pour le patrimoine du XXe siècle. C'est un peu énervant de voir qu'on était au 34e étage avec une vue sur Dorval et ses pistes, ce n'était pas tout à fait drôle pour certains.

3745 Mais Montréal a aussi accueilli les premières rencontres qui ont essayé de faire le lien entre le patrimoine bâti, matériel et les dimensions immatérielles qui y sont associées, donc un congrès très important en 2000 au Marché Bonsecours, qui a commencé une réflexion qui s'est traduite par des activités en Amérique latine, en Europe, en Afrique et en Asie.

3750 Je mentionne ça pas pour, enfin, écraser d'une chronologie de toutes ces rencontres, il y en a beaucoup, mais simplement pour dire que plusieurs routes internationales se sont croisées à Montréal. Je suis secrétaire général. Mon prédécesseur, Erb Stovel, était professeur à l'Université de Montréal. Jacques Dalibard, qui était le trésorier de l'organisation, est également professeur à l'Université de Montréal. Donc, on peut dire qu'il y a une relation entre les milieux du patrimoine d'ici et d'ailleurs, qui mériteraient peut-être d'être reconnus comme une des façons de positionner Montréal et ses pratiques dans un contexte plus large.

3760 Les activités d'ICOMOS Canada sont particulièrement intéressantes. Disons, le congrès s'est tenu récemment à Ottawa, à l'automne dernier sur le thème des municipalités et l'action du patrimoine dans les municipalités. On a eu également une rencontre à LaPrairie sur consultation publique et patrimoine. C'est un thème qui est absolument absent de la dimension internationale, même si graduellement on voit la notion de communauté, la notion d'implication des acteurs citoyens de plus en plus présente.

3765 Alors que pendant 50 ans, c'était un développement d'une structure de gestion très professionnalisée et très technique, on se rend compte que cette structure importante a aussi besoin d'une relation avec les populations. Et c'est autant dans un contexte de relation avec les peuples autochtones dans certains pays, avec les peuples marginaux et les cultures minoritaires que, dans d'autres cas, simplement la question du gardiennage du patrimoine par les habitants. Et ça, ce sont des dimensions qui sont en train de changer.

3770 Je pense que le projet de politique, pour avoir eu le privilège de le communiquer à des collègues à travers le monde, les gens ont vu là-dedans un élément qui est un peu curieux, mais également un peu inspirant. Alors, je pense qu'on peut aussi se donner une certaine fierté par rapport à des textes comme ceux-ci.

3775 Un thème qui pourrait être intéressant de regarder plus en détail, ce sont des expériences comme celle de l'Angleterre pour le patrimoine religieux, mais également des Pays-Bas pour la notion d'entretien du patrimoine. On sait qu'on a un patrimoine sur lequel on réclame énormément pour des projets des financements de rattrapage, alors qu'on a laissé les bâtiments se détériorer et l'entretien est très peu glorieux, il n'y a pas d'événement pour l'entretien. C'est comme se
3780 brosser les dents.

Aux Pays-Bas, ils ont développé un système pour répondre à ce problème-là en amenant l'idée de contrat de services sur les biens classés. Et c'est toute une économie de l'entretien du patrimoine qui a été générée. Ce n'est pas juste une économie touristique. C'est une économie
3785 de conservation rentable où, chaque année, il y a une équipe qui vient vérifier si le bâtiment est en bon état et qui fournit une feuille de services. Donc, c'est un élément qui pourrait être complémentaire à l'idée d'une veille.

Parce qu'on a beaucoup abordé, je me permets de faire des commentaires sur Montréal
3790 en parlant comme ça, mais on a beaucoup abordé la question du patrimoine à travers des projets et pas toujours à travers des systèmes de soins à lui apporter. Et ce qui fait que, par exemple dans le cas du Vieux-Montréal, c'est un cas reconnu, on a investi énormément d'argent, ça a été un succès retentissant à plusieurs égards et ça mérite d'être poursuivi, mais on ne sait toujours pas comment conserver la pierre grise de Montréal.

3795 Alors, le 1 % de recherche scientifique n'a pas été mis, ce qui fait qu'on continue de perdre, parce que l'attitude a été de remplacer, alors qu'il y a certaines pierres qui sont les porteuses authentiques d'une mémoire des artisans et des sculpteurs, et qui en soi devrait être préservée. Alors, comment est-ce qu'on fait ça?

3800 Et c'est peut-être un thème qui pourrait être associé au projet de politique, auquel l'ICOMOS se ferait un grand plaisir de pouvoir contribuer en associant ses comités. C'est l'idée d'une recherche scientifique en appui à la conservation du patrimoine.

3805 Et pas juste dans les sciences humaines, il y a aussi des sciences physiques qui mériteraient d'être amenées à contribution. On a des géologues, qui sont absolument passionnés d'histoire, qu'on les lâche lousse dans le Vieux-Montréal, là ils sont formidables, ils peuvent nous aider. On a les cimetières sur le mont Royal qui sont des véritables livres de conservation de la pierre.

3810 Et toute cette connaissance scientifique est une connaissance au service de la culture aussi. Alors, ce serait peut-être un élément à considérer et j'en ferais un peu la recommandation.

Je mentionnais les éléments de la culture interne de l'ICOMOS, c'est la façon dont on contribue. Bien, ça, c'en est une, par exemple.

3815

Parmi les demandes qu'on pourrait adresser, je voulais mentionner, j'ai ici quelques documents que nous avons produits dans le cadre de l'ICOMOS, mais il y a surtout des rapports *Heritage at risk*. Ici, ce sont des rapports qu'on produit aux deux ans. D'ailleurs, le premier qu'on a fait en l'an 2000 avait comme caractéristique de mentionner le mont Royal comme un site en péril. Le deuxième, c'était Habitat 67.

3820

Je pense qu'enfin, on a surtout développé à travers cet outil-là non pas un magazine des quatre catastrophes, mais aussi l'occasion de déterminer ou d'identifier des tendances qui étaient communes et donc, d'en faire un outil avec des indicateurs qui nous aident à anticiper, toujours cette idée-là. Alors, je pense que ça peut être intéressant de faire une réflexion de ce côté-là. Surtout je pense que certains organismes, Héritage Montréal notamment, pensent à s'en inspirer pour faire un état du patrimoine, qui est nécessaire. Parce qu'on ne peut pas voir si on progresse ou on recule, si on n'a pas un état «0» en quelque part, et cet état «0» n'a jamais vraiment été réalisé.

3825

3830

Donc, ce sont des modèles, mais quelques idées d'actions qui pourraient être intégrées dans la politique à partir de l'expérience de l'ICOMOS, mais d'abord que la Ville de Montréal adopte une attitude peut-être plus ouverte sur les réflexions à l'international. On sait qu'il y a des gens qui ont pu participer à la ligue des villes historiques, qui ont pu participer à travers les échanges Montréal-Lyon, des relations avec d'autres villes. Est-ce que les jumelages qui existent entre plusieurs arrondissements et plusieurs autres municipalités dans le monde ne pourraient pas aider à stimuler ces échanges-là?

3835

Nous, on a des comités nationaux dans la plupart des pays où la Ville de Montréal a des relations de jumelage. Est-ce que ça pourrait être utile? On en fait la proposition. On est certainement intéressés à pouvoir contribuer à ça, d'autant plus qu'en 2008, notre assemblée générale se déroulera à Québec principalement, mais avec un volet à Montréal qu'on souhaite le plus enrichissant et bénéfique possible.

3840

L'autre élément serait peut-être de participer, de travailler ensemble à développer des normes éthiques pour l'encadrement de l'action en patrimoine, non pas qu'il y a des... bien, enfin, ça pourrait être dans une optique constructive. Il ne s'agit pas d'en faire un élément pour dire: «Ah! telle personne est méchante, elle n'est pas fine», etc., mais certainement un lieu où on a une contribution possible. Et la notion d'évaluation d'impacts patrimoniaux est présentement en train d'être élaborée à l'international et qui pourrait être intégrée dans certaines des mesures de la politique quant à la responsabilisation des pouvoirs publics, par exemple, dans leurs projets.

3845

3850

Peut-être en terminant, en mai prochain, avec Héritage Montréal et la Fondation du patrimoine religieux, nous anticipons de tenir une rencontre scientifique, une rencontre de travail internationale c'est-à-dire sur le thème du patrimoine religieux, l'avenir des biens religieux patrimoniaux en voie de désaffectation, puisque c'est un problème connu à travers le monde. Ici,

3855

il y a une expérience bien particulière qui peut servir de terreau fertile pour amener des observations et des pistes de réflexion. Merci.

3860 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci à vous, monsieur Bumbaru. Bien que vous ayez dit que vous feriez ça très rapidement, de façon très succincte, il y a quand même beaucoup de contenu dans votre présentation.

3865

Vous avez introduit, avant de faire le résumé des recommandations d'ICOMOS, ce que, moi, j'appelle la notion de patrimoine en péril et qu'on retrouve dans les conventions, les chartes internationales. Dans toute la façon de fonctionner de l'UNESCO, on a d'abord commencé par reconnaître le patrimoine, puis ensuite il a fallu se donner des mécanismes pour reconnaître le patrimoine qu'on avait classé mais qui était rendu en péril.

3870

Quand vous parlez de votre état du patrimoine, est-ce que ça fait un peu un parallèle avec ces mécanismes de reconnaissance du patrimoine et aussi de reconnaissance de la perte d'un statut à cause de dégradation?

3875

M. DINU BUMBARU :

Oui. Enfin, si on prend le cas du patrimoine mondial, il y a eu des cas qui ont été retirés de la liste du patrimoine mondial. Dans certains cas, c'était volontairement à la demande de l'État.

3880

On pense notamment à certaines terres humides en Bulgarie que l'État bulgare avait reconnu lui-même ne plus être méritoires, parce que la convention traite autant de sites naturels que de sites culturels. Et c'est une particularité fort intéressante, même s'il y a des défis qui viennent avec ça.

3885

Au niveau du patrimoine culturel, c'est beaucoup plus difficile de retirer, parce qu'il y a toujours une dimension relative et subjective associée à ça.

3890

Je dirais que la question, le cadre international apporte l'idée - c'est un peu comme faire de la métallurgie dans une station spatiale. On peut faire des cristaux dans cet environnement qui sont très différents que si on les faisait sur terre, parce que la gravité n'est pas la même. Les forces qui influencent sont différentes. Et il y a un caractère de laboratoire en même temps qu'il y a un caractère de jeux olympiques, où c'est le plus fort, le plus haut, le plus beau qui prime aussi. Donc, ça, c'est un peu délicat.

3895

Mais au niveau du patrimoine mondial, il y a une réflexion assez importante sur les critères et sur le cadre de gestion des sites. C'est une dimension qui peut intéresser. Ici, je pense, on ne parle pas juste d'inscription sur la liste ou de retrait de la liste.

3900 La convention notamment a la particularité d'avoir un article 5, que peu de gens lisent, mais qui est l'article qui engage les États à se doter de politiques générales et de pratiques générales en matière de conservation du patrimoine, et ce sont des phrases qui sont fort inspirantes parce qu'elles parlent de recherche scientifique, de développement des outils financiers, juridiques, également des pratiques de soutien, d'organisations territoriales des services en charge du patrimoine, etc.

3905 Dans le cas du Canada, un rapport devrait sortir bientôt qui fait l'état de la façon dont le Canada applique la convention. Québec est inscrit sur la liste du patrimoine mondial ainsi que douze autres sites. Et c'est une pratique inscrite dans la convention que régulièrement, il y a des rapports, qu'on appelle des rapports périodiques, qui doivent être produits à l'échelle des régions.

3910 Alors, le Canada fait partie de l'Europe par la réalité des choses. Mais comme le Canada fait partie de l'Europe avec les États-Unis, qu'on ne sent pas tout à fait Européens, le Canada et les États-Unis ont décidé de faire leur rapport séparément. Et il y a une très belle collaboration qui est apparemment en train de se développer entre Parcs Canada et le Service national des parcs aux États-Unis pour faire ça. Et théoriquement, dans le cadre de ce rapport, il devrait y avoir l'évaluation de l'application de cet article 5 pour voir où est-ce que c'est rendu.

3915 Mais comme ça a été mentionné plus tôt ce soir, ni le gouvernement du Canada ni le gouvernement du Québec, qui à plus forte raison devrait le faire parce qu'il est responsable des pouvoirs de protection du patrimoine, ne se sont dotés de politique en matière de patrimoine. Donc, c'est un peu un vide de ce côté-là.

3920 Et je pense que personne irait jusqu'à déclasser Québec parce que cette condition n'est pas remplie, mais on peut se rendre compte que les gens aiment bien la médaille, mais ils n'aiment pas toujours remplir les devoirs qui viennent avec. Alors, peut-être que c'est une... de plus en plus, au niveau international, on essaie de voir à ce que les devoirs soient remplis avant que la médaille soit remise.

3925

3930 **LA PRÉSIDENTE :**

3935 Si j'introduis ça, vous l'avez très bien compris parce que vous avez parlé de la notion de critères, c'est que j'étais à la recherche de critères, que ce soit pour établir la valeur patrimoniale ou pour être en mesure de faire le suivi d'interventions dans un site patrimonial pour évaluer l'impact de ces interventions-là, et je ne trouvais rien, jusqu'à temps que j'arrive sur le patrimoine en péril. Là, j'ai vu là des listes de critères très concrets.

3940 Et quand vous parlez de faire un bilan ou l'état du patrimoine état «0», la question qui me vient tout de suite à l'esprit, c'est que sur la base de quels critères est-ce que cet état va être préparé?

M. DINU BUMBARU :

3945 Bien, quand on va entamer le chantier... l'état du patrimoine à l'échelle de la planète, je pense que tout le monde s'entend pour dire c'est très ambitieux, parce que tout change en même temps et tout le temps.

3950 Mais présentement, si on fait le projet d'un état «0» du patrimoine pour Montréal, il y a déjà des bases qui existent. Enfin, le Sommet a reconnu la déclaration québécoise du patrimoine, qui est un document qu'on utilise maintenant dans les circuits internationaux, parce que c'est un des rares documents qui met les différentes disciplines en relation les unes avec les autres, alors qu'autrement beaucoup d'instruments sont très disciplinaires, et il faudra trouver un mécanisme coopératif pour établir cet état.

3955 Je prendrais le cas de certains pays, en Norvège ou au Sri Lanka, par exemple, où, pour faire le suivi de leurs sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial, donc pour essayer d'avoir cet état «0» et ensuite de voir comment les choses évoluent, ils ont établi des mécanismes externes, des *arm's length* si vous voulez, avec des experts norvégiens ou sri lankais et des experts étrangers souhaitant donc établir une base d'intimité dans la connaissance mais également une base de neutralité par la distance critique.

3960 Parce qu'ils se sont dit: «Ça nous donne rien d'avoir un texte qui va juste nous encenser et pas nous dire les vraies situations, on a besoin de ça pour prendre notre décision, puis si on est dans le trou, bien, on veut le savoir et qu'on ne nous décore pas la situation, mais si on a des forces, bien, qu'on nous les affirme.»

3970 Alors, ça, c'est peut-être des procédures qui pourraient être utilisées ici. Mais encore une fois, ça souligne l'importance d'avoir des concertations et non pas de la monoculture dans le domaine du patrimoine. Alors, des fois, les architectes n'aiment pas ça, les archéologues n'aiment pas ça, mais en quelque part si on les fait travailler ensemble, des fois ça donne des résultats conjoints, surtout si on met des citoyens, citoyennes dans le paquet, parce qu'il y a un autre type de langage qui se développe et de responsabilité.

LA PRÉSIDENTE :

3975 Madame Beudet.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire:

3980 J'avais deux aspects très différents. Vous avez parlé tout à l'heure d'initiation finalement que ICOMOS Canada a fait de la notion de patrimoine immatériel. Si on se souvient bien des discussions avec la Ville, on est plus à l'étape de définitions et de modalités.

Est-ce que par votre expérience à travers les autres pays qui incluent maintenant cette notion-là dans leur patrimoine, est-ce qu'il y aurait des recommandations que vous pourriez nous donner?

3985

M. DINU BUMBARU :

La rencontre de Montréal à l'automne 2000 sur ce thème-là, qui avait d'ailleurs été organisée avec l'aide des instances montréalaises et québécoises, dans le cadre de l'entente, etc., je pense ça a été un bel exemple, ne nous a pas nécessairement amenés à conclure. Comme je disais, il y a des cycles qui se sont faits ailleurs.

3990

Dans plusieurs pays, le Brésil offre un exemple intéressant. Ils ont décidé qu'ils allaient intégrer ça dans leur système de gestion du patrimoine. Bien, ils ont organisé les choses. Ils ont dit: «Il y aura un bureau qui va travailler avec le Bureau des monuments et tout ce monde-là va être en mode de concertation. Ils vont faire des listes, donc des inventaires.» Ils ont commencé avec les mêmes affaires que tout le monde: «Faites une liste, puis après ça, vous venez nous dire qu'est-ce que ça a de besoin.»

3995

Alors, il y a peut-être des façons d'organiser le travail qui peuvent contribuer à résoudre ce qui est autrement une situation très conflictuelle. On a senti ça, c'est des lobbies qui s'affrontent et le système de gestion du patrimoine bâti est établi depuis deux siècles, trois siècles. Donc, on arrive, là...

4000

Par exemple, on était à une conférence internationale sur justement le développement d'une approche intégrée entre le patrimoine immatériel et le patrimoine matériel, en termes de conservation, c'est parce que l'UNESCO a adopté une convention en 2003 sur ce thème-là. C'est une convention qui a été adoptée très rapidement. En fait, c'est le brouillon d'une convention qui a été endossée politiquement par la conférence générale, alors qu'il avait encore deux ans de travail devant lui pour le faire mûrir. Vous imaginez qu'est-ce que ça peut apporter comme problème d'articulation, d'imprécision dans les textes, etc.

4005

Toujours est-il, il y a une convention en 2003 et une convention de 1972. Comment articuler les deux concepts. La conférence a été très difficile, elle a été très difficile parce que le monde du patrimoine bâti ou des sites et même de l'anthropologie, qui était présent à travers l'archéologie, était habitué à un rythme disant: «Bon, bien, tu sais, si tu veux te faire reconnaître, ça te prend dix ans, quinze ans.» Et le patrimoine immatériel actuellement est en mode d'accélération grand V, toutes les vapeurs sont là, il y a énormément d'énergie qui est mise sous forme de lobby. Et on sent que c'est un patrimoine qui est aussi très vulnérable.

4015

Donc, il y a une raison là. Ce n'est pas que c'est pour occuper les soirées d'hiver qu'ils font ça. Il y a effectivement des craintes. Les langues disparaissent à travers le monde. Les savoirs traditionnels sont en désuétude. À Québec, à l'automne dernier, il y avait un colloque sur le patrimoine religieux et notamment, un des éléments, c'était le caractère ethnographique, c'est-à-dire l'enregistrement des savoirs des membres des communautés religieuses pour pouvoir

4020

4025

interpréter les objets qu'on va recevoir après leur disparition. Donc, on ne sait pas, il y a tout un paquet d'objets, on n'a aucune idée à quoi ça sert, parce qu'on n'a pas cette connaissance en soi. Donc, il y a une urgence.

4030 Mais d'un autre côté, ce n'est pas juste en travaillant sur le lobby qu'on va résoudre ça. Ça prend un système d'organisation. Il y a des pays qui ont dit: «Bon, bien, il y a des directions, des responsables, les directions vont se parler.» On ne va pas créer un sous-marin à côté du régime du patrimoine pour avoir une espèce de ghetto patrimoine immatériel, puis un ghetto bâtiment, puis un ghetto... on les met avec des responsabilités qui sont complémentaires.

4035 Et dans le cas de la Ville de Montréal, bien, ça interpelle peut-être la notion de Service des loisirs par rapport à des services d'architecture, services de la culture, etc. Je ne peux pas porter un jugement très spécifique là-dessus, mais je peux vous dire que c'est un débat qui n'est pas toujours très facile.

4040 Et c'est là que je vous dis, la déclaration québécoise du patrimoine que le Sommet a eu peut-être le geste de reconnaître comme base pour la politique montréalaise, c'est un texte qu'on peut faire circuler à l'étranger, parce qu'il apporte une démonstration qu'on peut articuler ces concepts-là.

4045 C'est un peu philosophique, mais on arrive à faire des choses et, après ça, il faut mettre les chantiers pour que les gens travaillent ensemble; sinon, ils vont continuer de se regarder comme des chiens de faïence.

4050 **Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire:**

Dans un autre ordre d'idées, c'est par rapport au patrimoine artistique ou l'art, pas public mais privé. Ce serait intéressant de savoir, parce que vous parliez tout à l'heure de règles d'éthique, quand on regarde, par exemple, les tableaux en termes de mondialisation, maintenant, c'est vendu peu importe le pays. Comment vous voyez ça maintenant, si on veut protéger certaines oeuvres ici qui sont québécoises, jusqu'à un certain point, on ne peut pas en interdire le commerce? Est-ce qu'il y a eu une réflexion qui a été posée sur ça?

4060 **M. DINU BUMBARU :**

À l'ICOMOS, on est en train de mettre sur pied un chantier sur la question des objets associés aux bâtiments. C'est un problème, parce qu'il y a des bâtiments qui se font éviscérer, qui se vont vider de leurs appliques murales, les chandeliers, tout ça, alors que ça participe d'un tout, d'une architecture complète et ça se retrouve sur le marché des antiquités.

4065 Et le trafic des oeuvres d'art, à ma connaissance, c'est le deuxième marché de contrebande au monde après la drogue. C'est quand même pas mal pour que la culture ait atteint un niveau semblable, mais ce n'est pas dans la meilleure colonne.

4070 Il y a des lois. Les lois commencent ici. On n'a pas l'habitude de se poser ces questions. On a à peine effleuré le sujet avec les pillages des bronzes dans les cimetières sur le mont Royal. Autrement, c'est quelque chose qui est totalement oublié et ça pose peut-être la question de la richesse du dossier du patrimoine. Et si on faisait ce tracé-là, on se rendrait compte qu'il y a beaucoup de trous.

4075 Il y a des éléments où on a pris une certaine attention, on arrive un peu mieux à contrôler les démolitions, à contrôler les interventions architecturales. Mais certaines éléments sont vidés parce qu'ils ne sont pas traités par la machine. Et peut-être que ces objets-là, la Ville de Montréal pourrait reconnaître les potentiels et les limites de son rôle.

4080 Parce qu'on doit se rendre compte que la Ville ne peut pas tout faire. Et je pense, ça, c'est un élément essentiel. Quand on arrive dans un regard international, c'est d'essayer de comprendre les limites des pouvoirs et les ambitions réelles de ces instances. Alors, d'essayer d'être le plus conséquent, c'est utile.

4085 Au niveau des objets, la Ville de Montréal, je ne sais pas si elle a beaucoup de pouvoir par rapport à tout ça. Est-ce qu'elle peut adopter certaines règles sur la notion de droit d'auteur? Est-ce qu'elle peut enrichir sa notion de bien patrimonial à l'intérieur de la *Loi sur les biens culturels*?

4090 Peut-être qu'on peut imaginer que la Ville ait des interprétations plus audacieuses que conservatrices par rapport à ça, mais c'est un travail technique puis ça demande peut-être aussi une volonté pour le soutenir. Il y a une recherche à faire là-dessus.

Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire:

4095 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

4100 Dans le cadre des travaux de la commission, du groupe de travail Arpin, l'ICOMOS avait fait un comité de législation, il avait présenté des recommandations très particulières quant à la modification souhaitée de la *Loi sur les biens culturels*.

4105 Est-ce que ce comité a continué d'exister ou est-ce qu'il y a un pendant, cinq ans plus tard, à ces recommandations-là qui avaient été faites sur une base d'une étude relativement fouillée, une comparaison des différents textes de lois provinciales?

M. DINU BUMBARU :

4110 Le groupe n'a pas poursuivi sur cette action particulière. Ce sont des cellules bénévoles qui se forment sur la base de certaines occasions et qui ensuite transportent les leçons de leur travail dans leur propre cheminement personnel ou dans les institutions.

4115 Présentement, les gens qui avaient travaillé là-dessus sont notamment au Service du
contentieux de Parcs Canada. Donc, il y a une relation possible. Et peut-être ce serait
intéressant que ces services publics soient interpellés par la Ville de Montréal dans le cadre
d'ateliers pour voir comment est-ce qu'elle peut raffiner son interprétation du cadre juridique en
place.

4120 Peut-être que la Ville a une capacité d'appeler des réunions. Ce sont des services publics
avec lesquels la Ville de Montréal comme instance publique a peut-être plus d'aisance pour les
amener à collaborer que, mettons, des groupes civils. Enfin, c'est une suggestion que je fais de
ce côté-là.

4125 **LA PRÉSIDENTE :**

 Mais à votre connaissance, il n'y a pas eu d'évaluation du suivi de ces recommandations?

4130 **M. DINU BUMBARU :**

 Bien, il y a eu une évaluation dans le sens qu'on suit le rapport Arpin et ses effets réels.
Donc, les gens ont regardé le rapport du groupe-conseil dirigé par monsieur Arpin, ont vu qu'est-
ce que là-dedans pouvaient être les effets de la contribution d'ICOMOS Canada et de son comité
de législation, et ont constaté qu'il serait temps de pouvoir s'exprimer lors du dépôt d'une véritable
4135 Politique du patrimoine pour discussion.

 Alors, donc, pour employer une expression bien connue, les gens sont en *stand-by*. Ça
fait cinq ans maintenant.

4140 **LA PRÉSIDENTE :**

 Alors, il n'y a pas plus personne d'inscrit. Nous avons recueilli l'ensemble des
commentaires des intervenants de ce soir. Merci à vous, monsieur Bumbaru, pour votre
patience.

4145 Et je m'excuse pour tout le monde, pour l'heure tardive. Vous comprendrez qu'on essaie
de bénéficier de l'expertise unique dont dispose à la fois Héritage Montréal et ICOMOS Canada
dans le cadre du projet de Politique du patrimoine.

4150 Alors, j'aimerais vous remercier tous d'être venus ce soir, de votre intérêt pour la
politique. Je remercie également le personnel de l'Office ainsi que toute l'équipe de la commission.

4155 L'assemblée de ce soir est close et nous recommencerons demain, ici, à la même heure.
À toutes et à tous, bonne fin de soirée et bonne nuit.

* * * * *

4160 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office
que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

4165

LISE MAISONNEUVE, s.o.